

Week-end noir: trois morts sur les routes du Val-de-Travers

(Page 7)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Les deux qualifiés pour le 10 mai

GISCARD : 28,79%

MITTERRAND : 26,25%

LES IDÉES ET LES FAITS

Une femme dans la bagarre

Dans six semaines, le peuple suisse décidera s'il entend inscrire dans la Constitution fédérale le droit pour la femme d'être, au foyer comme dans la vie économique ou sociale, l'égal de l'homme. La partie n'est pas gagnée d'avance. Le texte constitutionnel proposé à l'agrément du souverain sera combattu au nom des lois naturelles (ou prétendues telles) qui assignent à chacun des deux sexes des tâches différentes, au nom aussi de nécessités économiques auxquelles l'évolution de la conjoncture pourrait donner un certain pouvoir de persuasion.

Mais il se trouvera aussi un certain nombre de citoyens qui, sans oser l'avouer, refuseront à la femme la possibilité d'exercer certaines fonctions sous prétexte qu'elles exigent plus encore que de l'intelligence et des connaissances étendues une autorité sans défaillance.

De tout cela, il sera question dans les semaines à venir. En attendant, quitte pour une fois le terrain de la politique fédérale, il me semble intéressant d'observer ce qui se passe chez nos voisins français qui doivent élire pour sept ans le chef de l'Etat.

Trois femmes sont sur les rangs. Aucune d'entre elles n'a la moindre chance d'entrer à l'Elysée. Mais il n'est pas indifférent de considérer comme elles mènent leur campagne. L'une d'elle a particulièrement retenu mon attention. C'est M^{lle} Arlette Laguiller dont, je m'empresse de le dire, je ne partage pas les idées. Je ne saurais en effet souscrire à un programme issu d'un principe qui se veut généreux et juste mais qui, en pratique, ne peut conduire qu'à un collectivisme prenant la masque de l'autogestion, dont un socialiste de chez nous, M. John Favre, ancien directeur des CFF, a dénoncé les dangers d'autoritarisme et de moindre efficacité.

Cela dit j'avoue avoir fort apprécié, sur le petit écran de la télévision française, le langage direct et simple, brûlant le plus souvent d'une sincère colère et qui contrastait heureusement avec les déclarations souvent captieuses des «grands» candidats.

Dans le défilé des prétendants, cette militante solitaire a prouvé qu'elle avait une vision claire de la politique dont elle attend - à tort je le répète - le redressement de la France. Du moins n'a-t-elle pas cherché à tromper ses auditeurs. Elle a eu le courage de dire leurs quatre vérités non seulement à ses adversaires bourgeois, mais au fringant M. Mitterrand et à un Monsieur Marchais qui se pose en saint Georges tonitruant tout prêt à pourfendre le dragon capitaliste d'une lance sommée d'un fanion marqué de la faucille et du marteau.

Il n'est pas sans intérêt pour nous, à quelques semaines du 14 juin, de voir comment, chez nos voisins, les femmes, dans la mesure où l'on pourra se faire une idée approximative de leur vote, répondront aux appels de cette amazone du prolétariat. Un score par trop médiocre indiquerait que la Française dont la condition est la moins enviable n'est pas près de reconnaître la valeur de l'apport dont le sexe réputé faible peut revigorer la vie politique. Ferons-nous la même expérience chez nous? Ce serait déplorable, mais on ne saurait exclure pareille éventualité.

Georges Perrin

P.S. Cet article était écrit avant que l'on connaisse les résultats du premier tour des élections en France.

Jacques Chirac : 17,8%	Michel Crépeau : 2,2%
Georges Marchais : 16,1%	Michel Debré : 1,7%
Brice Lalonde : 3,8%	Marie-France Garaud : 1,3%
Arlette Laguiller : 2,3%	Huguette Bouchardeau : 1,0%

Le commentaire politique de L. GRANGER en page 19

Un nouveau duel

PARIS (AP). - Le ministère de l'intérieur a confirmé officiellement un peu avant 21 h que le deuxième tour opposera M. Giscard d'Estaing à M. François Mitterrand mais on n'avait pas attendu cette déclaration dans les deux camps concernés pour afficher un optimisme que les estimations affluées de la soirée n'a fait qu'amplifier.

Les gaullistes et les communistes, en revanche, s'interrogent. Que le prési-

dent sortant accuse une baisse de pourcentage par rapport à l'élection de 1974, n'a rien d'étonnant: le poids de la campagne de Jacques Chirac et l'usure du pouvoir conjugués expliquent cette chute d'environ 3,5 points à laquelle on s'attendait plus ou moins chez les giscardiens.

Mais, on soulignait au Q. G. de la rue de Marignan que la dynamique majoritaire ne manquera pas de jouer au second tour en faveur du président sortant.

M. LECANUET...

M. Jean Lecanuet a dit sa certitude que le prochain président de la République sera bien Valéry Giscard d'Estaing. Certes, l'écart qui le sépare de M. Mitterrand est assez faible, a-

reconnu le président de l'UDF. Cela signifie qu'il y aura «une très grande bataille d'idées».

L'UNION

Une priorité donc: l'union de la majorité. «Elle se fera», affirme M. Roger Chenaud, président du groupe UDF de l'assemblée nationale. M. Jean-François Deniau a mis en relief le danger que représenterait un succès de M. Mitterrand, «qui ne peut passer qu'avec les voix communistes», ce qui rend désormais l'enjeu du second tour encore plus important: «Rien ne nous sépare sur l'essentiel», a-t-il lancé, rassurant, en direction des électeurs de Jacques Chirac.

(La soirée électorale en page 19.)

A l'âge de l'AVS, la Foire de Bâle plus vivante que jamais

BÂLE (ATS). - Le soleil était de la partie, samedi matin, pour l'ouverture de la Foire suisse d'échantillons, qui en est à sa 65^{me} édition. Plus de trois mille exposants répartis en onze groupes, 23 présentations spéciales, neuf partenaires commerciaux: en entrant à l'âge de l'AVS, la Foire de Bâle est plus vivante que jamais et le nombre de visiteurs devrait dépasser les 411.500 enregistrés l'an dernier. Avec 1445 exposants venant de

15 pays, la foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie affiche complet, car la décision avait été prise de ne pas augmenter sa surface.

La Suisse reste bien entendu en tête, avec 479 exposants, suivie de la République fédérale d'Allemagne (424), de l'Italie (177) et de la France (162). Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la plus importante manifestation au monde de son espèce.



Dès samedi, la foire était pour tous le lieu de rendez-vous.

(Keystone)

Outre ses aspects purement commerciaux, la Foire de Bâle se distingue par deux axes particuliers: les présentations spéciales et les partenaires commerciaux. Ceux-ci sont au nombre de neuf: la Bulgarie, la Finlande, la Malaisie, la Norvège, le Pologne et la Tchécoslovaquie, ainsi que trois nouveaux, l'Egypte, Hong-kong et le Sénégal. Un moyen pour eux d'améliorer leur image de marque sur le marché suisse. L'autre aspect, ce sont les présentations spéciales, au nombre de 23, impossible à citer toutes. Mentionnons l'aide suisse au développement, l'énergie solaire et les énergies de remplacement, le tourisme, l'industrie suisse des textiles et de l'habillement et le videotext.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 9 et 18.

CARNET DU JOUR: page 6.

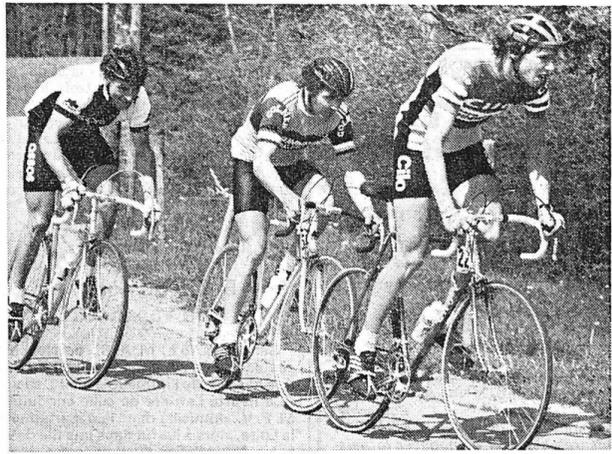
TOUS LES SPORTS: pages 11, 14 et 15.

INFORMATIONS SUISSES: page 16.

PROGRAMMES RADIO TV: page 17.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 19.

Une de plus pour Grezet



Le Loclois Jean-Mary Grezet a ajouté un nouveau fleuron à son déjà brillant palmarès. Il a en effet remporté samedi le Grand prix La Liberté et s'est classé quatrième, le lendemain, du Tour du Nord-Ouest. Notre document (ASL) montre le jeune Neuchâtelois dans la montée de Villarelod devant Trinkler et Rottler. Lire en page 15.

NE Xamax: la bonne affaire!



Neuchâtel Xamax a réussi une excellente opération en battant Chiasso à la Maladière (2-0). L'équipe de Guillou occupe désormais seule la quatrième place au classement. Sur notre photo (Avipress-Treuthardt), l'avant-centre Luthi semble s'envoler, alors que l'ex-Xamaxien Manzoni et Rehmann suivent la scène anxieux. Lire en page 11.

Un commerce florissant*

Les banques américaines procèdent quotidiennement à des transferts, par des moyens électroniques, se chiffrant par plus de quatre cents milliards de dollars. On se rend compte de l'appât que constituent pour les fraudeurs de l'informatique les immenses fortunes «en vadrouille» sur les systèmes d'ordinateurs.

Pour une centaine de cas d'intervention frauduleuse signalés par an, le montant des sommes détournées de leur destination est estimé à trois milliards de dollars au maximum et de cent millions au minimum. L'écart entre les deux chiffres s'explique par le fait que quantité d'escroqueries ne sont même pas dénoncées par les victimes.

Les malfaiteurs jouent habilement sur les impératifs du secret bancaire et de la nature confidentielle de bon nombre de transactions financières et boursières. Des entreprises lésées, fût-ce par des pertes de plusieurs millions de dollars, ne tiennent pas à ce que leurs concurrents ou les autorités policières, judiciaires et fiscales s'en mêlent.

L'une des escroqueries les plus retentissantes défraya la chronique de la criminalité par voie d'ordinateur dès 1973. Elle est imputable à une importante compagnie d'assurances, l'Equity Funding. Dénoncée parmi d'autres fraudes par BUSINESS WEEK, le très sérieux organe de la Chambre de commerce de New-York, l'affaire a permis à cette société de réaliser un gain illicite de plus de vingt-sept millions de dollars. Scénario de la «combine»: en se servant de son système d'ordinateurs, l'Equity Funding a créé des polices d'assurance bidon, qu'elle a par la suite revendues à des réassureurs!

Le mal est à présent si étendu et si profond outre-Atlantique qu'une nouvelle industrie lucrative est née. Son but: concevoir, réaliser et mettre à la disposition des utilisateurs d'ordinateurs, des systèmes de sécurité étanches, imperméables à toute «entrée» frauduleuse dans le circuit électronique, pour en intercepter les précieux secrets ou en fausser le fonctionnement.

Ces «serrures et verrous» inviolables sont composés d'un matériel (hardware) aussi bien que de programmes, messages codés (software). Pour l'année en cours, quelque cent cinquante millions de dollars vont être dépensés pour ce genre de protection. C'est dix fois plus qu'il y a cinq ans. D'ici à 1985, on estime qu'un total d'un demi-milliard de dollars annuel leur sera consacré aux Etats-Unis.

R. A.

(A suivre)

Demain: ILLUSOIRE PROTECTION DE LA PERSONNALITÉ

* Voir FAN-L'EXPRESS depuis le 23 avril.

AVIS TARDIFS

Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SACO SA LAINERIE

et ses matières pour l'artisanat
MUBA à Bâle
Venez nous voir
Démonstrations
Halle 13 - Stand 134
2006 NEUCHÂTEL - Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h



Fourreurs NEUCHÂTEL
Epancheurs 9^{ème} étage
Ascenseur Tél. (038) 25 61 94

SUR MESURE

Transformations - Conservation
Parmi les membres de l'équipage de Marin-Centre

Pressing 5 à sec

5 services = 5 prix.
La gérance a été confiée à
M^{me} Liliane Triponez.

125304-76

Naissances

Catherine, Véronique et Eugène ANTILLE-SANSEN sont très heureux d'annoncer la naissance de

Geneviève
25 avril 1981

Maternité Pourtalès 3, Pierre-à-Sisier
Neuchâtel
125307-77

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Contemporains de 1912: trente ans déjà

Le groupement des contemporains de 1912 de Neuchâtel et environs s'est réuni à Auvier le 24 avril pour fêter son 30^{ème} anniversaire sous la présidence de Roger Hegelbach. Le 12 avril 1951, Sam Humbert groupa cent vingt membres. Il en reste une quarantaine, 35 présents, heureux d'être ensemble pour des voyages, des sorties pédestres avec les dames et les rencontres du groupe mensuel. L'ambiance fraternelle et grouillante fut ponctuée de vers spirituels dits par le président fondateur S. Humbert et le notaire Roger Dubois. Au discours savoureux de R. Hegelbach, président perpétuel, Georges Bourquin répondit par un éloge sur le thème de la fidélité. Les films de John Berger ravivèrent les souvenirs corses, tunisiens, portugais, hollandais. L'assemblée a reconduit le comité par acclamation. La camaraderie des « Douze » demeure vivace et bienveillante. E.B.

COMMUNIQUÉ

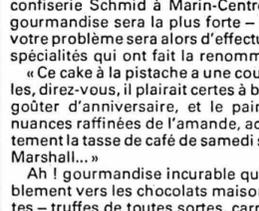
Aurèle Nicolet

soliste du prochain concert de l'OSN

Jeudi 30 avril prochain, au Temple du bas, l'Orchestre symphonique neuchâtelois, (OSN), sous la direction de Théo Loosli, aura le plaisir d'accompagner notre compatriote Aurèle Nicolet, dans le concerto en sol de Mozart et la Sonata da Chiesa de Frank Martin. Figureront, en outre, au programme, la Sinfonietta pour orchestre à cordes d'André Roussel et le concerto grosso de Corelli. Le Concerto de flûte en sol majeur de Mozart a été écrit à Mannheim en 1778 pour un certain Dejean officier de carrière et grand amateur de flûte. Le sommet de cette œuvre est sans doute le mouvement lent que le choix des timbres met encore en valeur: violons « con sordini » et hautbois remplacés à l'orchestre par deux flûtes. Quant au rondo final, il témoigne d'une richesse d'inventions inépuisables de dialogues entre le soliste et l'orchestre. Quant à la Sonata da chiesa de Frank Martin, écrite primitivement pour viole d'amour et orgue, elle date de 1938.

Parmi les membres de l'équipage de Marin-Centre CONFISERIE SCHMID

Ne dites pas : « et mon régime ? » en passant devant la confiserie Schmid à Marin-Centre; de toute façon, la gourmandise sera la plus forte - c'est bien connu - et votre problème sera alors d'effectuer un choix parmi les spécialités qui ont fait la renommée de la maison. « Ce cake à la pistache a une couleur des plus originales, direz-vous, il plairait certes à belle-maman pour son goût d'anniversaire, et le pain de Gènes, tout en nuances raffinées de l'amande, accompagnerait parfaitement la tasse de café de samedi soir, quoique la tourte Marshall... » Ah ! la gourmandise incurable qui nous guide inexorablement vers les chocolats maison - pralinés ou tablettes - truffes de toutes sortes, carrés au cointreau, sans oublier les fameux raisins de Neuchâtel - truffés à la liqueur - un hommage du confiseur au vigneron; saura-t-on résister ? « Allons, il est temps de penser à noter la liste des desserts à commander en temps voulu, cela peut toujours rendre service: glaces maison, vacherins, bombes glacées, soufflés au Grand-Marnier ou autres liqueurs, parfaits glacés ou tourtes; surtout ne pas oublier les délicieux fruits glacés dans leur panier. Se rappeler aussi que les mets de traiteur, pour cocktails et apéritifs, doivent se commander à l'avance. » Depuis 1901, exploitée à Neuchâtel, la confiserie Schmid appartient actuellement à deux jeunes confiseurs et leurs épouses, Christian et Ruth Hegetschweiler, Claude et Marie-Louise Jolimay. Son adresse? Rue du Concert. La succursale de Marin est gérée par M^{me} Marlyse Ferrari. 140310-80



140310-80

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Jazz: jumelage Berne-Neuchâtel et le chef-lieu aura son mini-festival

Cette semaine se déroule à Berne le 6^{ème} festival international de jazz. Grâce à l'heureuse initiative du Jazzland qui a su prendre contact avec les organisateurs de cette importante manifestation, Neuchâtel aura, elle aussi, son festival parallèle. En fait, cela signifie que, profitant du passage de certains musiciens dans la ville fédérale, le Jazzland offrira chaque soir un programme différent aux amateurs de jazz neuchâtelois. Différent et varié puisque, comme à Berne, on ira du blues au jazz moderne (pas trop quand même) en passant par le « middle » et même le « gospel ». Du « middle », il y en aura déjà lundi avec Al Grey, ce tromboniste qu'on ne présente plus aux Neuchâtelois. Mardi, place au « gospel » avec les Brooklyn All Stars, groupe vocal fondé en 1950 à New-York par le révérend Thomas Spann. Les Brooklyn All Stars passent actuellement pour un des meilleurs groupes vocaux du genre. Mercredi, à nouveau du « middle » avec un vieux de la vieille: Arnett Cobb. Ceux qui se souviennent encore du fantastique concert donné par cet ancien saxophoniste de Hampton ne manqueront sûrement pas le rendez-vous. Jeudi, du blues avec le chanteur et guitariste John Jackson. Cet ancien employé de pompes funèbres (mais oui) représente d'assez jolie façon ce qu'il est convenu d'appeler le Country Blues. Il se réclame de musiciens comme Blind Blake, Blind Lemon Jefferson ou John Hurt.

Mercredi, à nouveau du « middle » avec un vieux de la vieille: Arnett Cobb. Ceux qui se souviennent encore du fantastique concert donné par cet ancien saxophoniste de Hampton ne manqueront sûrement pas le rendez-vous. Jeudi, du blues avec le chanteur et guitariste John Jackson. Cet ancien employé de pompes funèbres (mais oui) représente d'assez jolie façon ce qu'il est convenu d'appeler le Country Blues. Il se réclame de musiciens comme Blind Blake, Blind Lemon Jefferson ou John Hurt.

LA VIE POLITIQUE

Les Jurassiens bernois de l'extérieur satisfaits de la sentence du TF

A l'issue de son assemblée générale, tenue samedi à Neuchâtel, l'association des Jurassiens bernois de l'extérieur exprime dans un communiqué sa satisfaction au sujet de la sentence du Tribunal fédéral sur ce qu'elle nomme les « provocations séparatistes de Moutier ». Le tribunal a reconnu, poursuit le communiqué, « que le drapeau dont il est question, avant d'être l'emblème d'un canton suisse, était celui d'un mouvement politique, et qu'il le reste ». Pour l'association, « arborer de nombreux drapeaux séparatistes dans un territoire convoité, est une manière d'affirmer la détermination d'annexer ce territoire ». Le communiqué des antiséparatistes s'adressant aux membres du Rassemblement jurassien souligne que le jugement du Tribunal fédéral est sans appel, et leur déclare qu'ils ont « à en tenir compte désormais, notamment lors de la manifestation qu'ils organiseront en juin à Moutier, comme chaque année ». (ATS)

COLOMBIER

Un permis d'un jour

Dans la nuit de samedi à dimanche, à Colombier, M.D.S., de Colombier, circulait rue du Loclat, sans être accompagné alors qu'il était titulaire d'un permis d'élève conducteur depuis la veille. Il perdit la maîtrise de sa voiture qui heurta un réverbère. Sans se soucier des dégâts, M.D.S. prit la fuite. Il fut intercepté à son domicile et son permis d'élève lui fut retiré.

SAINT-AUBIN

Inattention et feux...

Samedi, vers 15 h 30, une voiture conduite par M. E. M., de Neuchâtel, circulait sur la N 5 de Saint-Aubin en direction d'Yverdon. Quatre cents mètres environ avant l'hôtel-restaurant de la Mouette, le véhicule qui le précédait et que conduisait M. C.-A. S., de Bellelay, ralentit. M. M. voulut le doubler et il se déplaça alors sur la voie centrale, mais sa voiture fut alors heurtée sur le côté gauche par celle conduite par M. A. G., de Neuchâtel également, qui s'apprêtait à effectuer le dépassement de ces deux premières voitures. Sous l'effet du choc, la voiture de M. M. heurta encore celle du conducteur jurassien. Pas de chance ! Trente minutes après cet accident, M. C.-A. S., dont le véhicule se trouvait éloigné du lieu de cet accident, a été prié de revenir sur les lieux et d'aller tourner au pont de la Raisse. Revenu sur place, il a voulu traverser la chaussée pour s'arrêter dans le parking situé à 400 m de la Mouette. Mais il a traversé au moment où arrivait d'Yverdon deux voitures, la première conduite par M. C. V., du Grand-Lancy, l'autre par un automobiliste allemand, M. E. J. Le Genevois freina en voyant le véhicule jurassien traverser la route, mais l'allemand fut surpris par ce ralentissement et sa voiture heurta le véhicule de M. C. V. ...

INFORMATIONS SUISSES

Ciba Geigy en 1980

BÂLE (ATS). - En dépit d'un bénéfice net en baisse de 7% (305 millions de francs contre 322 millions en 1979), le groupe Ciba-Geigy peut être satisfait des résultats de l'exercice 1980. C'est l'avis du président de son conseil d'administration, M. Louis von Planta, exprimé devant la presse, mercredi, à Bâle. En établissant ses résultats « à la valeur du jour », le groupe veut éliminer les profits apparents dus à l'inflation et permettre une meilleure comparaison de ses performances avec celles de la concurrence. Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires a progressé de 20 pour cent (15 pour cent si l'on fait abstraction des nouvelles participations) pour dépasser la limite des 10 milliards et se chiffrer à 11,9 milliards de francs. Le cash flow a passé tout juste le seuil du milliard, progressant de 8%.

Les marmottes sont sorties pour Pâques

SAAS-FEE (ATS). - Les marmottes valaisannes « n'ont pas posé de lapin » aux touristes de Pâques. Fidèles à leur rendez-vous printanier, elles ont mis le nez dehors cette semaine. On a vu ces jours les premières marmottes du côté de Saas-Fee et dans la vallée des Dranses. Selon les spécialistes en la matière, les récents coups de fœhn et les pluies du début avril ont été bénéfiques en faisant disparaître la neige sur les pentes bien exposées. On estime à plus de 15.000 le nombre de marmottes qui peuplent actuellement les Alpes valaisannes. Certaines sont tout à fait habituées aux touristes. Il ressort d'une statistique publiée ces jours par l'Etat du Valais qu'il existe actuellement dans le canton près de 16.000 chamois, 2600 bouquetins, 4000 chevreaux, tandis que 32 aigles seulement ont été observés par les gardes-chasse en 1980. Le « roi des airs » auel on reprochait parfois jadis, dans certains villages des Alpes, « d'enlever les enfants qui s'attardaient dans les champs après l'école » n'est nullement en voie de disparition puisque plusieurs nouveaux couples ont été recensés ces dernières années.

CORTAILLOD

Grand exercice des sapeurs-pompiers

Sous les ordres du capitaine François Schreyer, les sapeurs-pompiers de Cortaillod ont accompli, vendredi soir, l'exercice général qui mettait un terme aux entraînements printaniers. Le scénario se déroula dans un vieux quartier compris entre la rue de la Fin et la rue des Meillers, plein de courtes, de passages étroits donnant sur des arrière-d'immeubles anciens. Une explosion survenue dans un garage a propagé le feu à des maisons voisines, tel était le thème choisi. Officier d'intervention, le premier lieutenant Roger Saam sut se rendre maître de la situation en utilisant de manière adéquate hommes et matériel. Quand bien même ça grouillait de gamins dans tous les coins, faisant du gymnase par-dessus les « courses » et entre les engins, les pompiers restèrent calmes et disciplinés. Au son des tambours, la compagnie défila ensuite, rue des Coteaux, devant l'état-major, le Conseil communal et la commission du feu. MM. Pierre Hubert, député, et Francis Sigrist, chef de la PC, ont également suivi toute la manifestation.

PROMOTIONS ET RÉCOMPENSES

Au cours de la cérémonie finale et avant la soldé, ont successivement pris la parole le commandant Schreyer, M. Jean-Paul Niklaus, président de la commission du feu et M. Ch. Turuvani, président de commune, tous disant leur satisfaction quant à la bonne tenue et au travail des soldats du feu. Sont successivement appelés devant le front et félicités le lieutenant Gurtner qui a brillamment réussi les examens du cours fédéral I; les premiers lieutenants Saam et Zingre et le lieutenant Robert qui ont passé avec succès le cours cantonal du 3^{ème} degré; le lieutenant Matthey et le sergent Schild qui ont passé le cours du 1^{er} degré; l'adjudant Nater, le sergent Bonjour, le caporal Zeder et les sapeurs Bettinelli et Menha qui quittent le corps, atteints par la limite d'âge; le sergent Mœckli, le caporal Guenot et le sapeur Meisterhans qui reçoivent la plaquette pour 15 ans de service; les sergents Bonjour et Diserens qui touchent le gobelet pour vingt ans de service et le caporal Aebischer qui a reçu une assiette pour 25 ans de service. Le caporal J.-P. Chappuis a été nommé sergent-major, le caporal R. Mader a reçu les galons de sergent et enfin le sapeur Y. Vouga a obtenu ceux de caporal. F. P.

LA CHAUX-DE-FONDS

Etat civil (16 avril)

Naissances: Bühler, Philip, fils de Ernst et de Dora, née Rieder; Lara, Hervé Manuel Jacques, fils de Robert Joseph Mariano et de Françoise Liliane, née Droz-dit-Bussat; Thomi, Pierre-Michel, fils de Robert Charles Gustave et de Marinette, née Jeanfavre. Mariages civils: Aliberti, Antonino et Santamaria, Maria; Hofer, Alain Dominique et Egger, Florence Simone. Décès: Butty, Fernand, né le 14.6.1941, époux de Marlène Laurette, née Hitz; Terraz, née Götz, Pauline, née le 22.11.1888, veuve de Terraz, Ami Alexis; Monnier, Paul Philippe, né le 27.3.1911, époux de Hedwig, née Farnier.

(22 et 23 avril)

Naissances: Terraz, Eliab, fils de Samuel et de Lucia, née Manzoni; Piccinetti, Chiara Carla, fille de Bruno et de Silvana, née Agostini; Mojon, Mary-Laure, fille de Robert Georges et de Francine Dominique, née Liechti; Schlaeppli, Vincent, fils de Michel-André et de Irène Louise, née Hirt. Promesses de mariage: Dubois, Henri Louis et Geiser, Suzanne Bluette; Krebs, Michel Henri et Ryser, Carole Andrée; Gilles, Francis Henri et Pierrehumbert, Patricia Sylviane. Mariage civil: Chiuri, Angelo et Elia, Maria Eloïsa. Décès: Perrenoud, née Bernard, Lina Alice, née le 15.7.1908, épouse de Perrenoud, Camille Henri; Girardin, Henri Joseph, né le 12.6.1910, époux de Alix Cécile, née Arnoux; Evard, née Wasserfallen, Alice Madeleine, née le 13.8.1899, veuve de Evard, Louis Théophile; Ruffieux, née Wisard, Berthilde Elvina, née le 5.8.1917, épouse de Ruffieux, Louis Félix.

VAUD

La vigne vaudoise en avance

LAUSANNE (ATS). - Le débourement précoce des bourgeons dans le vignoble vaudois s'est manifesté au début d'avril avec quelque quinze jours d'avance par rapport à l'an passé. L'activité générale a été d'emblée très vive, si bien que les « bolettes » ont développé leurs feuilles avant la période pascale, au moment même d'une forte menace de gel. Grâce au peu d'humidité ambiante, la vigne a généralement résisté au froid de la nuit du samedi au dimanche de Pâques. On signale cependant quelques dégâts, dans la région du Chablais, près de Blonay (au-dessus de Vevey) à Echandens (près de Morges). Les pertes n'auront aucune influence sur la vendange escomptée: elles correspondent à l'ébourgeonnement ou « éplavage » lors des premiers travaux de la feuille.

Le Delta-club « Albatros » Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Marcel MAYOR
Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille. 125306-78

Monsieur
Marcel MAYOR

beau-père et père de Roger et Marie-Jeanne Michet, membres actifs du club. 125313-78

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

«Le corps n'est qu'une écorce, l'essentiel est invisible pour les yeux.»
Saint-Exupéry

Monsieur et Madame William Helfer et leurs enfants :
Marianne, Marie-France, Christiane et son mari Robert Schlaefli, à Neuchâtel; Madame et Monsieur D' Billeter-Helfer et leurs enfants, à Biemme;
Monsieur René Helfer, en France, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Anne-Marie HELFER
née PAROLO

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 92^{ème} année.

144392-78

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

144392-78

Je lève les yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.

Monsieur et Madame André Schenker et leurs enfants;
Monsieur et Madame José Schenker et leurs enfants;
Révérende sœur Imelda Schenker; Monsieur et Madame Pierre Schenker et leurs enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean et Pierre Keller;
Madame Nancy Keller, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Madeleine KELLER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 23 avril 1981. (Champ-Bougin 32).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

125316-78

La Direction et le personnel de la fiduciaire Schenker Manrau SA a le grand regret de faire part du décès de

Madame
Madeleine KELLER

mère de Monsieur André Schenker, président de la société. 144386-78

Dieu est amour.

Madame Fritz Dreyer-Santschy, à Hauterive;
Monsieur et Madame Willy Blaser-Santschy, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Fritz DREYER

leur très cher époux, beau-frère et parent, que Dieu a enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 77^{ème} année.

2068 Hauterive, le 26 avril 1981. (Jardillats 32).

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille, mardi 28 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

125315-78

L'ASSO section de Boudry a le pénible devoir de faire part du décès de son membre honoraire

App KETTIGER Charles
125311-78

REMERCIEMENTS

Nous avons été très touchés des nombreuses marques d'amitié manifestées pendant la maladie et lors du décès de

Monsieur
Léon GOBET

Nous remercions tous ceux qui ont partagé notre peine et tenons à leur exprimer notre profonde reconnaissance pour leur message, leur don, leur envoi de fleurs, leur présence à la messe. Nous leur disons un sincère merci.

Bevaix, avril 1981. 125305-79

Arrigo

134416-R
Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils Transports. Toutes formalités

125313-78

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Nouvelle organisation paroissiale

• ON sait que les membres de l'Assemblée de la paroisse réformée de Neuchâtel étaient appelés à voter un projet de nouvelle organisation paroissiale. Celui-ci a été approuvé par 294 oui contre 27 non.

Vitesse inadaptée

• DANS la nuit de samedi à dimanche, à Neuchâtel, M.E.B., de Neuchâtel, circulait avenue des Portes-Rouges en direction de La Coudre. A la hauteur du marché « Migros », il a voulu bifurquer à gauche, pour prendre la rue de Sainte-Hélène. A la suite d'une vitesse excessive, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui heurta le bord du trottoir et percuta une voiture en stationnement, laquelle heurta une autre voiture également en stationnement. Les dégâts sont importants.

Les anciens éclaireurs «Senecas» se sont retrouvés à Neuchâtel

• FONDÉE en 1926 par les chefs Ernest Ammann et Theodore CChampod, la troupe des «Senecas», éclaireurs romands de Bâle, a vu passer en son sein au cours des ans, de nombreux jeunes Romands ayant séjourné plus ou moins longtemps dans la grande cité rhénane. Cette troupe, qui a su créer un esprit scout vivant et efficace, a laissé chez un bon nombre de Romands, un souvenir impérissable de leur passage chez les «Senecas».

Une trentaine d'entre eux — dont plusieurs de la première heure — venus de Genève, Lausanne, Payerne, Yverdon, Zurich ou Bâle se sont retrouvés dernièrement dans un restaurant de Neuchâtel, lors d'un repas fraternel, en présence d'Ernest Ammann, fondateur de la troupe, qui devait fêter le lendemain son septante-cinquième anniversaire à Zurich.

Ces retrouvailles de plus d'un demi-siècle ont été émouvantes et se sont déroulées dans une atmosphère de chaude et fidèle amitié, propre aux scouts ayant eu le privilège de faire partie, une fois ou l'autre, à des époques différentes, de la troupe des «Senecas» de Bâle. De nombreux messages d'amitié ont été reçus, notamment de Fernand Gigon, le grand reporter en voyage à l'étranger. Cette manifestation, qui avait été organisée par M. André Toedtli, de Neuchâtel, s'est poursuivie le dimanche dans la propriété du colonel Jean-Pierre Gagnaux, qui vient d'être nommé officier de tir pour le canton de Neuchâtel.

Une étuve saute: début d'incendie

• DANS la nuit de samedi à dimanche vers 2 h 50, les services du feu de la ville ont dû intervenir à l'usine No 2 de l'entreprise Métaux précieux, à Neuchâtel, où une étuve dans un laboratoire de cyanure avait sauté, provoquant des dégâts et un début d'incendie. De la fumée et des vapeurs envahissaient le local.

De l'intérieur et de l'extérieur, à l'aide de «seaux pompes», les pompiers sont parvenus à maîtriser le sinistre. L'étendue des dégâts n'est pour l'instant pas encore connue.

Les cinq quartiers deviennent ainsi cinq paroisses: celles de la Collégiale, du Temple du bas, de la Maladière, de l'Ermitage et des Valangines. Cependant, ces cinq paroisses restent unies et solidaires dans le cadre d'une Fédération de paroisses qui prend en charge les activités concernant l'ensemble de la communauté locale, aumônerie dans les hôpitaux, enseignement dans les écoles, par exemple.

Dès lors, les autres paroisses de la commune, c'est-à-dire Serrières, les Charmettes, La Coudre et la paroisse de langue allemande ont la possibilité de se joindre à cette fédération et de prendre part aussi bien aux décisions qu'aux activités d'ensemble.

Grève de la faim en France et protestation romande à Neuchâtel

• LA Fédération romande des mouvements non violents réunie samedi et dimanche à Neuchâtel a publié un communiqué dans lequel elle rappelle qu'à Lyon, un prêtre, Christian Delorme, un pasteur, Jean Costil et un immigré algérien Hamid ont entrepris le 2 avril une grève de la faim illimitée. Ces trois personnes entendent ainsi protester contre l'attitude de plus en plus dure des autorités françaises vis-à-vis des immigrés. Les grévistes de la faim exigent du ministère de l'intérieur «la publication d'une circulaire stipulant que ne peuvent pas être expulsés les jeunes nés en France ou qui y ont passé plus de la moitié de leur vie».

La Fédération romande des mouvements non violents, poursuit le communiqué, a décidé de s'associer aux nombreuses manifestations de soutien à cette campagne non violente pour plus de justice. (ATS)

besançon

ville jumelle

Une météo franc-comtoise refaite à neuf

• BIEN que la station météorologique de l'Observatoire de Besançon soit une des plus anciennes de France, elle fut longtemps aussi l'une des plus négligées: locaux étroits, personnel réduit.

Mais dans le plan de réorganisation générale, Besançon n'est pas oublié maintenant. Une station régionale moderne sera construite en 1983 et, en attendant, un directeur régional a été nommé pour préparer le terrain. La future station, avec un équipement complet, comprendra un bâtiment sur trois niveaux couronné d'une bulle partiellement vitrée. L'architecture sera conçue selon la formule bio-climatique; autrement dit, il s'agit d'aménager un espace agréable à vivre, en économisant 50% de l'énergie qui serait nécessaire ordinairement.

A ce titre, on utilisera «le solaire passif» (sans appareillages spéciaux) permettant d'évaluer en même temps le gisement solaire de la région. Enfin, le nouveau directeur entend développer des relations plus suivies avec la Suisse.

«OPÉRATION POINTS ROUGES» À PLANEYSE

Ces jeunes femmes qui ne craignent pas le feu!

Elles étaient vraiment ravissantes, et impressionnantes aussi, dans leur seyante combinaison bleue, les cheveux enfouis sous le casque de plastique blanc ou rouge des sapeurs-pompiers neuchâtelois. Un extincteur de 10 kilos à la main, en cercle autour du brasier, elles étaient prêtes à l'attaquer pour le maîtriser le plus rapidement possible, sous le regard incorruptible des arbitres et chronométreurs!

SANS COMPLEXE

Une seule équipe féminine (moyenne d'âge 28 ans) s'était inscrite sur les onze formations qui se sont affrontées samedi matin sur la plaine de Planeyse inondée de soleil, sous l'égide de la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers, pour ce concours qui deviendra annuel. Et les filles des Câbles de Cortaillod, prises au jeu, malgré le trac et leur inexpérience, sans complexe, face à tous ces mâles professionnels ou semi-professionnels de la lutte contre le feu, pour la plupart chargés de sécurité dans leurs entreprises, y sont allées avec cran et énergie, sous l'œil inquiet mais confiant de leur entraîneur, Raymond Pellet.

Les interventions de M^{mes} Andrée Szczykowska, Marie-Hélène Robert et M^{lle} Béatrice Imer, dirigées avec entraînement et vigueur par M^{lle} Françoise Cartier, de Saint-Aubin, n'ont certes pas passé inaperçues et ont été applaudies par les quelque 300 personnes venues assister à ce championnat de la lutte contre le feu.

FAIRE LE POINT

C'est plus qu'un simple concours. Ceux qui y participent ont ainsi l'occasion de faire le point de leur efficacité et de combler certaines lacunes de leur formation de responsables, principalement dans le maniement des extincteurs, en face de feux types, l'un d'hydrocarbures avec des pneus, l'autre de carton et bois ou autre combustible solide. L'extinction doit se faire avec les extincteurs homologués utilisés dans l'entreprise qui délègue une équipe, et le classement final tient compte de la qualité de l'extinction et du temps utilisé.

QUELQUES SECONDES POUR LES AS

Samedi, on a vu des as, à Planeyse. En quelques secondes un feu pourtant important était éteuffé par les trois extincteurs mis en action. Encore fallait-il savoir se placer et agir! Et certains y réussissent un capital de secondes qui pesa lourdement à l'heure du classement. Il faudra qu'ils retournent à leurs extincteurs...

Intéressante et originale, utile aussi, cette compétition test sur le degré de préparation de chargés de sécurité et des services de secours dans les entreprises, a bénéficié



d'une excellente organisation, et M. Claude Frey, conseiller communal et directeur de la police du feu à Neuchâtel, n'a pas manqué de suivre les opérations jusqu'au bout, en compagnie notamment du conseiller communal von Allmen, de Colombier, qui offrit le vin d'honneur aux participants sur le coup de midi, du chef local de la protection civile, M. Romanens, et du directeur des cours cantonaux, le major sapeur-pompier René Habersaat, commandant du bataillon du chef-lieu, ainsi que le représentant de l'intendance de l'arsenal, lieutenant-colonel Porret, sur le terrain duquel se déroula cette manifestation.

Des channes et des médailles récompensèrent comme il se doit cette quarantaine de concurrents représentant neuf entreprises et établissements hospitaliers du canton dont une seulement (!) du Jura neuchâtelois.

Il faut souhaiter une participation plus étendue pour l'«Opération points rouges» du printemps prochain, afin

que les Neuchâtelois appelés à figurer dans l'équipe suisse de la finale internationales fassent honneur à leur pays!

LE CLASSEMENT FINAL

- 1. Arsenal cantonal (Colombier) 48 secondes; gagne le challenge de la Chambre cantonale, coupe «Points rouges»; 2. Hôpital psychiatrique (Perreux) 60 secondes; gagne la coupe «Points rouges»; 3. Cisac (Cressier) 65 secondes; gagne la coupe «Points rouges»; 4. Câbles de Cortaillod, 68 secondes; gagne le prix FTR; 5. Hasler Frères SA (Colombier) 101 secondes; 6. Hôpitaux Cadolles / Pourtalès, (Neuchâtel), 113 secondes; 7. Haefliger & Kaesser (Neuchâtel), 122 secondes; 8. Fabriques Tabac Réunies II (Neuchâtel) 128 secondes; 9. Home médicalisé La Sombaille (La Chaux-de-Fonds) 139 secondes; 10. Câbles de Cortaillod (féminine) 293 secondes; gagne le prix André Schwarz, La Chaux-de-Fonds; 11. Fabriques Tabac Réunies I (Neuchâtel) 338 secondes.

Prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel

La succession de M. Cavadini, les Jeunes-Rives et le reste...

Ainsi que nous l'avons encore signalé dans notre édition de vendredi 24 avril, c'est le lundi 4 mai prochain que le Conseil général de Neuchâtel désignera le successeur de M. Jean Cavadini — élu conseiller d'Etat — au Conseil communal. Mais ce n'est évidemment pas là le seul point inscrit à l'ordre du jour de la séance du législatif, tant s'en faut!

Tout d'abord celui-ci devra nommer un secrétaire à son bureau, en remplacement de M. Jean Fellrath (MPE), récemment décédé. Et puis suivent six rapports de l'exécutif.

Au sujet de l'initiative populaire «pour la création d'une véritable zone verte sur les Jeunes-Rives» et pour laquelle on votera les 13 et 14 juin prochains à la suite du

jugement rendu par la deuxième cour de droit public du Tribunal fédéral (voir notre édition des 4 et 5 avril), l'exécutif propose au législatif d'accepter la teneur du texte suivant, qui sera soumis à la consultation des électeurs:

«Les soussignés, citoyens et citoyennes exerçant leurs droits civiques dans la commune de Neuchâtel, demandant par voie d'initiative que: le parking à ciel ouvert sur les Jeunes-Rives ouest, tel qu'il a été accepté le 3 juillet 1978 par le Conseil général de la ville de Neuchâtel soit supprimé pour permettre la construction en lieu et place d'une large zone de verdure. (Un parking souterrain, englobant actuellement l'actuel quai Léopold-Robert, peut par exemple être envisagé à titre de remplacement».

APPEL AU REFUS

Inutile de dire que le Conseil communal souhaite que le Conseil général recommande aux électeurs et électrices communaux de rejeter l'initiative, puisque l'acceptation de cette dernière entraînerait des dépenses considérables, sans aucune mesure avec les possibilités d'investissement de la ville.

L'exécutif proposera ensuite au législatif de l'autoriser à emprunter un montant de six millions de fr., répartis en trois emprunts de 2.000.000 entre la compagnie d'assurances sur le vie «La Bâloise», la

caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, et la caisse de pension des Fabriques de tabacs réunies.

SUPPRESSION DES INÉGALITÉS

Pour que les habitants de Chaumont ne soient pas défavorisés par rapport aux habitants de la zone urbaine à la suite de la mise en place de l'infrastructure des égouts sur les hauteurs du chef-lieu, le Conseil communal propose de supprimer la disposition exigeant le doublement de la taxe de raccordement à Chaumont et de fixer cette taxe unique à deux francs au maximum par mètre cube de construction.

Le rapport concernant divers travaux d'intérêt local en relation avec les chantiers de la nationale 5 faisant l'objet d'un texte séparé, le Conseil général sera appelé par la suite à accepter un crédit de 100.000 fr. (dont à déduire 40% de subvention cantonale) pour l'achat d'un «véhicule pionnier» léger pour le service du feu. Enfin, et toujours en liaison avec les travaux de la N5, le Conseil général devra se prononcer au sujet d'un crédit de 1.160.000 fr. nécessaire à la transformation de la station de nécessaire à la transformation de la station pompage de Champ-Bougin.

VINGT-SIX POINTS!

Enfin, outre les... 17 interpellations, motions, postulats, et questions écrites sur lesquelles il devra se pencher (ce qui porte à

26 le nombre des points inscrits à l'ordre du jour!), le Conseil général sera prié d'accepter un nouveau crédit de 680.000 fr. pour l'amélioration des circulations en ville, projet que nous avons eu l'occasion de présenter en détail dans ces colonnes et sur lequel il est donc inutile de revenir plus longuement. (N.)

Pour les besoins de la N5

Le Conseil communal sollicite du législatif un premier crédit de 200.000 fr. pour effectuer divers travaux d'intérêt local en relation avec l'ouverture des chantiers de la N5 à Neuchâtel. Il s'agit de travaux avenue Edouard-Dubois, entre Maillefer et Les Charmettes, dans la cuvette de Champ-Coco où le Seyon doit être mis sous canalisation et détourné pur permettre la construction de l'échangeur principal de la N5 et, enfin, au Nid-du-Crô où trois pontons devront être prolongés.

L'élargissement de l'avenue Dubois en vue de l'installation du chantier N5 de Vauseyon, réparation de la galerie existante et de deux barrages du Seyon ainsi que les travaux au Nid-du-Crô représentent le montant du crédit demandé.



Saint-Blaise-Enges: le coup refusait de partir!

Il y avait un air de fête populaire, samedi, au début de l'après-midi, au cœur du vieux Saint-Blaise. Le groupe amical et sportif des «Playboys» ouvrait, devant un nombreux public, la page de la treizième édition de la course cycliste Saint-Blaise-Enges. Sous la direction de M. Michel Gonthet, la fanfare «L'Helvetia» jouait les meilleurs airs de son répertoire pendant que tous les Hinault de la région, un peu crispés, se préparaient à affronter la seule course cycliste de côte du Pays de Neuchâtel. Cinq kilomètres certes... mais 400 m de dénivellation!

13 h 30: Gilbert Facchinetti, «starter» de la compétition, grimpe sur le bassin de la fontaine de la rue du Temple et fait feu avec un pistolet d'alarme. Quelques cyclistes humoristes prennent le départ à qui mieux mieux: une marchande de glaces avec un vélo équipé d'un parasol, un marchand de petits fromages et d'autres farceurs bien décidés à faire sourire la haie des spectateurs.

LE COUP REFUSE DE PARTIR

Quinze minutes plus tard, une vingtaine d'émérites cyclistes sont alignés sous la bannière rouge. Elle flotte au vent qui se lève. Gilbert Facchinetti presse sur la gâchette du pistolet. Le coup ne part pas! Francis Rochat, une des figures fidèles de cette compétition, s'empresse de lui apporter son aide. La course aura-t-elle lieu? Moments d'angoisse: le pistolet fait la nique aux organisateurs.

Alors, Gilbert Facchinetti fait un compte à rebours. Les coureurs s'élançant au zéro. Cap sur le chemin de Creuze, le carrefour du tilleul, et la route d'Enges avec ses faux-plats qui font souffrir.

Eric Marti et Louis Rochat, vieux loups de la compétition car ils n'ont pas manqué une seule course depuis sa création expliquaient au pasteur Pierre Aemy, qui avait troqué la chaire pour la

bicyclette, les charmes du paysage fait de fraîche verdure et piqué, ici et là, de pissenlits...

Maurice Schreyer, de Colombier, a fait un parcours qui tient de l'exploit. Il a ravi à Pierre-André Jobin, de Saint-Blaise, qui n'eut cesse de le suivre de très près, le temps record de la course. Il a, en effet, gravi la côte d'Enges en 16 minutes et 59 secondes, franchissant aussi la barre des 17 minutes. Des coureurs vétérans ont obtenu des positions aussi remarquables: Georges Humbert, de Marin, bientôt la soixantaine, n'a pas dépassé vingt-cinq minutes.

La fête des «Playboys» qui avait commencé à Saint-Blaise avait changé d'altitude. C'est dans le même esprit d'amitié qui caractérise cette sympathique équipe que les coureurs et leurs proches retrouvaient leur souffle, à Enges, qui un verre de vin, qui une tasse de thé à la main.

Les résultats de la course:

- 1. Maurice Schreyer (Colombier) 16'59"; 2. Pierre-André Jobin (Saint-Blaise) 17'05"; 3. Gérard Gafner, (Villiers) 18'07"; 4. Charles Doninelli (Neuchâtel) 19'55"; 5. Constantino Basilio (Hauterive) 20'; 6. Félix Leuba, (Peseux) 22'44"; 7. Jean-Pierre Triplet, (Hauterive) 22'59"; 8. Pierre Amey, (Saint-Blaise) 23'44"; 9. Georges Humbert (Marin) 23'48"; 10. Blaise Degen, (Neuchâtel) 24'35"; puis 11. Franco Cravero, Saint-Blaise 25'24"; 12. Jacques Paccolat, Marin 25'30"; 13. Francis Bordbeck, Corcelles 26'16"; 14. Paul Zosso, Neuchâtel 28'10"; 15. Claude Darioli, Neuchâtel 29'06"; 16. Jean-Claude Jaberg, Saint-Blaise 29'15"; 17. Eric Marti, Saint-Blaise 29'30"; 18. Louis Rochat, Saint-Blaise 29'50"; 19. André Hegel, Saint-Blaise, 33'15".

Humoristes: 1. Rose-Marie Tanner, (Neuchâtel); 2. Claude Brantschen, 3. Jean-Claude Dubois, 4. Christophe Eggenschwiler, 5. Irma Wütrich (tous quatre de Saint-Blaise).

Quatre artistes fribourgeois aux Amis des arts

Quatre artistes, quatre idées, quatre réalisations. Et quatre expositions dont après Lausanne et avant Locarno et Soleure, Neuchâtel est depuis samedi le témoin. Trois sculpteurs, Hafis Bertschinger, Emile Angeloz et Claude Magnin, exposent jusqu'au 17 mai leurs œuvres avec celles de Iseult Bersier, artiste peintre, à la galerie des Amis des arts.

«... La complémentarité du cœur et de la raison ne peut être instaurée que par la prédominance du premier».

— C'est bien dans le cœur que ces artistes se sont rencontrés, s'exclama samedi lors du vernissage M. B. Bonin, président de la section fribourgeoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS), citant à plusieurs reprises M. Marc Eigeldinger. Puis: — En signe de modeste reconnaissance envers Neuchâtel, permettez-moi de placer ces quelques propos dans l'ombre d'un grand Neuchâtelois.

«... Le Beau, dans ses voyages, nous accompagne... Notre assise est dans le mouvement qui le fait voyager, comme avec nous. Nul n'y échappe, nos miettes retombent sur un sol profondément nourricier».

Autres pensées de l'écrivain neuchâtelois qu'a notamment relevée M. Bonin parce que réunies, elles trouvent selon lui une «modeste» application dans les personnalités et les créations des quatre artistes.



De gauche à droite, Bertschinger, Magnin, Angeloz et Iseult Bersier. (Avispress-P. Treuthardt)

— Parce qu'elles transmettent l'essentiel de leur art. Quatre artistes: une exposition collective — dont nous reparlerons —, l'art dans l'environnement de l'estime et de l'amitié et sûrement quelque convergence.

— C'est une bonne idée née du sculpteur Hafis d'avoir réuni quatre artistes fribourgeois, membres de la SPSAS. Empreinte d'une grande gentillesse, celle de Neuchâtel sera-t-elle sensible à cette très intéressante exposition? Si Fribourg lui reconnaît ses grands hommes, les Neuchâtelois ont boudé l'autre soir la richesse d'autres expositions. Les frontières cantonales sont-elles si infranchissables? Mo. J.

IMMEUBLES

MAGNIFIQUES PARCELLES

A vendre à Dombresson quelques
entièrement équipées, y compris chemin d'accès.
Introductions: eau, électricité, égout jusqu'à la
villa.
Place de parc. Situation tranquille, ensoleillement
optimal, transports à proximité immédiate (trolleybus).
Prix Fr. 62.000.— par parcelle d'environ 1000 m².
Renseignements : G. Bär S. A., architecte, Ecluse 34,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 35 01, ou entreprise
S. Facchinetti S. A., Gouttes-d'Or 78, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 30 23.



Nouveau
**petit chalet
mobile en bois**
comportant séjour,
chambre à coucher et
cuisine, WC/douche,
ameublement complet.
Clé en main
dès fr. 35 900.—
A Thônshaus/Berne
Au bord du lac
de Neuchâtel
Dans le Jura Bernois.
Poss. de financement.
Visite sur rendez-vous
ou demande de
documentation à
C.W. Weibel
3322 Schönblühl-Berne
031 85 06 95
(heures de bureau)

A Colombier
à louer
local 40 m²
chauffé, W.-C., eau
chaude + froide,
prises force 380 V et
220 V, accès voiture.
Pour activité non
bruyante. Libre tout
de suite. Fr. 600.— +
Fr. 50.— charges.
Tél. 53 49 78. 142904-26

A louer à
Serrières-Neuchâtel,
tout de suite ou
pour date à convenir
**PLACES
DE PARC**
Loyer Fr. 15.—
Etude
Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.
140106-26

A louer pour fin juin
à La Coudre,
**STUDIO
NON MEUBLÉ
AVEC GRAND
BALCON**
Loyer Fr. 265.—
+ charges.
Etude
Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.
140109-26

A louer pour
fin septembre, à la
rue de la Cassarde,
2 PIÈCES
avec cuisine agencée
et tout confort.
Loyer des Fr. 400.—
+ charges.
Etude
Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.
140107-26

A louer pour le
30 juin 1981 ou
date à convenir à
Peseux
**studio
meublé.**
Fiduciaire
HERSCHDORFER,
25, fbg de l'Hôpital,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 27-28.
144596-26

CORTAILLOD
A louer pour
fin septembre, dans
quartier tranquille
et de verdure,
à proximité
de l'arrêt du tram,
**APPARTEMENT
DE 2 PIÈCES**
avec tout confort.
Loyer Fr. 285.—
+ charges.
Etude
Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.
140108-26

**APPARTEMENTS
DE VACANCES**

France :
Maisons de vacances
romantiques à l'intérieur du pays, à
bas prix, individuelles.
Renseignements, tél. (061) 25 18 17.
(FAN). 144711-34

FAN-L'EXPRESS
Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hostettler

AVIS DIVERS

Le Bonheur
c'est possible
JULIEN
science du visage,
astrologie, écriture,
photo, avenir.
Tél. (021) 23 99 54,
jour, soir, samedi.
136060-10

**GODET
VINS
AUVERNIER**
142110-19

**Institut romand
d'études fiduciaires**

Investissez dans votre avenir professionnel, dans une carrière sûre, selon une formule nouvelle et originale lancée par l'UNION SUISSE DES FIDUCIAIRES (USF):
cours résidentiels par semaines entières, en groupes restreints, sans exigences préalables particulières
Nous vous proposons aujourd'hui deux cours, conduisant chacun à un certificat USF:
— **FORMATION DE COMPTABLES USF D'ENTREPRISE**
240 h en 6 semaines dont 3 semaines en 1981, 3 semaines en 1982, examens finaux compris.
Début: 18 mai 1981
Délai d'inscription: 30 avril 1981
— **FORMATION D'AIDES-COMPTABLES USF D'ENTREPRISE**
120 h en 3 semaines: 15-20, 6, 1981/31. 8 — 4. 9. 1981/16-20, 11. 1981, examens finaux compris
Renseignements et inscriptions: IREF, 1881 LES POSSES-SUR-BEX.
Tél. (025) 68 21 31. 144712-10

Super Offre FUST

**lave-linge
Electrolux WH 39**
rendement exceptionnel
4 kg. 220V / 10A

Prix **FUST** Fr. 898.—

Location Fr. 50.—/ms
durée minimum 4 mois

- Le plus grand choix en marques de qualité
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Constatment des appareils d'exposition a prix bas

Garantie de prix **FUST**:
Argent remboursé,
si vous trouvez le même
meilleur marché ailleurs

Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Villars s. Glâne, Jumbo Moncor 037/24 54 14
et 43 succursales

144849-10

**HÔTEL-RÔTISSERIE
DE LA GARE
MONTMOLLIN**
Tél. 31 11 96

Asperges de Cavallon
et toutes autres spécialités
à la carte.
Belle terrasse.

OUVERT TOUTS LES JOURS. 130664-10

Vous faites de la publicité?
Pensez alors qu'une
petite annonce
est toujours lue quand elle paraît
dans la
**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

YAMAHA

**TOUTE LA GAMME
EN STOCK**
livrable tout de suite.
Facilités de paiement.

Conseil, vente, service :
**MAISON
G. CORDEY
& FILS**
Ecluse 47-49 ? 25 34 27
NEUCHÂTEL

142448-10

**TROFITEZ!
VOS PHOTOS
COULEUR**

**À UN PRIX TORRE
SUPERAVANTAGEUX**
TRAVAUX D'AMATEURS D'APRÈS NÉGATIFS
(films 110, 120, 126 et 135)
confiés à nos soins dès le 15 avril
GRANDES COPIES COULEUR

saténées ou brillantes de formats
7 x 10, 9 x 9, 9 x 11 et 9 x 13
tirage sur papier KODAK

**LA PHOTO
NOTRE PRIX TORRE** **-50**
aussi pour vos recommandes

en plus:
* **ASSURANCE RÉUSSITE PHOTO...**
Vous payez uniquement les photos réussies; si vous le désirez celles que vous avez « ratées » ne vous seront pas facturées. (Recommandes exceptées).
* **BON DE DÉVELOPPEMENT GRATUIT...**
...d'une valeur de 2.— (prix de ce travail) remis à l'achat dans nos rayons de vos films négatifs couleur et utilisable lorsque vous nous confiez simultanément le tirage de vos photos. Avec chacune de ces pochettes un bon gratuit pour une feuille d'album photo.
* **TRAVAIL ULTRA-RAPIDE...**
... pour vos développements et copies exécutés par un laboratoire équipé de matériel le plus moderne garantissant dans les plus brefs délais un travail de toute première qualité sur papier KODAK.

... et toujours notre
**immense choix d'appareils photo
à des prix TORRE stupéfiants
AVEC 2 ANS DE GARANTIE**

serviTorre

**CHEZ LE SPÉCIALISTE
D'AVANT-GARDE!**

LE GRAND CENTRE SPÉCIALISÉ DE LA RÉGION NEUCHÂTELOISE

NEUCHÂTEL
5, Fausses-Brayes
(derrière les caves
rue des Terreaux)

Torre

GENÈVE
3, rue de Rive
5, rue Rousseau
LAUSANNE
7, rue Haldimand
11, Petit-Chêne

AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

A vendre à La Neuveville dans
magnifique situation ensoleillée et
calme, avec vue sur les Alpes et
échappée sur le lac de Biènné, très
belle

**villa
de 6 pièces**

Salon avec cheminée, coin à manger,
cuisine bien agencée, 4 chambres à
coucher, salle de bains, W.-C. sépa-
rés, garage, patio.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. (038) 24 59 59. 136043-22

**TERRAIN
à bâtir**
environ 800 m²,
à Portalan,
rive sud du lac
de Neuchâtel.
Tél. (037) 61 27 38.
136029-22

A vendre, à Saint-Martin (Val-de-Ruz)
**petit immeuble locatif
et commercial**
de 4 appartements et un local commercial.
Très bonne situation, confort, vue,
ainsi que

**2 parcelles de terrain
à bâtir**
Très belle situation, calme, dégagée.
Prix intéressant.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Etude Michel Merlotti,
pl. de la Fontaine 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 66 55
Etude Robert Schaer,
rue du Concert 6, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 45 45. 144756-22

Je cherche à acheter
à Neuchâtel ou aux environs
(réseau des trams)

UN OU DEUX IMMEUBLES
maximum 30 appartements.
Adresser offres écrites à JD 816 au
bureau du journal. 144365-22

A vendre à Neuchâtel
**appartement
4 1/2 pièces**
balcon, garage, piscine, etc.; très bon
état et standing élevé; vue sur le lac.
HOME + FOYERHAUS + HERD
rte du Châtelard 50
1018 Lausanne.
Tél. (021) 36 10 61
(B. Gugler). 142438-22

**LOTISSEMENT
«LA POISSINE»
à Cortaillod**

Plusieurs parcelles de terrains équipés
pour VILLA.

Magnifiques parcelles de 1100 m²,
arborisées, situation à proximité du
lac, tranquillité absolue.

Renseignements et pour visiter:
ACTIVIA, Pierre-de-Vinglé 14,
2003 Neuchâtel-Serrières.
Tél. (038) 31 55 44. 144856-22

Devenez propriétaire à Cortaillod,
dans un petit immeuble en construction,
très belle situation ensoleillée et
calme, d'un

**appartement
5 ou 6 pièces**
vaste séjour avec cheminée, cuisine
bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou
4 chambres à coucher, grand balcon,
garage, cavé, galetas, place de parc
ext.
Finitions au gré du preneur.
Prix par m² habitable Fr. 1670.—
SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 140361-22

A LOUER

A louer, à Saint-Aubin, pour le
1^{er} août ou date à convenir, dans une
très belle situation ensoleillée, avec
dégagement sur le lac,

**APPARTEMENT
5 pièces**

salon avec cheminée, bar, salle à
manger, cuisine agencée, 3 cham-
bres à coucher, salle de bains,
W.-C. séparés, vaste terrasse avec
grill.
Location mensuelle Fr. 900.—
+ charges.

Faire offres sous chiffres BW 819 au
bureau du journal. 136105-26

A louer à Peseux, immédiatement ou
pour date à convenir

STUDIO
cuisinette, agencée, salle de bains
avec W.-C., tapis tendus,
Fr. 250.— + charges.
Tél. 24 59 59, 53 18 02. 136044-26

CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

A louer à Couvet,
rue Jules-Bailloids 17
appartement de 4 1/2 pièces
cuisine agencée avec lave-vaisselle.
Libre dès le 1^{er} juin 1981.
Tél. (038) 25 49 92
pendant les heures de bureau. 144540-26

**Cité Bois-Soleil
Les Hauts-Geneveys**
à 10 km de Neuchâtel, vue impres-
sionnante et ensoleillement maximum

À LOUER magnifique

**ATTIQUE
240 m²**
de 3-4 chambres à coucher, salon-
salle à manger et coin feu de 120 m²,
cuisine rustique, 2 salles d'eau,
caves et 2 garages
Loyer Fr. 1500.— + charges,
libre automne 1981. 144764-26

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 27 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A louer à l'année,
à Portalan

**JOLIE
PROPRIÉTÉ**
3 chambres,
cuisine.
S'adr.: Case 195,
1530 Payerne. 136026-26

A louer pour le 30 juin 1981
BEVAIX, Monchevaux 6

studio tout confort
Loyer mensuel: Fr. 270.—
+ charges.
S'adresser à:
Département cantonal des Finances,
Gérances des immeubles, Seyon 10,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15.
142330-26

**En savoir plus
M
acheter mieux**

**Une place au soleil encore plus agréable, grâce
au tapis «gazon» MIO FLOOR.**

Les tapis «gazon» MIO FLOOR sont
faits de fibres en polypropylène
insensibles aux rayons ultra-violet: ils
ne perdent rien de leur beau vert.
Egalement insensibles aux intempéries,
ils sont imputrescibles.

Traités contre les microbes, ils sont
hygiéniques et de surcroît agréables
à fouler à pieds nus. Un petit coup
d'aspirateur ou de jet d'eau suffit
à les nettoyer.

GOLF
Genre feutre aiguilleté, à surface rase. Envers
parsemé de nodules de drainage permettant
à l'eau de s'écouler rapidement.
Poids des fibres: env. 740 g/m².
En rouleau
de 200 cm de large
le m² **17.—**
au lieu de 19.50

HERBA
Semelle en latex, «gazon» dru. Poids des
fibres: env. 600 g/m².
En rouleau de 150 cm
de large
le m² **12.50**
au lieu de 15.—

MIO FLOOR

**M-home
shop**

MIGROS
marin centre 144718-10

American filter cigarettes



NEW

Condensat 13 mg Nicotine 0,9 mg



La ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

a l'honneur de vous convoquer à son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu **MERCREDI 29 AVRIL 1981** à 20 h 15 à la Salle des spectacles à Môtiers.

Après la séance statutaire, M. Rochat, secrétaire de la Fédération cantonale neuchâteloise des Sociétés de secours mutuels, nous présentera son exposé qui a pour thème:

«Ce que les assurés doivent savoir sur la LAMO»

(loi sur l'assurance obligatoire pour la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques).

X Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP/localité _____
 à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
 Tél. 038-24 63 63

Vacances en Italie
 Hôtel Jolie, Bellaria à 50 m de la mer, chambre avec douche, W.C., cuisine soignée. Tout compris, à partir de lires 15.500.
 Renseignements et inscriptions: Tél. (038) 31 48 07.

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

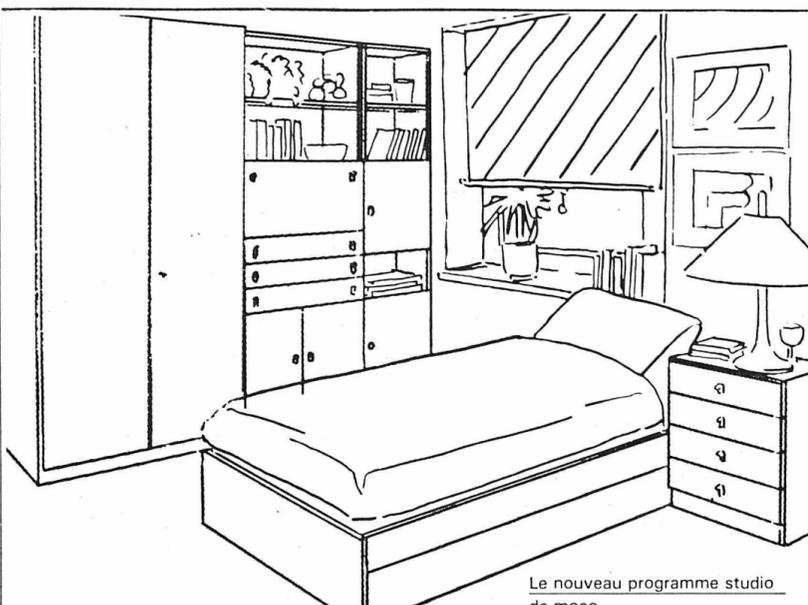
E	E	T	I	S	S	U	E	R	S	R	E	S	E	L
S	L	E	E	R	R	E	S	U	S	U	R	E	T	U
I	C	L	E	E	E	E	E	E	S	O	P	P	O	
T	O	I	X	I	T	P	E	S	C	O	T	S	O	N
E	N	O	E	M	A	R	G	E	E	E	D	I	O	R
N	O	T	A	L	L	I	A	P	I	R	E	R	C	A
O	M	E	T	A	I	C	S	T	N	O	T	C	I	D
M	U	D	E	P	D	S	I	L	I	A	V	A	R	T
S	E	N	N	E	R	M	T	A	N	U	T	R	O	F
E	S	I	A	N	A	L	I	M	I	E	N	O	C	I
X	U	O	M	I	L	E	A	R	E	I	S	S	O	D
E	M	M	E	I	A	M	R	O	R	E	R	E	C	A
N	E	E	N	E	M	I	T	N	I	A	R	R	O	L
N	I	T	E	R	A	R	T	A	T	N	E	T	T	A
A	D	I	R	E	L	P	A	R	E	G	A	N	E	M

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un mot signifiant « Bulletin de sortie ». Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

- Acérer - Acre - Amitié - Annexe - Aretin - Attentat - Attrait - Diction - Dilate - Dossier - Etoile - Fortunat - Icône - Inini - Lapsus - Lerida - Leser - Limoux - Lorrain - Ménager - Menée - Milanais - Monétise - Monocle - Muse - Nostoc - Oppose - Ormaie - Palmier - Pedum - Pèse - Prime - Rennes - Réussite - Roide - Sage - Scirpe - Serre - Témoin - Travail - Tresse - Utérus.

(Solution en page radio)

"Au self" Meubles à emporter «sous le bras»

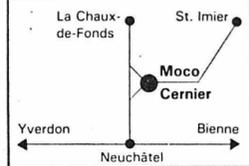


Le nouveau programme studio de moco



Parking gratuit

Dans l'image un exemple de combinaisons parmi des centaines. Aménagez votre studio, chambre à coucher, vestiaire, salle à manger ou salon à votre goût. Eléments de base en pin-décor facilement transportable et à monter soi-même... à des prix moco! Inspirez-vous «au self».



Expo et stock 10 000 m²
 Renseignements: Tel. 038/53 32 22

- Facilités de paiement
- Essence discount Diga

moco meubles

Vente aux particuliers:

Lu	14.00 - 18.30
Ma-ve	09.00 - 12.00
	14.00 - 18.30
Sa	09.00 - 12.00
	13.30 - 17.00

Le grossiste qui détaille

QUEL EST LE BUT DE LA VIE?

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA CONNAISSANCE QUE RÉVÈLE MAHARAJ-JI

LUNDI 27 AVRIL À 20 h 30 A L'EUROTEL/NEUCHÂTEL ENTRÉE LIBRE

cette semaine :

La reine des bières
CHAMPIGNEULLES
 Bière d'Alsace

le 6 pack 33 cl **2.55**

LOEW & CIE CENTRES - VINS
 038 31 32 32 31 65 65

«Aux Caves du Palais» Ch. des Noyers NEUCHÂTEL PESEUX

Scholl pour partir d'un bon pied

Rugosités et callosités aux pieds, jambes, coudes et mains sont facilement effacées avec la **crème à gommer Scholl**.

Odeur des pieds. Les nouvelles **semelles déo de Scholl** suppriment l'odeur désagréable des pieds.

Pieds fatigués. Un bain de pieds avec les **sels Scholl** rafraîchit, désinfecte et nettoie la peau.

Cors, durillons. Zino Pads de Scholl agissent vite et efficacement.

Mauvaise odeur et transpiration des pieds. Pour les prévenir recourez aux **sprays Scholl**, désodorisants et rafraîchissants.

Pieds surmenés. Un massage quotidien avec la **crème Scholl** fortifie jambes et pieds.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
 SEYON 8 - NEUCHÂTEL - ☎ 24 66 33

SANS SOUCIS

SKIN REPAIR CONTROL

le cosmétique dont on parle - questionnez votre dépositaire!

American filter cigarettes

Votre atout: Audi/VW!

Grand tirage au sort!

PANESPO NEUCHÂTEL

Samedi le 2 mai 1981 10.00 - 21.00 heures
 Dimanche le 3 mai 1981 10.00 - 19.00 heures

Exposition de voitures neuves

avec, en première, les nouveaux modèles Scirocco, Passat, Passat Variant, Audi Coupé, Quattro, Utilitaire diesel et versions E!

- Buvette ● Présentation de la gamme PORSCHE
- Un choix de nos meilleures occasions avec notre fameuse garantie d'une année

Garage Hirondelle, Pierre Senn, Neuchâtel
 J.F. Bühler, Garage de Bellevaux, Neuchâtel

Sous le patronage de l'AMAG Schinznach-Bad (Importateur général des marques Audi/VW/Porsche).

BISTRO ET CAVEAU marin centre

Ouvert du lundi au vendredi de 9h. à 21h.30. le samedi de 9h. à 17h.

Le rendez-vous de toute la famille ☎ 038 33 75 22

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN
 Auvernier: Garage du Port, F. Sydler, 31 22 07.
 La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52
 Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat, 61 11 86.

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72
 Fleurier: Garage L. Duthé & Fils, 61 16 37.
 Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74.
 Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

A la séance du Conseil général de Cernier

Un boni pour les comptes et des sous pour les bâtiments

Le Conseil général de Cernier a siégé l'autre soir pour liquider un copieux ordre du jour dont plusieurs points concernaient des demandes de crédits destinés à la réfection d'immeubles communaux. Tous ces crédits ont été accordés: Cernier poursuit donc sa politique d'assainissement des immeubles communaux dont la réfection de la salle de gymnastique, achevée récemment, constitue l'un des éléments majeurs. Cette année, l'immeuble appelé « école ménagère », Stand 4, sera amélioré pour 45.000 fr., alors que le chalet de la Gautreine, loué au syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz, alpage vraiment vétuste, sera rendu plus conforme au style de vie 1971 par un apport communal de 75.000 fr. Mais avant que ces crédits ne soient accordés au Conseil communal, les comptes de la commune ont été présentés, et adoptés: ils bouclent par un boni de quelque 2500 fr., une fois 100.000 fr. versés en amortissement extraordinaire sur les travaux de réfection de la salle de gymnastique.

Les comptes 1980 ont été adoptés sans questions, à l'unanimité. Ils étaient particulièrement bien présentés, aucune information financière n'y manquait, et les conseillers généraux, dirigés par M^{me} Claire Wermeille, présidente, en présence des cinq conseillers communaux et de l'administrateur, ont rapidement passé sur les multiples rubriques. Une seule question: quelle dette par habitant la commune de Cernier supporte-t-elle? M. Fontaine donna la réponse, 2054 fr. par habitant pour 1979, ainsi que quelques repères: en 1977, ensemble des communes neuchâteloises, 4234 fr.

Neuchâtel en 1979, 6284 fr.; La Chaux-de-Fonds: 5532 fr.; Fontaines, 5574 fr.; et Cofrane, 39 fr. Le cap des 4 millions d'endettement sera franchi cette année pour Cernier.

DÉZONAGE

Peu de questions sur l'adoption de crédits pour la réfection de l'immeuble Stand 4, et de la Gautreine: question de tuiles, de ferblanterie pour le premier, de révision du bail pour la seconde au cas où le bailleur ne consentirait pas un investissement proportionnel à celui de la commune.

Une opposition de principe personnelle, de M. Gil Stauffer, au dézouage de quelque 11.000 m² dans le but de créer une zone de sport. Deux arguments à cette opposition: cela crée un précédent et enlève beaucoup de sa valeur au règlement d'aménagement adopté en 1974; il faut impérativement cesser de dévorer à tout propos le terrain agricole, surtout dans ce canton, fut-ce pour des tennis. L'arrêté n'en est pas moins adopté.

Le Conseil général refuse ensuite comme un seul homme de créer une commission de salubrité publique. Ce qui réjouit fort les membres du Conseil communal, qui se voyaient déjà contraints de mettre sur pied un règlement et des modalités d'application. Un parfait accord réunit la gauche et la droite sur cette question, comme sur la naturalisation de M. Bruno Leitner, jeune boulangier de 20 ans parfaitement bien intégré à Cernier puisqu'il y a suivi toutes ses classes primaires et secondaires, qu'il y est actuellement fixé.

UNE COMMISSION ÉNERGIE ?

L'accord est moins évident sur la motion du groupe socialiste demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre sur pied une commission « énergie » qui aurait pour tâche l'adaptation des directives cantonales et fédérales aux conditions locales, recommandations et propositions en matière d'économie ou de diversification des sources d'approvisionnement, mesures relatives aux bâtiments communaux, information, etc. La commission paraît superflue aux opposants qui considèrent le Conseil communal compétent pour ces questions, ce dernier l'a prouvé d'ailleurs en équipant la salle de gymnastique de capteurs solaires, en se préoccupant de l'amenée de gaz naturel dans la commune.

— L'énergie est affaire de spécialistes, déclare M. Tripet (lib) et si ce n'est que pour informer sur des bricolages dont chaque revue spécialisée fait le tour, cela ne justifie pas une commission.

Les motionnaires, MM. Eric Vittoz et Gil Stauffer défendent leur inspiration: — Moins d'Etat, plus de liberté, c'est très beau, mais cela signifie surtout plus de commune! plaide le second. Il faut prendre des initiatives et ne pas laisser les responsabilités à l'Etat et aux spécialistes, trop heureux d'édicter leurs normes.

Et l'orateur de se référer à ce que cela donne en matière de salubrité publique... ce qui détend un peu l'atmosphère. Pas pour longtemps, car, encore que les promoteurs se défendent de vouloir enlever des compétences au Conseil communal, M. Marthaler

n'est manifestement pas très satisfait quand pour une seule voix d'écart, la prise en considération de la motion est votée. On n'y croit pas, on revote. Même résultat. Trois questions dont le contenu n'a pas encore été communiqué au Conseil communal ne peuvent, et pour cause, recevoir une réponse précise: l'une concerne l'entretien de la place de jeux en lisière de forêt. Les propriétaires de chiens sont toujours aussi désagréablement indisciplinés et mènent leurs bêtes se soulager sur des terrains aménagés en place de détente. Les employés de la voirie ne sont que trois...

Les deux autres questions concernent l'une la place de jeu pour les enfants et les dangers qu'elle comporte, l'autre la réponse du Conseil communal à la consultation cantonale sur l'exercice des droits civiques. Aux « divers », M^{me} Vittoz demande la pose de bancs le long des rues accessibles aux vieilles personnes qui ne peuvent plus grimper jusqu'en lisière de forêt. La chose est à examiner, mais toujours les crottes de chiens.

VIDÉO 2000

M. J.-Ph. Schenk, conseiller communal, a ensuite présenté un rapport sur les possibilités d'installation de télévision par câble à Cernier. La société Vidéo 2000 a fait des propositions intéressantes qui pourraient, si elles sont adoptées rapidement par les trois communes concernées, Cernier, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, être menées à bien dans un proche délai: travaux en 1981, fonctionnement en 1982. Une information détaillée sera donnée dans les communes.

La séance du conseil général s'est terminée dans la bonne humeur par une fondue partagée avec une dizaine de jeunes nouveaux citoyens.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56 ou 53 22 87.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.
Musée régional: château de Valangin, ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.



— Maman, tu m'achètes un pull-over?

Coffrane: la foire et... la neige!

Elle est là, la foire; elle est là, la neige! Presque une tradition, même si la saison a déjà offert des apparences d'été, avec plus de vingt degrés, avec un mai tout luisant et frétilant, des cerisiers en fleur en veux-tu, en voilà. Ceux qui connaissent bien le pays se gardent d'adopter le printemps avant la foire de Coffrane, et cette année certes ne les contredit pas: retour de blizzard, de brouillard et de neige sur les premières vaches dehors en ce triste dimanche. Carrousel et bancs de plantons exorciseront-ils ce méchant retour de grisaille?

La bonne humeur des chalandes n'en sera peut-être pas gâtée, entre cornets à la crème et tour de manège. L'animation traditionnelle tiendra de toutes façons le village en éveil jusqu'aux petites heures. On mange dans les restaurants, à la salle de paroisse, et on baguenaude partout.

Ch. G.

CHEZ LES SCOUTS

Les cadres de la communauté scout de Val-de-Ruz se sont rendus dernièrement à Berne pour visiter le nouveau centre scout qui abrite le matériel (centre d'achat national pour toutes les troupes, les secrétariats fédéraux éclairés et éclairées, les archives et la cinémathèque). Le reste de la journée fut consacré à la visite du Palais fédéral et du Tierpark avec, naturellement, un arrêt à la fosse aux ours.

Les activités des éclaireurs sont axées sur la préparation des camps, de patrouilles en mai et juin et celui d'été, en août à Tessin. Les éclaireuses prévoient un camp de deux jours. L'achat de deux nouvelles tentes permettra à toutes les unités de

disposer du matériel nécessaire à la vie des camps.

Les louveteaux, répartis en trois sizaines, continuent leur progression dans l'aventure du monde merveilleux du Livre de la jungle.

L'an dernier, pour la première fois, les éclaireuses avaient tenu un banc à la foire de Dombresson avec un réel succès. Cette année, les cheftaines louveteaux et les éclaireurs s'associeront à elle, le 18 mai, pour renouveler cette expérience.

Le samedi 2 mai verra le traditionnel ramassage de papier printanier à Fontainemelon. Une bonne occasion de débarrasser caves et galetas en soutenant l'œuvre scout!

M. W.

Les joyusetés de la salubrité publique

Cernier refuse donc d'avoir une commission de salubrité publique. Un refus qui sera refusé par l'Etat, cela va sans dire: les communes n'ont qu'à marcher au pas, en matière d'écoles, d'hôpitaux, d'enlèvement des ordures, de fiscalité, enfin dans tous les chapitres de la gestion. Parmi leurs tâches figurent l'inspection annuelle et obligatoire des immeubles.

Mesure de défense des locataires? Les conseillers généraux qui se sont opposés à la mise en place de cette instance ont plutôt l'impression que l'Etat veut les contraindre à mettre sur pied une véritable inquisition. Le règlement est taxé de « moyenâgeux », « vieillot », « désuet ». Il faut bien admettre que quand il fait l'obligation aux inspecteurs de dénoncer le logement malpropre, mal tenu ou en désordre, il ouvre la porte aux interprétations subjectives les plus abusives.

Qu'est ce qui fera foi, quelle sera la référence: l'ordre et la propreté « suisses », ou celle que chacun juge nécessaire et suffisante? Quand à la mission qui est faite aux commissaires de « signaler au médecin cantonal tous les cas de maladies transmissibles qu'elle découvre et qui ne semblent pas avoir été déclarés », cela ne sent-il pas son petit rapporteur, avec tous les risques d'incompétence et de règlement de compte que cela comporte? Pour les épidémies, dont le médecin cantonal doit également être avisé, n'appartient-il pas au médecin régional de juger de la situation? On se croit à lire ce règlement dans quelque cité en état de siège, guettée par la révolution et la famine tout à la fois, couvée par la peste.

Une peste que personne ne veut assumer à Cernier: celle de mettre le nez, dans les affaires de son voisin.

Ch. G.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une conférence neuchâteloise à la Sorbonne

De notre correspondant:

Depuis une vingtaine d'années, Monsieur René Sandoz, docteur ès sciences, ancien professeur à Grandchamp, puis à Cescole, s'est consacré à une recherche fondamentale sur la musique. Cette longue étude fait voir, sous un jour nouveau, bien des aspects du mécanisme physio-psychologique de l'audition et de la perception musicale.

En mars dernier, M. Sandoz a été invité à présenter les résultats de ses travaux à la Sorbonne, aux cours de musicologie du professeur Léothaud. La grande valeur pédagogique et la nouveauté des textes présentés a incité le professeur Léothaud à demander l'autorisation d'en photocopier de larges extraits pour les utiliser dans ses cours.

Par ailleurs, M. Sandoz a été pressenti pour donner, l'an prochain, un exposé sur le même sujet aux Journées d'Etudes du festival international du son à Paris. Nous allons essayer de résumer en quelques lignes l'essentiel des nouvelles réflexions de M. Sandoz.

En plaisantant à peine, on pourrait affirmer que, dans la nature, les sons n'existent pas! En effet, il ne s'agit alors que de vibrations, dont une partie seulement (spectre des fréquences audibles) sera transformée en sons, et encore à condition qu'il se trouve là une oreille pour capter ces vibrations, car elle seule est capable de transformer ces vibrations en sons! Et encore les sons entendus par le propriétaire de cette oreille ne constitueront pas obligatoirement de la musique!

On conçoit ainsi l'intérêt qu'il peut y avoir à décomposer strictement le déroulement temporel du phénomène et à analyser successivement les trois domaines scientifiques concernés qui sont bien différents: la

physique pour la création et la propagation des vibrations, la physiologie pour la création des sons par l'oreille, et la psychologie pour la reconnaissance de la musique par le cerveau, même si cette succession de phénomènes ne dure en réalité que quelques dixièmes de seconde.

LA MUSIQUE EST UN MESSAGE

Il est généralement admis que la musique est un message. Or, pour pouvoir comprendre un message, il faut qu'il existe entre celui qui émet et celui qui écoute une convention tacite, un code. Dans le cas du langage, ce code comprend le vocabulaire, la syntaxe et la grammaire. La recherche essentielle de M. Sandoz consistait donc à trouver comment s'établissent les codes qui permettent de chiffrer et de déchiffrer le sens du message musical. De tous les

éléments qui constituent la musique, c'est la hauteur des sons qui a toujours été considérée comme la caractéristique essentielle. C'est elle qui détermine, dans la monodie, le charme ou la platitude d'une mélodie et, dans les polyphonies, la beauté ou la laideur de l'harmonie. On comprend dès lors l'importance des diverses gammes qui constituent une codification de la hauteur des sons acceptables en tant que musique. Si la musique pouvait être faite en assemblant des sons au hasard, les gammes n'existeraient pas!

LA GAMME EST UN CODE DE DÉCHIFFRAGE

Les gammes, en effet, ne sont pas constituées au hasard. Elles sont la conséquence de phénomènes naturels comme les vibrations harmoniques, les sons subjectifs et la

perception logarithmique des fréquences par l'oreille. Ainsi, lorsqu'on étudie les différentes gammes, ethniques ou historiques, on est frappé par la similitude de leurs positions tonales. Il y a à moins de différences, entre elles, qu'entre une langue parlée et ses patois régionaux.

Les résultats des recherches de M. Sandoz bousculent les idées reçues dans les conservatoires. Ainsi la gamme bien tempérée n'est plus considérée comme un simple compromis favorisant l'accordage des instruments à sons fixes (orgue, piano, clavecin), mais comme une conséquence directe de la perception logarithmique des fréquences par l'oreille, donc comme une sorte de nécessité physiologique innée. Cela conduit à un renversement des valeurs des gammes choisies historiquement comme bases de la construction musicale. En particulier, l'harmonie, c'est-à-dire la distinction entre un do dièse et un ré bémol par exemple, dans la gamme de Pythagore ou dans celle de Zarlino dite « naturelle », apparaît ici comme une aberration due simplement à l'approximation insuffisante des calculs de ces deux auteurs.

C'EST LE CERVEAU QUI FAIT LA MUSIQUE

La musique, comme le langage, se déroule dans le temps. Dans les deux cas chaque élément tient son sens de ceux qui l'ont précédé, et c'est là qu'intervient la mémoire sans laquelle il n'existerait ni conscience, ni intelligence, ni imagination, ni jugement.

Une note isolée, si magnifique soit-elle, n'a qu'une signification musicale très réduite. Placée dans une phrase musicale, son sens lui vient de ce qui a précédé et de ce qui suivra car l'auditeur suit une piste; il joue un rôle actif dans cette quête du message. Sans cesse, à l'aide de la mémoire, il procède par catégorisation, mémorisation et anticipation, et c'est cela qui rend l'écoute de la musique si enrichissante. Les psychophysiciens considèrent que la mémoire enregistre et fait reconnaître des formes. Or la musique contemporaine, surtout par l'atonalité et ses dérivés, s'évertue à supprimer toute forme naturelle reconnaissable. Elle s'exprime à la manière des précieuses ridicules. Il n'est donc pas étonnant qu'un public sincère s'en désintéresse et que ses sources tarissent rapidement car rien ne ressemble plus au chaos qu'un autre chaos. En fait, elle paraît déjà singulièrement démodée.

Croire que le langage de la tonalité est épuisé est aussi stupide que de prétendre qu'en littérature tout a déjà été dit. L'intérêt des thèses de M. Sandoz provient aussi du fait qu'elles s'appliquent à toutes les sortes de musiques, aussi bien populaires que savantes. Ces musiques sont autant de messages qui nous atteignent plus ou moins profondément et peuvent aller du simple passe-temps agréable à la possession entière de notre être.

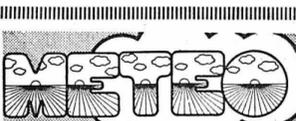
La musique est vivante parce qu'elle nous parle de l'homme. Elle nous atteint directement dans ce que nous ressentons et, ainsi, elle ne peut pas nous mentir.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Fermé.
Musée d'ethnographie: Fermé.
Musée d'histoire naturelle: Fermé.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Arcades: 15 h, 20 h 30, Eugenio, 16 ans.
Rex: 20 h 45, Signé Furax. 12 ans. 2^{me} semaine. Studio: 15 h, 21 h. La « prof » connaît la musique. 18 ans.
Bio: 18 h 15, 20 h 45, Raging Bull. 16 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, Le roi des cons. 16 ans. 2^{me} semaine. 17 h 45, Mimi métallurgiste blessé dans son honneur. 18 ans.
Palace: 15 h, 20 h 45, Big Boss. 16 ans. 18 h 45, Mystique. 20 ans.
CONCERT. — Jazzland: Festival de jazz.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h. Téléboite: Tél. 46 18 78.
SOS FUTURES MÈRES (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La phar-

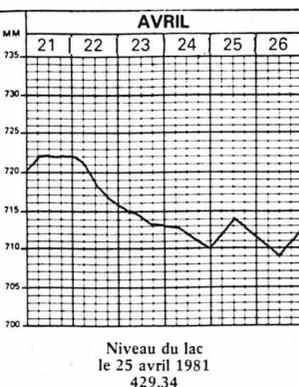
macie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, tél. 31 11 31.
AUVERNIER
Galerie Numaga 1: fermée le lundi.
Galerie Numaga II: fermée le lundi.
BEVAIX
Galerie Pro Arte: fermée les lundi et mardi.
CORTAILLOD
Galerie Jonas: fermée le lundi.
HAUTERIVE
Galerie 1916: fermée le lundi et mardi.
Atelier photographique: fermée le lundi.
LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Marianne Eigenheer, aquarelles.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les petites garces.



Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 10 degrés; Bâle-Mulhouse: couvert, 6; Berne: couvert, 5; Genève-Cointrin: couvert, pluie, 3; Sion: couvert, 6; Locarno-Monti: couvert, pluie, 9; Saentis: nuageux, -1; Paris: nuageux, 9; Londres: nuageux, 7; Amsterdam: couvert, pluie, 11; Francfort: couvert, 18; Berlin: serein, 15; Copenhague: serein, 10; Stockholm: nuageux, 9; Helsinki: nuageux, 5; Munich: peu nuageux, 19; Innsbruck: nuageux, 15; Vienne: nuageux, 13; Prague: peu nuageux, 15; Varsovie: nuageux, 9; Moscou: nuageux, 8; Budapest: nuageux, 18; Belgrade: nuageux, 21; Istanbul: serein, 19; Athènes: nuageux, 22; Rome: nuageux, 21; Milan: couvert, pluie, 13; Nice: couvert, pluie, 10; Palma-de-Mallorca: nuageux, 14; Madrid: nuageux, 10; Lisbonne: nuageux, 12; Tel-Aviv: serein, 25.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



Prévisions pour toute la Suisse

La perturbation associée à la dépression de la Manche ne traverse que très lentement la Suisse, où elle influencera encore le temps aujourd'hui.

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais: le ciel restera très nuageux à couvert et des pluies se produiront encore (neige au-dessus de 5800 m). Elles deviendront intermittentes et quelques brèves éclaircies pourront apparaître. La température restera comprise entre 1 et 5 degrés. Vents modérés du sud-ouest en montagne puis en baisse.
Sud des Alpes et Engadine: couvert et encore des précipitations, mais plus temporaires. Température restant voisine de 7 degrés.
Evolution pour mardi et mercredi: au nord: variable, quelques précipitations, froid. Au sud: mardi éclaircies, mercredi assez ensoleillé, plus chaud.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 25 avril 1981. Température: moyenne: 11,4; min.: 5,3; max.: 17,3. Baromètre: moyenne: 712,6. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: modéré; sud-est, faible de 9 h à 14 heures. Etat du ciel: légèrement couvert à clair. Couvert le soir.

Observatoire de Neuchâtel: 26 avril 1981. Température: moyenne: 4,8; min.: 2,1; max.: 8,4. Baromètre: moyenne: 711,2. Eau tombée: 3,5 mm. Vent dominant: direction: nord-ouest; force: modéré à fort jusqu'à 12 h 15; sud-ouest, modéré. Etat du ciel: couvert. Pluie dès 15 h mêlée parfois de neige.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin juin 1981 pour Fr. 28.50
* jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 89.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUEVLE
tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cesses impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing
Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87
Monsieur Serge SUTER, propr. présente une de ses nouveautés: «Jazz Mixed Grill» mercredi soir 29 avril de 19 h - 1 h avec la formation de jazz britannique The Piccadilly Six
Prière de réserver 144883-80

127^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Week-end noir: trois morts sur les routes du Vallon



Aux Bayards: tout ce qu'il reste de la voiture de M. Clavel. (Avipress-P. Treuthardt)

De notre correspondant:

Le dernier week-end de ce mois d'avril aura été particulièrement tragique et ensanglanté sur les routes du Vallon, à quelques heures seulement d'intervalle.

En effet, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h 15, M. Roland Clavel, 26 ans, agriculteur, célibataire, de Ronde-Cheux près de la Chatagne, sur territoire communal de La Brévine, circulait en auto du Cernil en direction des Bayards.

A la sortie d'un virage à gauche, avant le tronçon rectiligne de « Bellevue », M. Clavel, en raison d'une vitesse inadaptée, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui partit en dérapage, sortit de la route sur la gauche où il heurta un bouquet de sapins.

La voiture fit un demi-tour sur elle-même et le conducteur fut éjecté. Bien que promptement secouru, M. Clavel, grièvement blessé, fut transporté en ambulance à l'hôpital de Fleurier où il devait décéder lors de son admission.

• TERRIBLE CHOC: DEUX MORTS

Samedi à Pers-Midi, vers 14 h 20, un nouveau drame devait avoir lieu à Boveresse, sur la route internationale Neuchâtel - Pontarlier.

Au volant d'une voiture, M. Joao Goncalves, célibataire, 29 ans, ressortissant portugais, résidant 26, rue du Quarre, à Couvet, roulait direction Couvet - Fleurier.

Il était précédé par un bus et un tracteur qui remorquait un char de bois. A la suite d'un excès de vitesse, l'auto de M. Goncalves fut déportée sur la gauche de la chaussée; elle traversa la route, monta sur un talus herbeux puis s'écrasa contre le pilier du pont du cimetière pour retomber sur la chaussée.

Grièvement blessé, le conducteur et son passager M. Arcilio Dias — ou Pinto-Dias si l'on s'en réfère à la coutume lusitanienne de faire précéder le nom du père de celui de la mère — ont été conduits à l'hôpital de Couvet, où ils étaient décédés lors de leur arrivée. M. Dias était âgé de 22 ans.

L'auto — un amas de ferraille — a été remorquée dans un garage de Travers, et celle de M. Clavel dans un garage fleurisien.

Les deux victimes portugaises travaillaient aux cultures de champignons, Santana, à Saint-Sulpice et Noiraigue. M. Pinto-Dias habitait aussi rue du Quarre, à Couvet.

Dans les deux cas, des agents de la police cantonale des Verrières, de Fleurier, Môtiers et Couvet se sont rendus sur place pour procéder aux constatations d'usage. Pour l'un et l'autre de ces accidents, l'action pénale est clôturée par la mort des conducteurs.

A Boveresse, la route internationale a été sur un tronçon interdit à la circulation pendant un moment, le trafic étant détourné par l'intérieur de la localité.

• LA COUPE EST PLEINE!

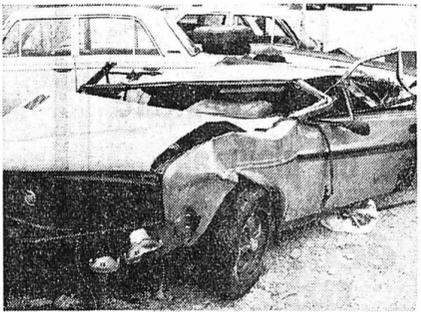
Trois tués samedi, 15 jours auparavant une victime encore entre Longeauge et Buttes, sans compter qu'il y a dix mois bientôt, on déplorait deux morts et deux blessés à la Caroline près de Fleurier, la coupe est pleine! D'autant que tous ces accidents sont dus à des excès de vitesse ou à un dépassement trop audacieux.

Il semble qu'en dépit de tout, ces drames ne serviront jamais de garde-fou et que, hélas, ce seront presque

toujours de jeunes vies qui seront sacrifiées sur l'autel de la vitesse. Cela est non seulement navrant, mais surtout grave...

Rappelons aussi que c'est à peu près au même endroit ou à eu lieu l'accident de samedi après-midi, que s'était déroulée le 15 janvier 1978 une autre tragédie de la route où de nuit trois ressortissants suisses et trois Portugais avaient trouvé la mort au cours d'une collision, dont les circonstances n'avaient pu être déterminées avec exactitude.

Enfin, signalons encore, pour compléter ce noir tableau, que vendredi en fin d'après-midi sur la route principale, un accident s'était déjà produit. M^{me} Suzanne Barraud, 69 ans, de Couvet, roulait à bicyclette. A la hauteur de la piscine, elle a soudainement obliqué à gauche et sa bicyclette a été renversée par une automobile qui a dû finir sa course sur le pas de la piscine. Transportée à l'hôpital de Fleurier, M^{me} Barraud, qui souffre notamment d'une fracture au bassin, a dû subir une intervention chirurgicale. G. D.



A Boveresse: ils étaient deux dans le véhicule.



(Avipress-P. Treuthardt)

Maisonnette en feu au-dessus de Môtiers

De notre correspondant: Samedi après-midi vers 15 h, le Centre de secours du Val-de-Travers était informé qu'un incendie venait de se déclarer à Riaux, au-dessus de Môtiers, près du chalet du Ski-club de la localité.

Un habitant du chef-lieu du Vallon possède à cet endroit, à l'orée de la forêt, une maisonnette en bois où il range son matériel apicole.

Ce propriétaire a amorcé à l'intérieur de la construction un enfumoir avec du papier de journal, auquel il avait mis le feu. Puis il a jeté ce papier à terre en le piétinant.

Sans doute ne l'a-t-il pas suffisamment éteint, par négligence, et c'est ce qui a provoqué l'incendie attisé par le vent.

Sous la direction de M. Michel Queloz, adjoint au commandant, cinq hommes du Centre de secours sont montés à Riaux avec le camion tonne-pompe. Le feu s'était propagé aux alentours de la maisonnette sur une surface de quelque 200 mètres carrés. Une fois vide, le tonne-pompe put se ravitailler à la citerne du Ski-club. Un groupe de pompiers de Môtiers, commandé par le capitaine Rey, s'est aussi rendu sur place.

La maisonnette est détruite et ce qu'il en restait a été démonté. Après deux heures d'efforts, tout danger étant écarté, les sapeurs de Môtiers et du Centre de secours de Couvet pouvaient rentrer chez eux. G. D.

MÔTIERS

Renard enragé

(sp) Samedi, un renard enragé a été trouvé sans vie près de la Prise-Margot, au-dessus de Môtiers. La police cantonale est intervenue pour évacuer le cadavre de l'animal.

AVIS MORTUAIRE

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Madame Charles Thiébaud-Macheret et ses enfants Charles-Eric, Pierre-Yves, Anne-Marie, Georges-André, Jean-Jacques et Mary-Line, à Buttes; Madame Georges Thiébaud-Tacheron, à Buttes;

Madame et Monsieur Ernest Schneebeli-Thiébaud et leurs filles, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Georges Thiébaud-Schneebeli et leurs enfants, à Buttes;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Thiébaud-Christener et leurs fils, à Colombier;

Monsieur et Madame Jacques Thiébaud-Jolimay et leurs enfants, à Buttes; Les familles Thiébaud, Rinsoz, Fuhrer, Privet, Mettraux, parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Emile THIEBAUD-MACHERET

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, dans sa 49^{me} année.

2115 Buttes, le 23 avril 1981.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Mat. 25: 13.

L'ensevelissement a eu lieu samedi 25 avril à Buttes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 125303-78

AVIS MORTUAIRE

Madame et Monsieur Fernand Clavel-Besse, à La Brévine;

Madame Florence Collet-Clavel et ses enfants Yvan et Corinne, à Neuchâtel;

Madame Elisa Clavel, à Cheseaux;

Madame et Monsieur Edmond Besse-Magnat, à Lignerolle;

Madame et Monsieur Jean Wattelet-Besse, à Belmont-sur-Lausanne;

Madame et Monsieur Jules Duvoisin-Besse, leurs enfants et petit-fils, à Vufflens-la-Ville;

Madame Clémence Chapuis et famille, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Roland CLAVEL

leur cher et bien-aimé fils, frère, oncle, fils, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 25 avril 1981, à la suite d'un tragique accident de la route, dans sa 25^{me} année.

La Brévine, le 25 avril 1981. (Ronde-Chaux).

Pourquoi si vite? Nous ne l'oublierons jamais.

Culte au temple de La Brévine, demain mardi à 13 heures.

L'ensevelissement aura lieu mardi 28 avril, à Bettens.

Culte au temple de Bettens, à 15 h 30. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Fernand Clavel, Ronde-Chaux, La Brévine.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu 125310-78

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVEY 03 23 42
NON-RÉPONSE 03 19 89
FLEURIER 03 61 15 47
130859-84

Un emprunt de 350.000 fr. proposé à Fleurier

De notre correspondant:

Ces dernières années, plusieurs crédits ont été accordés par le Conseil général de Fleurier pour couvrir des dépenses extraordinaires, sans qu'en contre-partie la couverture financière ait été dérogée.

Il s'agit de 36.000 fr. pour la réorganisation de la bibliothèque, de 30.500 fr. pour la souscription de part au TBRC, de 17.000 fr. pour l'extension du réseau d'eau, de 19.000 fr. pour l'extension du réseau de l'électricité, de 44.000 fr. pour l'édition

d'une plaquette promotionnelle, de 22.000 fr. et de 51.000 fr. pour des extensions des réseaux d'eau et d'électricité, de 28.000 fr. pour la réfection du cimetière et de 86 fr. pour la suppression de la ligne haute-tension «Entre deux rivières»; soit un total de 333.500 francs.

DIMINUTION

Ces dépenses ont chargé la trésorerie courante. Malgré les résultats excédentaires enregistrés lors du bouclement des

comptes des exercices écoulés, il s'ensuit que les disponibilités de trésorerie ont fortement diminué.

La preuve est donnée principalement par la position du compte-courant à la Banque cantonale neuchâteloise, qui accuse un solde débiteur, pour la commune, de 766.000 fr. à l'heure actuelle.

Le crédit de 500.000 fr. à disposition sur ce compte est largement dépassé et le Conseil communal, pour rétablir la situation, va demander au législatif de l'autori-

ser à contracter un emprunt de ce montant. Il y a lieu de tenir compte que dans le solde indiqué ci-dessus, il y est compris un prêt de 350.000 fr. pour la construction du hangar des pompes.

POURQUOI

Le montant de 350.000 fr. à emprunter résulte du calcul suivant: découvert du compte-courant 766.000 fr., prêt pour financer la construction du hangar des pompes 350.000 fr., soit un total de 1.116.000 fr., duquel il faut déduire 400.000 fr. pour la vente de terrains industriels et 100.000 fr. pour la vente du réseau du gaz.

Le découvert intermédiaire est donc de 674.000 fr. et si l'on tient compte de l'emprunt qui est sollicité, c'est un découvert normal de 324.000 fr. qui est enregistré à fin mars dernier. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Psy, de

Philippe de Broca (parlé français). Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.

Môtiers, Musée d'histoire: ouvert. Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Sage-femme: tél. 63 17 27. Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.

Service d'aide familiale: tél. 61 16 72. SOS alcoolisme: tél. 65 12 42 ou 33 18 90.

Fleurier, gare RVT: service d'information, tél. 61 10 78.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz

11, avenue de la Gare

2114 FLEURIER

Tél.: 038 61 18 76

Télex: 35 280

BUTTES

Retour de la neige

(sp) Après une journée de samedi ensoleillée, le ciel était gris hier matin au Vallon et quelques flocons de neige sont tombés. La Robellaz avait retrouvé une légère pellicule blanche sur son pâturage.

Espérons que ce ne soit qu'une offensive avortée de l'hiver.

CHAPITRE V

Toute à mes préoccupations et inquiétudes, je passai une fort mauvaise nuit. Le matin, au petit déjeuner, Rodney Stone me sourit. Je ne l'imitai pas, ce qui ne l'empêcha point de m'aborder au sortir de la salle à manger.

— Il me faut vous parler, mademoiselle Dampierre. C'est très important. Notre ami commun Olav Nyström se porte garant de ce que je dois vous dire. Puis-je vous accompagner dans votre chambre?

— Puisque le Viking est d'accord... Venez.

— Merci. Nous devons sans doute travailler ensemble.

J'attendis d'être revenue dans ma pièce en sa compagnie pour interroger le journaliste.

— Pourquoi devrais-je travailler avec vous? Expliquez-moi cela, je vous prie.

— J'ai rencontré Olav lors de son avant-dernier séjour à terre, au Modern Hotel où habitent les employés de la Caledonian Petroleum. Je commençais un reportage sur la vie des «pétroliers», comme nous les appelons dans notre jargon. Le Viking fut très coopératif, et nous devinmes bons amis. Vous connaissez sa gentillesse.

— Certes... Mais en quoi cela me concerne-t-il?

— Grâce au plus grand des hasards, j'ai découvert au cours dudit reportage qu'une grave affaire d'espionnage industriel est en train de se produire sur certaines plates-formes de la C.P., en particulier sur celle où travaille Olav. Et votre fiancé Luc Davenne, qui y est un chef d'équipe expérimenté.

— Olav vous a tout raconté, je présume.

— Oui, et il a bien fait. Ne lui en veuillez pas. Cette fois, je n'agis pas seulement pour réussir un bon «papier», mais aussi pour mon pays. Le cas est grave, je vous l'ai dit.

— Avertissez donc la police.

— Non. Mes preuves ne sont pas encore suffisantes; je tiens à ma réputation!

— Je vois... Votre gloire de journaliste avant tout!

— Erreur, ma belle. Certes, je n'ai aucune envie de me desservir, vous pouvez aisément le comprendre, mais la vie de plusieurs personnes risque d'être menacée si je ne prends pas quelques précautions. Ces gens-là ne plaisantent pas, croyez-moi!

— Qui sont-ils? Pour qui travaillent-ils?

— Doucement, jeune fille! Ce serait une imprudence caractérisée que de vous révéler ce que j'ai appris ces temps derniers. Même le Viking ne sait pas tout. N'oubliez pas que j'ai l'habitude des enquêtes; elles font partie de mon métier.

— Admettons. Mais qu'ai-je à voir là-dedans?

— Vous êtes la fiancée de Luc Davenne: première raison de l'intérêt que je vous porte. Ensuite, vous pouvez m'être très utile: deuxième raison. Et vous êtes bien jolie: troisième raison...

— Merci! rétorquai-je d'un ton sec. C'est Luc Davenne que j'aime. Vous n'avez aucune chance.

— Je ne cherche pas à vous séduire, répliqua-t-il avec un sourire conciliant. Revenons à notre affaire, si vous le

permettez. Je crois que vous jouissez d'une position privilégiée pour obtenir certains renseignements dont j'ai grand besoin.

— Par l'intermédiaire de Luc? Il me croit repartie en France, sur son conseil. Le Viking a dû vous l'expliquer. Et ne vous pas de quelle manière je pourrais vous aider. Et pourquoi je ferais-je, d'ailleurs? Je vous connais si peu!

— Davenne est soupçonné, voilà pourquoi!

La réponse claqua comme un coup de fouet. Je demeurai muette durant plusieurs secondes, me remémorant l'étrange attitude de Luc à mon égard et son entrevue sur la plage avec l'énigmatique Wade Shelby. Tout concordait... Les larmes aux yeux, je dus m'incliner. Si je voulais sauver Luc, et notre amour, il me fallait collaborer avec Rodney Stone. Je ne voyais pas d'alternative. Cruel dilemme...

— J'accepte, mister Stone, à condition que Luc ne l'apprenne jamais.

— Appelez-moi Rodney, ou Roddy, comme tout le monde. Vous n'aurez pas à regretter cette décision, Céliane. Je vous le promets.

La soudaine familiarité de mon interlocuteur ne me vexa point. Il parlait un français très pur, à peine teinté de l'accent «glasgowien» que je connaissais, et je répondais en anglais. Un homme plutôt séduisant, en définitive...

Me reprochant in petto ce jugement pour le moins hâtif, je l'interrogeai d'un ton volontairement neutre.

— Quel sera mon rôle, dans vos investigations?

A suivre

NOTRE FEUILLETON

L'aventurier de haute mer

par Robert Keno

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

— Dormir, tout d'abord, et je vous conseille de m'imiter. La nuit modifie quelquefois le jugement, paraît-il... Nous établirons un plan demain matin.

— J'envie votre imperturbable logique, cher Viking! Mais vous avez raison, j'ai grand besoin de sommeil.

— A demain, donc. Et j'interdis les cauchemars, n'est-ce pas?

— Entendu. Bonsoir Olav.

Il se leva, se courba pour m'embrasser doucement sur le front, sortit. Je le regardai s'éloigner. Alors qu'il allait s'engager dans l'escalier qui menait au rez-de-chaussée après avoir parcouru le long corridor, la porte de la première chambre s'ouvrit. Apparut Rodney Stone, le journaliste nouveau client de la maison. Il adressa une petite signe de la main au Viking, qui le suivit dans la pièce dont l'huis se referma aussitôt. Interloquée, je m'enfermai chez moi.

Quel était ce nouveau mystère?

Confiez-nous votre meilleure recette à base de pâte feuilletée!

Envoyez-la, jusqu'au 29 mai 1981 au plus tard, à Leisi SA, case postale, 4612 Wangen. (Ne pas oublier d'indiquer l'expéditeur!) Pour la meilleure suggestion, nous offrons une prime de Fr. 200.- et la publions ici. Tous les autres participants sont récompensés par un petit cadeau-surprise.

Les Romands mettent la main à la pâte!

Voici, telles qu'elles sortent de son four:



Mme C. Buser, de Lausanne, gagne la seconde manche de notre concours de recettes.

Les rissoles au fromage

1 paquet de pâte feuilletée LEISI
Farce:
 80 g de gruyère râpé
 1 c. s. de schabziger
 1 c. s. de crème fraîche ou de lait
 1 œuf, poivre, un peu de poivre de Cayenne
 1 œuf pour badigeonner

Découper dans une mince abaisse de pâte feuilletée LEISI des rondelles d'env. 8 cm de diamètre. Mélanger tous les ingrédients de la farce. Garnir chaque rondelle d'une cuillerée à thé de farce. Mouiller les bords d'œuf battu et rabattre en forme de demi-lune. Bien presser les bords et badigeonner avec le reste d'œuf. Préchauffer le four à 220°C et cuire pendant env. 12-15 minutes.
 Servir chaud si possible.



LEISI - votre spécialiste en pâte et pâtisserie.

140308-10

Envisagez-vous un achat? N'y renoncez pas! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de Fr. _____

Mensualité désirée env. Fr. _____

Nom Prénom C 391
 Rue/No domicile NPA/Lieu
 Rue/No domicile précédent né le
 nationalité profession état civil
 employeur depuis?
 salaire mensuel Fr. revenu conjoint Fr. loyer mensuel Fr.
 nombre d'enfants mineurs signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

141919-10

Loisirs créatifs!

Cours de dessin et peinture en plein air

Inscriptions dès aujourd'hui à:

école-club migros

rue du Musée 3
 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48.
 136089-10

QUI DIT MIEUX?

Nous exposons pour vous: - une dizaine de

TENTES CANADIENNES
 de Fr. 69.- à Fr. 395.-

Trois caravanes pliantes
 à Fr. 2980.-, Fr. 4500.- et Fr. 4976.-

144801-10



TV d'occasion?

Je peux vous offrir l'un des meilleurs choix de Suisse!

Avec la garantie de Radio TV Steiner

Tél. (038) 25 53 74 ou 25 02 41, Mme Jaunin. 140206-10

DETTES SECOURS

LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES BUDGETON s.à r.l. Beaux-Arts 21 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 27 07 132229-A

Un bon travail en équipe est intéressant tant du point de vue professionnel qu'humain.

Les tâches qu'on nous confie sont d'une importance primordiale pour la satisfaction que nous éprouvons dans notre métier, mais les relations humaines et l'ambiance au poste de travail sont des facteurs tout aussi importants.

Nous entretenons une ambiance de bonne camaraderie au sein de petits groupes de travail, où l'on se connaît mieux, où l'on se sent à l'aise et bien accepté.

Travailler en équipe pour accomplir une tâche, pour réaliser un projet - qu'y a-t-il de plus intéressant et de plus satisfaisant?

De nombreuses tâches très variées nous permettent de connaître tous les domaines de la construction, du plus petit au plus grand projet.

Le travail en équipe nous offre des contacts humains fructueux, alors qu'un vaste domaine de tâches et de projets élargit nos possibilités professionnelles.

Nous cherchons des dessinateurs-architectes expérimentés pour l'étude et l'exécution de projets intéressants de moyenne et grande importance.

Veuillez appeler Madame Cl. Richard ou envoyez-nous votre offre.

En tant que bureau d'études et de planification, nous nous occupons de façon globale de la planification pluridisciplinaire et de la réalisation de projets. En tant qu'entreprise moderne, nous offrons de très bonnes prestations sociales et l'horaire libre.

Suter + Suter SA, Planificateurs Généraux 75, rue de Lyon 1203 Genève 13 Téléphone 022-45 21 50



140451-36

Dessinateur-architecte

NAGRA KUDELSKI

MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS

Fabrique suisse occupant plus de 350 personnes, nous exportons nos produits de haute technicité dans le monde entier.

L'extension de nos activités nous permet d'offrir des emplois stables et intéressants. Pour compléter l'effectif de notre département de fabrication électronique, nous cherchons:

RADIO - ÉLECTRICIENS MÉCANICIENS-ÉLECTRONICIENS

pour effectuer le contrôle électronique de nos enregistreurs audio, video et d'instrumentation. Quelques années d'expérience dans les domaines analogique ou logique seraient appréciées. De bonnes connaissances théoriques sont nécessaires. Nous offrons des conditions sociales modernes, un restaurant d'entreprise, le service de transport du personnel gratuit depuis Lausanne-Prilly-Renens-Crissier, un horaire variable.

Prière de prendre rendez-vous: KUDELSKI S.A., Service du personnel, 1033 Cheseaux, sur Lausanne. Tél. (021) 91 21 21. 136062-36

AMANN & C^{ie} S.A.

désire engager une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

habile sténodactylographe, pour des travaux de correspondance et de secrétariat. Nous offrons une place stable et un travail varié.

Faire offres écrites à la Direction de Amann & C^{ie} S.A., 16, Crêt-Taconnet, 2002 Neuchâtel. 136077-36

Ecrivez en vente au bureau du Journal

M NEUCHÂTEL

cherche

pour sa centrale de distribution de MARIN:

boucher-désosseur magasinier

pour le secteur alimentaire et non alimentaire

emballeuse

formations assurées par nos soins.

Nous offrons:

- places stables
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.

140036-36



Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la vente par téléphone nous cherchons

dame capable

pour la vente à des entreprises de constructions de vestes et jaquettes en fourrure Faser nordique, directement de la fabrique.

Travail intéressant et bonne rémunération. Possibilité de travailler à domicile, éventuellement à la demi-journée.

Faire offres à: Pace Huber, Kronenbergstr. 18, Thalwil ou tél. (01) 720 04 52. 130655-36

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Famille de langue allemande avec enfant de 3 ans cherche gentille

JEUNE FILLE

ayant le sens pratique, comme bras droit de la femme de ménage et comme vendeuse dans le magasin. Jolie chambre tranquille. Possibilité d'utiliser le laboratoire de langues de la maison.

Maikler, tél. (031) 22 44 38 ou 81 58 30. 136058-36

MIKRON

cherche pour l'usinage de pièces de petites séries

fraiseur rectifieur

Travail varié et indépendant.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

MIKRON HAESLER S. A. 2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

140313-36



Nous cherchons à engager pour notre succursale à La Neuveville un (e)

CAISSIER (ÈRE)

- ayant accompli un apprentissage bancaire ou étant au bénéfice d'une formation équivalente, avec pratique bancaire
- possédant des connaissances de la langue allemande
- aimant le contact personnel avec notre clientèle
- disponible dès le 1^{er} juin 1981 ou à convenir

Nous vous offrons:

- un salaire d'avant-garde
- des prestations sociales exemplaires
- une activité intéressante et variée dans des bureaux modernes.

Veuillez adresser vos offres de service avec les documents usuels à la

Direction de la Caisse d'Epargne de Bienne Rue de Nidau 35, 2501 Bienne Téléphone (032) 22 99 44

144951-36

Bouchers-garçons de plot

seraient engagés, tout de suite ou pour une date à convenir, par COOP Neuchâtel. Bon salaire. Prestations sociales d'une grande entreprise. Prendre contact avec Coop Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21.



140477-36

CANTON DU JURA

Les bandits courent toujours

De notre correspondant :
Comme nous l'avons brièvement signalé en dernière minute dans notre édition de samedi, un « hold-up » a été à nouveau commis, vendredi soir, à la gare de Boncourt. Vers 22 h 30, son service terminé, l'employé s'apprêtait à regagner son appartement, dans la gare même, au premier étage. Comme il sortait du bureau, deux hommes, armés d'une mitrailleuse et d'un fusil à canon scié, l'ont braqué, invité à rentrer dans son bureau, à débrancher le système d'alarme et à ouvrir le coffre, dans lequel ils ont trouvé 60.000 fr suisses et 80.000 fr français. Située à peu de distance de la frontière française, dans une localité importante où il n'y a pas de banque, la gare de Boncourt fait office de bureau de change, ce qui explique les sommes importantes entreposées dans le coffre.

Ligoté avec de la bande adhésive et bâillonné, l'employé, M. Pierre Tatti, 26 ans, a été abandonné sur place, mais il a pu se traîner vers un radiateur et frapper sur les tuyaux de chauffage, un signal que sa femme a entendu de l'étage. Elle est donc venue à son secours. Une petite demi-heure s'est pourtant écoulée avant que l'alarme puisse être donnée.

La police, dont on connaît l'efficacité dans de précédents et récents « coups », est intervenue en force. Les bandits avaient évidemment eu le temps de prendre le large et, éventuellement, de mettre la frontière entre eux et les policiers. Hier, les recherches étaient encore infructueuses.

EN 1980 DÉJÀ

Le 26 juillet 1980, un vol assez semblable à celui de vendredi avait déjà eu lieu à la gare de Boncourt, il avait rap-

Gare de Boncourt

porté 65.000 fr. suisses à ses auteurs, qui courent toujours et qui — ce n'est pas exclu — pourraient être les mêmes que ceux de ce week-end. La gare de Boncourt est un peu retirée de la localité, ce qui explique la prédilection des bandits pour ce bâtiment. **BÉVI**

VENDLINCOURT

Auto happée par le train

(c) Peu avant midi, samedi, un automobiliste venant de Courtauvion, qui n'avait pas remarqué le passage à niveau, à Vendlincourt, au moment où arrivait le train. La voiture fut happée et projetée contre un signal lumineux. Par chance le conducteur n'a pas été blessé. Son passager a été moins heureux, mais ses blessures ne sont pas alarmantes. Gros dégâts.

LA CAQUERELLE

Deux motards grièvement blessés

(c) Vers 16 h, samedi, un automobiliste de Grandfontaine qui roulait entre Boécourt et Cornol a traversé la route sur sa gauche pour se rendre au restaurant de La Caquerelle. Ce faisant elle a coupé la route à une moto occupée par deux personnes qui ont fait une lourde chute sur la chaussée et ont été grièvement blessés. Elles ont été hospitalisées à Delémont.

PORRENTRUJ

Décès de l'ancien maire

(c) L'ancien maire de Porrentruy, M. Charles Parietti, est décédé vendredi, après une longue maladie. Il avait été à la tête de la cité des princes-évêques de 1950 à 1972 et député au Grand conseil bernois de 1954 à 1970. Il appartenait au parti libéral-radical. C'était un politicien modéré, qui avait su établir un excellent contact avec ses concitoyens.

CANTON DE BERNE

Visite et jumelage à Moutier

Bernois en cachette, Jurassiens en fanfare!

De notre correspondant :

Alors que c'est en cachette que les membres du gouvernement bernois, leurs femmes, les anciens conseillers fédéraux Gnaegi et Wahlen, et plusieurs anciens conseillers d'Etat bernois ont fait une rapide visite vendredi au centre hospitalier de Moutier et au siège de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), c'est en fanfare que les Jurassiens ont samedi participé au jumelage à trois des villes de Moutier, Delémont et Porrentruy. Jumelage officieux puisqu'il était le fait des sections du Rassemblement jurassien, mais en musique et avec nombre de drapeaux jurassiens aux murs et sur la terrasse de l'hôtel de la Gare, où s'est déroulée la cérémonie.

Un pacte d'amitié, d'unité et de solidarité a été signé devant la foule rassemblée et en présence des responsables du Rassemblement jurassien, mais aussi du ministre Roger Jardin, des conseillers nationaux Crevoisier et Roy, du conseiller aux Etats Gassmann, du maire de Delémont Jacques Stadelmann, de députés au parlement jurassien et au Grand conseil bernois, et de conseillers municipaux des trois villes jurassiennes.

La visite incognito du gouvernement bernois vendredi à Moutier et dans d'autres lieux du Jura-Sud s'inscrivait dans le cadre de sa traditionnelle sortie annuelle. Mais c'est très discrètement que cette balade dans le Jura-Sud fut organisée. A Moutier, comme ailleurs, aucun signe ne révélait cette visite, mis à part l'emblème bernois hissé sur la préfecture. Pas de réception des autorités de la ville, pas de décoration des rues, ni fanfare ni petit vin blanc! Même le correspondant à Moutier du « Journal du Jura » (le seul au courant) s'en est étonné en relevant samedi que « la population de plusieurs localités du Jura bernois aurait souhaité leur réserver un accueil plus chaleureux ». Mais cela, le gouvernement bernois n'en a pas voulu. Peut-être se souvenait-il d'un autre 24 avril, il y a six ans, à Moutier aussi.

Un léger vent de fête flottait cependant samedi à Moutier aux alentours de l'hôtel de la Gare, habillé de grands drapeaux jurassiens. Une foule de Jurassiens se pressait dans l'établissement et sur la terrasse où s'est déroulée la cérémonie de jumelage de la section de Moutier d'Unité jurassienne et celle de Delémont du Rassemblement jurassien, parrainée par la ville de Porrentruy. Un pacte d'amitié, d'unité et de solidarité a été signé après que maints discours furent prononcés. Le tout était entrecoupé de production de la fanfare d'Unité jurassienne, qui a interprété pour terminer la « Rauracienne » reprise en chœur par l'assemblée.

Les trois présidents de section des villes de Moutier, Delémont et Porrentruy se sont exprimés. Philippe Zuber, président de la section prévôtisienne, a notamment relevé le besoin d'amitié et de liens que la poursuite de la lutte de réunification provoque. Il dit en outre : « Aujourd'hui, en ce 25 avril 1981, notre section se jumelle avec celle de Delémont. Par-dessus la frontière artificielle qui déchire notre patrie, le peuple jurassien doit garder et renforcer son unité. Les jumelages en sont un moyen. Les 1300 membres de ma section, et tous les Jurassiens du Sud, en contact plus étroit avec leurs frères du Nord,

Enfin, c'est M. Claude Gigon, de Porrentruy, vice-président du Rassemblement jurassien, qui apporta le salut du mouvement. Pour M. Gigon, ce jumelage est plus qu'un symbole, il est le retour aux sources de l'existence du Jura en tant qu'Etat.

Le 16 mars 1975, notre Etat a été mutilé par Berne avec la complicité honteuse de la Confédération. Nous laverons cette infamie et lutterons jusqu'à la victoire finale. Gens de Moutier et de la zone occupée, sachez que la partie libérée du Jura ne vous abandonnera jamais. Nous sommes venus de Delémont et de Porrentruy pour vous le promettre. 975 ans de vie commune ne s'oublient pas.

Trois autres personnalités se sont encore exprimées. M. Jacques Stadelmann, maire de Delémont, a dit les liens qui unissent les villes de Delémont et Moutier et a précisé qu'un jour un tel jumelage pourra se faire officiellement entre les deux villes.

M. Michel Vermot, conseiller municipal de Porrentruy, a lui aussi apporté le salut des autorités de sa ville. Dans son discours, il a notamment incité les politiques et fonctionnaires du canton du Jura à faire preuve de plus d'engagement dans la lutte pour la réunification.

Enfin et pour terminer, M. Jean-Marie Mauron, président central d'Unité jurassienne et conseiller municipal autonomiste à Moutier, évoquant ce jumelage officieux entre sections du Rassemblement jurassien, a assuré à ses hôtes que dès l'an prochain, ils seraient reçus à l'hôtel de ville officiellement. Cette déclaration optimiste, s'agissant des élections municipales de 1982 à Moutier, a mis un point final à cette manifestation qui s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur.

Ivan VECCHI

Chez les patoisans

(p) Lors de son assemblée annuelle, l'Amicale des patoisans de la Prévôté, présidée par Gérard Fridez, a accepté les nouveaux statuts remplaçant ceux qui datent de plus de dix ans, soit ceux de la fondation. Il a, d'autre part, été décidé de participer à l'inauguration du fanion du Club Montagne-Jura en juin prochain.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
2740 MOUTIER
Tél. : 032 93 44 66
Télex : 34 91 27

Assurance immobilière : résultats satisfaisants

De notre correspondant :
L'Assurance immobilière du canton du Jura, que dirige M. Pierre Paupe, de Saignelégier, a rendu public hier, lors d'une conférence de presse, son rapport de gestion et ses comptes de 1980. Ce fut l'occasion pour M. Paupe, de relever que la création d'un établissement autonome pour l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les dégâts dus aux éléments de la nature a permis la continuité dans ce domaine, puisque le passage de la souveraineté s'est fait sans perturbation et sans difficultés pour les particuliers, les processus d'estimation des bâtiments et de règlement des sinistres ayant été maintenus.

Quant aux résultats financiers, M. Paupe a déclaré qu'ils sont satisfaisants, et qu'ils permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Pour 1980, le capital assuré a passé de 6024 millions à 6293 millions, soit une augmentation de quelque 269 millions, due à l'admission de nouveaux bâtiments et aux révisions intervenues. Indice d'assurance, primes et surprimes pour risques spéciaux n'ont subi aucune modification en 1980.

GLOVELIER

Camion sans freins

(c) Spectaculaire accident, vendredi soir, à l'entrée de Glovelier, un camion vaudois, chargé de cheminées, fut subitement privé de ses freins alors qu'il allait entrer dans la localité, arrivant de La Roche. La route étant à forte déclivité, le lourd véhicule manqua le virage de l'ancienne école, et se coucha sur le flanc, sans toutefois que le chauffeur soit blessé. Les dégâts s'élevèrent à 80.000 francs.

Selon le décret sur l'assurance immobilière, le fonds de réserve ordinaire doit être alimenté jusqu'à ce qu'il atteigne au moins trois fois et demie le montant des primes annuelles. Cela représente pour le Jura un peu plus de 20 millions. Le fonds de réserve est loin d'atteindre ce montant, puisqu'il s'élevait à 1.600.000 fr. à la fin de l'année dernière, à la suite de versements de l'ordre de 500.000 fr. en 1980. Ce fonds sera augmenté de la part qui reviendra dans le cadre du partage des biens de l'assurance immobilière du canton de Berne. Malgré ce versement de 500.000 fr., il reste un excédent de recettes de 87.500 francs.

En 1980, l'assurance a enregistré 328 sinistres dus au feu, dont 16 ont provoqué des dommages supérieurs à 20.000 fr., et qui s'élevèrent même à 2.865.000 fr. pour les seize, alors que les 312 autres sinistres n'ont fait que pour 482.000 fr. de dégâts. 137 sinistres sont dus à la foudre, d'autres sont dus à des cheminées françaises, à la fermentation du regain, à des défauts d'appareils, à des négligences, et deux ont des causes criminelles.

Autre motif important de dégâts : la grêle, qui, lors du seul orage du 14 juin 1980, a provoqué 600 annonces de sinistres, pour une somme de 800.000 francs. Outre la grêle, le poids de la neige, le vent, les hautes eaux sont les principales causes de dommages. Trop de sinistres sont dus à la négligence et à l'inobservation des prescriptions de la police du feu et de la prévention des incendies, ou alors à un manque d'entretien flagrant de certains bâtiments.

Relevons encore que l'assurance immobilière poursuit la révision généralisée des valeurs d'assurance des bâtiments qui ne sont pas encore estimés à la valeur à neuf, dans le but de supprimer le plus rapidement possible les sous-assurances manifestes qui rendent difficile la liquidation des sinistres. **BÉVI**

VILLE DE BIENNE

Logement

Bienne n'est plus un paradis

De notre rédaction biennoise :
Ses bas loyers ont longtemps valu à la ville de Bienne la fière renommée de « paradis du logement ». Aujourd'hui, cette qualification n'a plus sa raison d'être, puisqu'elle ne correspond plus à la réalité. En effet, un grand nombre d'appartements en mauvais état ont actuellement besoin d'être rénovés. Le coût élevé de ces travaux d'assainissement a bien sûr entraîné une augmentation considérable des loyers.

A Bienne, un appartement sur huit est un logement coopératif. Les gérants de ces appartements sont tenus de limiter leurs loyers aux normes maximales prévues par la Confédération, qui, en revanche, leur verse des subventions. Par conséquent, les propriétaires d'immeubles indépendants sont obligés d'adapter leurs loyers à ceux des nombreux logements coopératifs, pour être au moins sûrs de pouvoir louer leurs appartements. Situation favorable aux habitants de Bienne qui bénéficient ainsi de loyers avantageux.

PARTICULARITÉS

L'envers de la médaille : à Bienne, la politique du logement a jusqu'ici été dictée par le souci d'économie. En effet, pour tirer tout de même profit de leur exploitation, les propriétaires d'immeubles économisaient leurs investissements au moment de la construction. C'est ainsi que l'on retrouve fréquemment à Bienne certaines particularités dans l'agencement et l'équipement des appartements : par exemple, un hall d'entrée servant de salle de séjour, une cuisine sans cuisinière ni robinetterie, équipée uniquement d'eau froide et d'un chauffe-eau... Cette situation a poussé la Confédération à modifier sa politique de subventionnement : elle pose désormais des conditions minimales de qualité pour la construction de logements. Ceux-ci doivent en effet être conçus avec un certain confort. Les propriétaires ne peuvent toutefois pas se contenter de prendre de bonnes résolutions pour l'avenir : au contraire, il s'agit maintenant de rendre habitables les appartements anciens, qui pour la plupart ne satisfont plus aux exigences actuelles.

agrandir les pièces trop petites en abattant des cloisons. Il va sans dire que ces nombreux travaux de rénovation entraînent une augmentation substantielle des loyers.

Les Biennois ont toujours payé des loyers trop bas, alors que le coût des constructions est aussi élevé ici que dans les autres villes, estime Robert Berger, architecte et secrétaire de l'office du logement et de la location. Les propriétaires d'immeubles se trouvent dans l'obligation d'investir dans les rénovations de l'argent qu'ils ne peuvent pas récupérer tout de suite dans les loyers qu'ils demandent.

En effet, le problème qui se pose aux coopératives est grave : malgré la participation financière de la ville aux travaux d'assainissement, la plupart des coopératives se trouvent actuellement dans les chiffres rouges.

TERRAINS TROP CHERS

Un second facteur vient renforcer la tendance à l'augmentation des loyers : à Bienne, les terrains pour lesquels la ville accorde une autorisation de construire deviennent de plus en plus chers. Il faut chercher la raison de ce phénomène dans le passé : au départ, la ville de Bienne louait ces terrains à bâtir aux coopératives, dans l'intention de les arracher à la spéculation immobilière. Par la suite cependant, la ville a elle-même relevé le cours officiel des terrains, provoquant ainsi une hausse de leur prix. Ceci a amené une fois de plus les coopératives à faire monter leurs loyers.

Actuellement à Bienne, un appartement de trois pièces coûte environ 360 francs. En 1979, la ville faisait partie des 20 communes suisses aux loyers les plus bas. Aujourd'hui, par contre, un grand nombre d'entre elles sont meilleur marché que Bienne. S'il n'y a pas lieu encore de prétendre que Bienne va devenir une ville « chère », il faut tout de même se rendre à l'évidence : la qualification de « paradis du logement » appartient au passé...

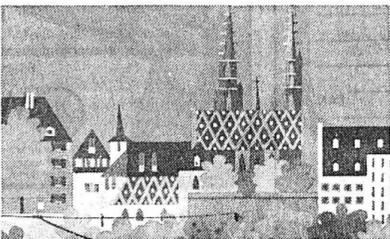
Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE

Tél. : 032 22 09 11
Télex : 34 184

CHIFFRES ROUGES

Pour procéder à l'assainissement de ces logements, il faut non seulement modifier leur plan, mais également



On voulait monter au premier, chez Cartier, imaginer Paris et n'avoir que la foire à ses pieds. On souhaitait connaître ce grand stand monté en graine et à mi-chemin, architecturalement parlant, de la maison de jeu de Macao et de l'Illade et l'Odyssée chantées par Offenbach, mais c'était, semble-t-il, impossible. Chasse gardée ?

Charmante et tirée à quatre épingles, l'hôtesse ou la secrétaire à moins qu'elle ne soit les deux, s'éclipse pour aller chercher une réponse. L'attente est de cinq minutes environ, le temps sans doute qu'il faut à Marin pour sortir des centaines de circuits intégrés. La beauté revient à la sixième, affiche une moue désolée pour expliquer que la passerelle et ses salons cossus sont réservés aux clients et qu'il serait préférable d'attendre lundi pour monter à bord. L'issue polie de beaucoup de démarches : « Repassez donc dans... ». On « doit » donc patienter : le « must » en quelque sorte !

DÉMARCHE INUTILE...

Même tentative et même désillusion à bâbord, à la porte d'Ebel, co-locataire, ami et fournisseur, d'où l'espoir, sorti en costume bleu et cheveux argentés, est réduit à néant par l'arrivée d'un couple de grossistes allemands qui accaparent le sauveur et que celui-ci drolote.

Mais c'était là se compliquer inutilement la vie. On en voit tout autant et même plus du balcon du premier étage de la salle 3 : armoires de ventilation coiffant la

L'horlogerie européenne à Bâle : salons et chambres de bonnes...

pagode, découpes en damier de verre poli ou de ciel ouvert sur les autres stands qui perdent soudain leur intimité et n'offrent plus à l'œil que croisillons, crânes et cheveux.

À LA FORTUNE DU POT

C'est l'étage des chambres de bonnes, celui du tiers-état de l'horlogerie européenne où se retrouvent au coude à coude, sans frontière et sans douaniers la grande banlieue de Zurich, celles de Besançon et de Pforzheim. De Besançon, les Cheval en viennent justement ou, plutôt, ils en sont revenus. Ce fabricant de couronnes et de rubis était à Bâle en 1973 ce qui avait été une façon de souffler les 125 bougies allumées sur le gâteau d'anniversaire de cette entreprise moderne de Miserey-Salines. Et puis, il y a eu ce trou de huit ans avant le retour à la Foire avec, c'est une nouveauté, des couronnes en acier massif.

L'accueil est aimable et sans chiqué : ces braves gens reçoivent et parlent à la fortune du pot. Même chaleur qui reconforte de l'autre côté du Doubs mais au rez-de-chaussée, cette fois, chez Choffat. Le père s'est absenté pour quelques instants. Jacques, le fils, reçoit son monde avec beaucoup de gentillesse et une montre squelette étanche dont on dit le plus grand bien à Tramelan et ailleurs, et qui est proposée sous l'étiquette Ténor et Dorly. De cette forme et d'une telle conception, c'est la première squelette étanche du monde, elle devrait taper dans l'œil des Américains et les Choffat, qui n'en sont pas peu fiers, l'ont étudiée en collaboration avec Arnoux, du Noirmont. Un mouvement de Peseux l'anime et on l'a baptisée « Stefsa », ce qui n'est pas la raison sociale d'un transporteur de produits congelés mais, tout simplement et le plus simplement du monde, les

premières lettres des prénoms de deux fillettes de Jacques Choffat.

Ici, tout se fait en famille, baptêmes compris et lorsque la veille, M. Schaefer parlait de l'attelage en tandem de l'industrie horlogère suisse, grandes séries électroniques et indispensable artisanat, il avait peut-être oublié les Choffat et d'autres qui ne se réclament ni d'une catégorie ni de l'autre mais forment le maillon vital de la chaîne.

LA FONTAINE-ARAIGNÉE

Au cœur de la foire, donc à un de ses carrefours obligés, Ebauches SA scintille de mille feux dans son décor « Nevada » tempéré. Plus minces que les minuscules poissons-mouches qui tournent autour d'elles dans leur aquarium, deux « Delirium » prouvent qu'elles sont parfaitement étanches. Les montres à aiguilles électroniques doivent faire bien des envieux et Marin en profite pour donner une petite leçon d'électronique appliquée dans d'autres vitrines avec la recette de fabrication des displays, des micro-circuits et du travail du quartz.

Après l'inauguration officielle et en fanfare de samedi, le gros de la clientèle n'arrivera qu'aujourd'hui. Le premier week-end est celui où on prend la température de l'eau. Il est moins riche de commandes que de curieux et au nombre de ceux-ci, on a aperçu l'autre matin un avocat de la région dont la plus grosse affaire fut finalement la sienne et qui marchait d'un pas trop assuré pour ne pas rêver à d'autres. Et les visiteurs passent et repassent comme les minces filets d'eau qui tissent sa toile à l'araignée d'argent qu'est la fontaine Renaissance de Mazzucato, cette étonnante pièce montée milanaise.

Cl.-P. Ch.

L'électronique peut-être très belle. Tenez...

Quelques mots suffisaient à résumer la démarche et ce furent, hier après-midi, ceux de M. Marcel Rubin, responsable du service de presse et de relations publiques de l'ASUAG : la montre doit être autre chose qu'une marchandise anonyme. Pour l'homme, ne constitue-t-elle pas un reflet de sa personnalité, de son goût et de son « positionnement social » ? La montre suisse doit donc rester quelque chose de particulier et à cet égard, comme le déclarait il y a trois ans son président, M. Pierre Renggli, « le concept de l'ASUAG est plutôt celui du sur mesure pour chacun que l'uniforme pour tous ».

De là est née l'idée de ce concours lancé en Allemagne de l'Ouest par l'ASUAG. L'idée ? Faire habiller par des stylistes l'un des plus petits mouvements à quartz du monde, le « Mini 101 FHF » qui a moins de 10 mm de diamètre et a peine trois d'épaisseur. Le volume de cette petite merveille correspond d'ailleurs à celui de trois têtes d'allumettes. Mais aussi pourquoi la RFA ? Parce que ce pays est le plus gros client européen de l'industrie horlogère suisse et parce qu'il est très représentatif dans la structure de son offre. A la date limite d'inscription, le 16 janvier, le service de presse de l'ASUAG a Francfort avait reçu 300 demandes de participation et ce sont finalement cent concurrents qui ont envoyé un ou plusieurs projets.

La montre devait pouvoir être portée aussi bien par une femme que par un homme, et les solutions choi-

sies pour ce « Mini » devaient être fonctionnelles et utilisables pour le consommateur. Quatre-vingt projets ont été sélectionnés et M. Denis Robert, administrateur - délégué des Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon (FHF), ou est né le « Mini », a eu le plaisir hier de remettre leurs prix aux gagnants de ce concours dont le jury international était présidé par M. Klaus Hallwass, rédacteur en chef de la revue « Gold und Silber, Uhren und Schmuck ».

Le premier prix (5000 DM en espèces) a été gagné par Gunter Wermekes (Meinerzhagen) pour sa montre « clip » que l'on peut porter aux manchettes, au col, à la ceinture ou comme épingle de cravate. Le deuxième (3000 DM) est revenu au team Buchner, Linke et Plewa qui a conçu une montre de poche que l'on peut également porter en pendentif.

Le troisième prix (2000 DM chacun) a été attribué ex aequo d'une part à André Ribeiro pour sa montre de poche ou de table déplaçable et d'autre part à « Inform Atelier für Produktgestaltung » à Schwabisch-Gmund (Leo Heitlinger et Hans Ottenwalder). Ces derniers ont conçu un garde-temps miniature pivotant avec possibilités universelles de porter. Enfin, le quatrième prix (1000 DM) a été remis au Berinois Hans-Joachim Hilsberg, qui a mis au point une montre bracelet, de poche et de table. Outre ces cinq prix, 20 autres travaux ont obtenu des distinctions.



Gunter Wermekes, gagnant du premier prix et, en médaillon, sa montre « clip ». (Avipress-ASUAG)

Fr. 9500.-



NOUVEAU

Une confortable limousine 5 places, 4 portes, moteur de 1293 cm³, 65 CV/DIN, 48 kw. Economiseur de carburant, 7,5 l aux 100 km; pneus radiaux. Lada 1300 Luxe: une voiture remarquablement silencieuse.

Lada

Type 1600 seulement Fr. 9950.-

Bevaix: Apollo S.A., (038) 46 12 12
Fleurier: H. Magg, (038) 61 23 08.

NESTLÉ S. A., Cham et Vevey
Les actionnaires sont convoqués à la
114^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du jeudi 14 mai 1981, à 15 heures,
au « Palais de Beaulieu » à Lausanne

- ORDRE DU JOUR**
1. Discours du Président.
 2. Modification des statuts.
 3. Approbation des comptes de l'exercice 1980 et du rapport de gestion.
 4. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
 5. Décision sur l'emploi du bénéfice net.
 6. Elections statutaires.

Les titulaires d'actions **au porteur** peuvent retirer les cartes d'entrée (avec pouvoir) jusqu'au lundi 11 mai 1981 à midi, au plus tard, au Bureau des actions de la société à Cham. Les cartes seront délivrées soit en échange d'un certificat attestant le dépôt des actions auprès d'une banque, soit par dépôt des actions auprès des bureaux de la société, cela jusqu'au lendemain de l'Assemblée générale.

Le Rapport annuel Nestlé 1980, contenant le rapport de gestion de Nestlé S. A. (comprenant le bilan et le compte de profits et pertes avec commentaires, le rapport des contrôleurs et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net), ainsi que les propositions du Conseil d'administration concernant la modification des statuts, seront mis, à partir du 29 avril 1981, à la disposition des titulaires d'actions **au porteur** auprès des sièges de Cham et de Vevey et, à partir du 4 mai, auprès des domiciles de paiement de la société.

Les titulaires d'actions **nominatives** inscrits au registre des actions recevront ces prochains jours, à leur dernière adresse communiquée à la société, un pli contenant la convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'une formule comprenant une demande de carte d'entrée et un pouvoir. En revanche, le rapport annuel et les propositions susmentionnées seront expédiés quelques jours plus tard.

Les actionnaires sont priés d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale au Bureau des actions de la société à Cham.

Le Conseil d'administration
Cham et Vevey,
le 27 avril 1981



INDICE DU PRIX DU MAZOUT
1972 = 100
1980 = 302,3 1983 = ?

Le meilleur remède contre cette hausse:
une pompe à chaleur

marksa MARKSA SA / LE LOCLE
POMPES A CHALEUR
TEL. 039 / 31 50 68

LE SERVICE CULTUREL MIGROS
présente en collaboration avec
CONNAISSANCE DU MONDE

« UNIVERS CARAÏBE »
LES ANTILLES D'ÎLE EN ÎLE
film et commentaire de
JEAN RASPAIL
7^{me} conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL, Théâtre
mercredi 29 avril à 16 h et 20 h 30
et jeudi 30 avril à 20 h 30

COUVET, salle Grise
vendredi 1^{er} mai à 20 h 15
Place: Fr. 8.—, location à l'entrée.

COURSE DE COTE
PERREFFITE
MOTOS SIDE-CARBS

2 et 3 Mai 1981

Championnat suisse toutes catégories
Challenge HONDA 125 et 500 cc
Challenge YAMAHA 250 cc
Organisation:
Racing Club Isadora
2740 Moutier.

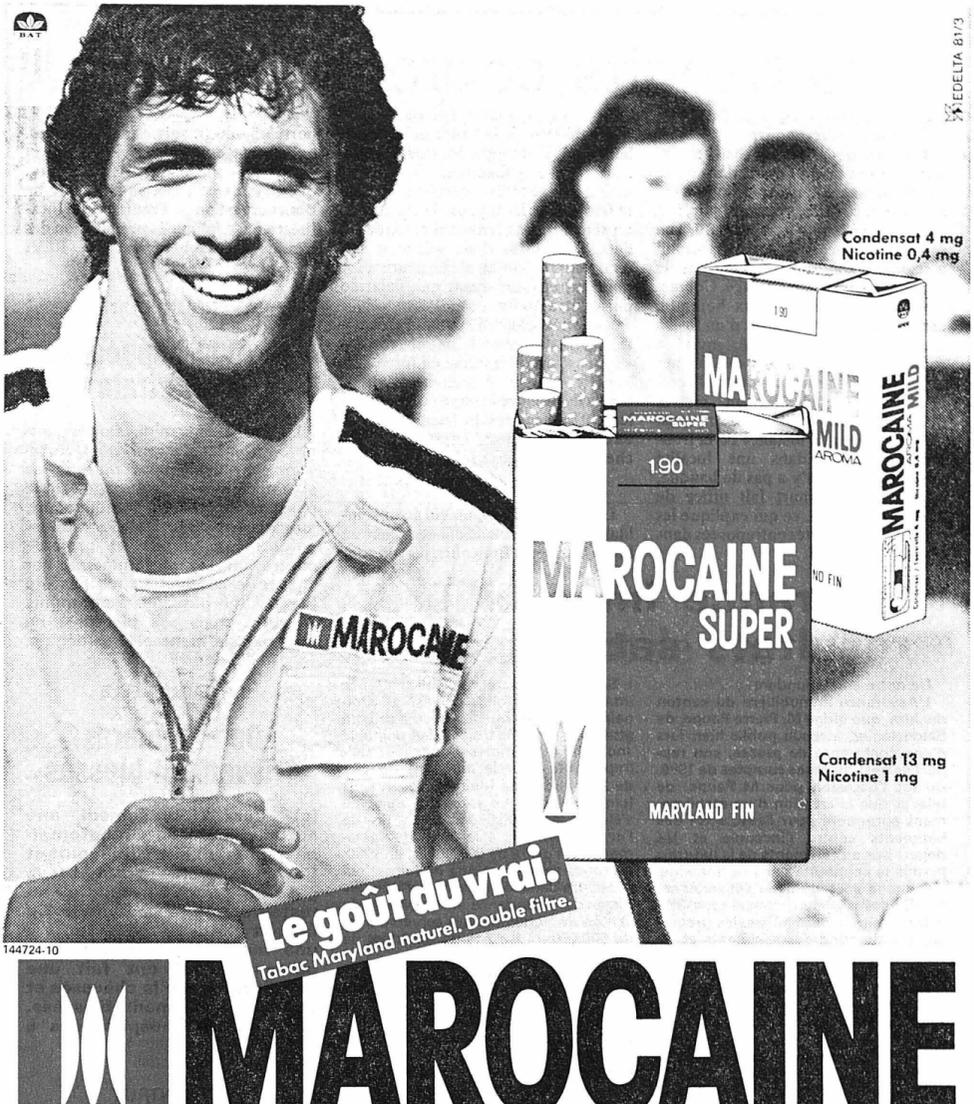
Prêts personnels

Bon pour documentation sans engagement

Formalités simplifiées
Discrétion absolue
Conditions avantageuses

Je désire Fr. _____
Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 21
☎ 038 24 64 64



MAROCAINE SUPER
190
MARYLAND FIN

Condensat 4 mg
Nicotine 0,4 mg

Condensat 13 mg
Nicotine 1 mg

Le goût du vrai.
Tabac Maryland naturel. Double filtre.

MAROCAINE

Invitation

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à une réunion hebdomadaire et ceci, pour vous permettre de vous informer, sans aucun engagement de votre part, sur la méthode d'amaigrissement **WEIGHT WATCHERS**, répandue dans le monde entier. Chez nous, non seulement vous maigrissez, mais vous conservez également votre poids idéal.

Information gratuite:

Neuchâtel Brasserie du théâtre, ma 28. 4/5. 5. 09.00
Faubourg du Lac, 2^e étage 14.30
19.00

WEIGHT WATCHERS SA
CONTROLE DU POIDS

34, Rue de la Vallée - 1214 Genève - Tél. (022) 206249 - Télex 423351
WEIGHT WATCHERS AND *W* ARE REGISTERED TRADEMARKS OF WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL, INC., MANHASSET, N.Y. WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL, 1981

CUIRS ET PEAUX
JUTZELER
À LA POINTE DE LA MODE!
Hôpital 3 - NEUCHÂTEL
Tel. (038) 25 16 96

SOYEZ À L'AISE DANS UN PANTALON STRETCH
Taille 34 à 46 142185-10

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Peinture papiers peints
rhabillages
VITO TATONE
Passage des Gerles 6, 2003 Serrières.
Tél. (038) 31 55 48. 143777-75

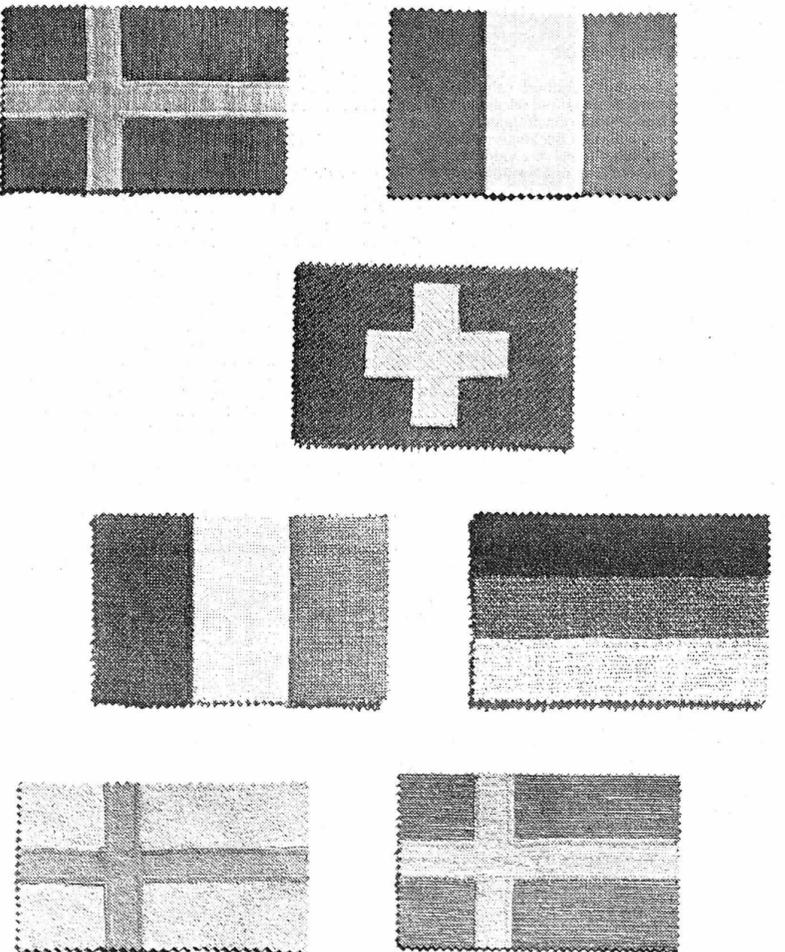
ENTREPRISE DE NETTOYAGES
A. GARIN
Bôle - Tél. 42 58 83.

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tel. 25 66 86. 131994-B

KAUFMANN
25 22 77 **FBG DU LAC 19**
verres - miroirs
dessus de meuble - sous-verres
REPLACEMENTS À DOMICILE 134314-B
VITRERIE
NEUCHÂTEL

NETTOYAGES
Immeubles - villas - logements
entretien de bureaux - vitrines
ADOC 25 25 95
C. JAQUEMET (038) 66 14 46 bureau

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48



SEPT PAYS QUI ONT DE L'ÉTOFFE.

LES TOUT NOUVEAUX TEXTILES D'INTÉRIEUR: RIDEAUX, MOQUETTES, TISSUS D'AMEUBLEMENT ET LINGE DE LIT.



Dans le cadre de la Wohntex 81, Pfister-Meubles montre cette année encore ce qu'il y a de neuf en matière de textiles d'intérieur. Nous vous présentons des textiles d'intérieur en provenance de Suisse, d'Allemagne, du Danemark, de Finlande, de France, d'Italie et de Suède. Ces pays sont également les vedettes de notre concours. Vous trouverez les bulletins de participation dans toutes les succursales Pfister-Meubles. Tentez votre chance, vous pouvez gagner des vols de rêve et de nombreux autres prix intéressants.

NEUCHÂTEL, Terraux 7, Seyon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14. BIENNE, Place du Marché Neuf ☐, Jeudi vente du soir, Téléphone 032/42 28 62. AVRY-CENTRE près Fribourg 1400 ☐, N1 sortie: MATRAN, LU - VE nocturne, Tél. 037/30 91 31

FA 3/1-81
140306-10
119286-B

football

Les « rouge et noir » principaux bénéficiaires de la vingtième journée en LNA

Neuchâtel Xamax : deux points c'est tout



EN DEUX TEMPS.— Trincherro a dû s'y reprendre à deux fois pour marquer son penalty: sur la photo de gauche, Nosedà repousse le premier tir du Xamaxien, alors qu'à droite Trincherro reprend le ballon et « fusille » le portier tessinois. (Avispi Treuhardt)

NEUCHÂTEL XAMAX - CHIASSO 2-0 (1-0)
MARQUEURS: Luthi 43^{me}; Trincherro (penalty) 62^{me}.
NEUCHÂTEL XAMAX: Engel; Hasler, Guillou, Trincherro, Bianchi; Morandi, Favre, Perret; Moret, Luthi, Pellegrini. Entraîneur: Guillou.
CHIASSO: Nosedà; Baroni; Manzoni, Melgrati, Ghilmetti; Fleury (65^{me}, Riva), Rehmann, Bevilacqua, Untertsee; Bernaschina, Siwek.
Entraîneur: Luttrup.
ARBITRE: M. Doerflinger, de Bâle.
NOTES: stade de la Maladière. Pelouse en excellent état. Temps frais avec quelques « pointes de soleil ». Fort vent. 3100 spectateurs. Neuchâtel Xamax dans sa formation habituelle. Chiasso privé de Preisig (suspendu) et de Graf (blessé). Mundwiler, après une longue absence due à une blessure, est sur le banc des remplaçants. A la 62^{me} minute, Melgrati « balance » Luthi dans les « seize mètres »; c'est un penalty que Trincherro marquera en s'y prenant à deux fois. A la 67^{me}, but de Pellegrini annulé pour hors-jeu. Coups de coin: 10-2 (5-2).

A l'instar des autres favoris (voir les matches de vendredi soir), Neuchâtel Xamax a repris le championnat d'une manière indécise. Il peut remercier le Ciel d'avoir eu affaire avec un adversaire pas trop ambitieux et qui a eu la politesse, de surcroît, de se défendre sans recourir à la méchanceté. Cela étant, malgré des hésitations et des ratés qui eussent entraîné de graves conséquences en une autre circonstance, l'équipe de Guillou s'est tirée d'affaire sans problème notable et elle a pu ajouter à son palmarès une nouvelle victoire méritée mais surtout utile.

dépôt de quelques tirs de Favre, de l'enthousiasme de Perret et de l'acharnement de Pellegrini à vouloir marquer un but à ses anciens coéquipiers.

Match international à la Maladière
L'ASF a choisi Neuchâtel comme lieu du match du championnat d'Europe des espoirs (jusqu'à 21 ans) entre la Suisse et l'Angleterre. Cette rencontre aura lieu le vendredi 29 ou le dimanche 31 mai.

NERVOSITÉ

Grâce à ce succès, la formation neuchâteloise menace à nouveau le détenteur de la 3^{me} place du classement, Young Boys, qui, quelques heures plus tôt, venait de céder un point à Nordstern. Ce dernier événement, qui était connu des joueurs à leur entrée sur le terrain, a probablement influencé leur comportement. C'était valable aussi bien pour les Neuchâtelois que pour les Tessinois, qui luttent contre la relégation. Fait certain, jusqu'à ce que la marque ait passé à 2-0, les deux protagonistes étaient sous l'empire d'une nervosité compréhensible, certes, mais qui a rendu le spectacle très inégal. Le second but a littéralement « dégaïé l'atmosphère »; Chiasso a rapidement senti qu'il ne réussirait plus à arracher le point pour lequel il était venu à la Maladière. Il n'y avait plus qu'une équipe sur le terrain, une équipe qui, hélas, n'a pas su profiter de cette situation avantageuse pour augmenter l'écart (la balance des buts sera décisive en cas d'égalité au troisième rang). La volonté de battre encore l'excellent Nosedà n'a pas manqué mais la finition des actions offensives a une nouvelle fois fait défaut, cela en

Yvan le terrible abat Chênois

BELLINZONE - CHÊNOIS 3-1 (2-1)
MARQUEURS: Rufli 22^{me}, Maccini 26^{me}, Parini 31^{me} et 73^{me}.
BELLINZONE: Mellacina; Pestoni - A. Rossini, De Giovannini, Viel; Ostini, Monighetti, Weidle, Tedeschi; Maccini, Parini. Entraîneur: Beljig.
CHÊNOIS: Bersier; Rufli; Batardon, Dumont, Golay, Michel, Fringer, Lopez; Castella (55^{me} Weber), Porto (63^{me} Polli). Riener. Entraîneur: Mabillard.
ARBITRE: M. Gähler, de Kirchdorf.
NOTES: stade communal, pelouse glissante; pluie continue; 2500 spectateurs. Avertissement à Monighetti (59^{me}) pour jeu dangereux. Coups de coin 7-7 (5-4).

Yvan le terrible, alias Yvan Parini, a hérité d'un surnom qui lui colle bien. Il s'était déjà mis en évidence en marquant quatre buts contre Zurich. Samedi, après une longue inactivité pour une blessure à

Un Chaux-de-Fonnier dans l'équipe suisse juniors B

Pour le match des juniors B UEFA Italie-Suisse, qui aura lieu le 6 mai à Côme, les joueurs suivants ont été retenus:
Gardiens: Tornare (Bulle), Zweifel (Amriswil). Défenseurs: Dirren (Sion), Eugster (Goldach), Halter (Lucerne), Hesser (Bremgarten), Imhof (Grasshopper), Taddei (Derendingen). Demis et attaquants: Battaini (Blue Stars), Bonvin (Sion), Fimian (Grasshopper), Haeusermann (Brugg), Jay (Servette), Petrig (Einsiedeln), Vera (La Chaux-de-Fonds), Vialatte (Grandson).

Football à l'étranger

Angleterre: Championnat de première division. 41^{me} journée: Aston Villa-Middlesbrough 3-0; Coventry-Southampton 1-0; Crystal Palace-Nottingham 1-3; Everton-Stoke 0-1; Ipswich-Manchester City 1-0; Leeds-West Bromwich Albion renvoyé. Leicester-Birmingham 1-0; Manchester United-Norwich 1-0; Sunderland-Brighton 1-2; Tottenham-Liverpool 1-1; Wolverhampton-Arsenal 1-2. Le classement: 1. Aston Villa 41-60; 2. Ipswich 40-56; 3. Arsenal 41-51; 4. West Bromwich 40-49; 5. Nottingham 41-49; 6. Southampton 41-48.

Toutefois, aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est en première mi-temps que Xamax aurait dû donner le « coup d'assommoir » à son visiteur. Il est parti dans cette intention mais, après une quinzaine de minutes prometteuses, il s'est « dilué » pendant un long moment avant de retrouver soudain sa verve vers la 40^{me} minute. Il y eut alors des moments palpitants ponctués d'un beau but dont le mérite principal revient à Favre, qui a récupéré un ballon perdu aux yeux de tout le monde. Mais Luthi s'est montré lui aussi opportuniste en surgissant au milieu de la mêlée pour reprendre, de la tête, le centre de Moret prolongeant l'action de l'ex-Lausannois.

Il était temps que Neuchâtel Xamax marque car Chiasso, de son côté, commençait à montrer les dents. Bevilacqua, notamment lors d'un fulgurant coup franc (35^{me} minute), ainsi que le remuant Siwek avaient, en quelques occasions, montré que le visiteur ne se gênerait pas de faire plier le genou à Engel si la possibilité lui en était laissée!

PÉNALTY DÉCISIF

Il valait donc mieux tenter de marquer un deuxième but au plus tôt; cela couperait les jambes des « Chiasse-si ». C'est ce que Xamax a cherché à

un genou, il faisait sa rentrée. En battant Bersier à deux reprises, il participa de façon déterminante à la victoire. La réussite de Rufli à la suite d'un coup de coin ne troubla pas les Bellinzonais. Au contraire. Elle eut l'effet d'un coup de fouet. La défense genevoise fut assaillie, bouculée. Nerveuse, elle céda deux fois en cinq minutes.

A la reprise, Chênois attaqua en force, mais de façon désordonnée. Alors que la pression adverse devenait de plus en plus insoutenable, Parini, à la limite du hors-jeu, entra en possession du ballon. Il attendait avec impatience ce moment. Il fonça dans l'espace vide et, en pleine foule, il assura définitivement la victoire. A relever le bon arbitrage de M. Gähler. Un sans-faute qui lui valut d'être chaleureusement applaudi à sa rentrée aux vestiaires. D. CASTIONI

Cinq buts à Mendrisio

MENDRISIOSTAR - BIENNE 3-2 (2-1)
MARQUEURS: Voehringer 2^{me}, Luoldi 17^{me}, Gabaglio 26^{me}, Châtelain 62^{me}, Gabaglio 77^{me}.
MENDRISIOSTAR: Pozzi; Stefani; Galli, Fianola, Bamelli; Roncari, Luoldi, Croci (77^{me} Garbellini), Gabaglio; Solca, Rodigari. Entraîneur: Sabastiani.
BIENNE: Affolter; Albanese; Jallonardo, Rappo (81^{me} Gallati), Negro; Voehringer, Campiotti, Lang; Corpataux (46^{me} von Gunten), Greub, Châtelain. Entraîneur: Fleury.
ARBITRE: M. Gaetscher, de Suhr.
NOTES: Stade communal, terrain à la limite du praticable, forte pluie. 400 spectateurs. Coups de coin 6-2 (1-1).
Malgré le mauvais état du terrain, les deux équipes s'efforcèrent de bien jouer. Elles y parvinrent souvent et les spectateurs purent assister à un spectacle plaisant. D'autant plus que l'arbitre, très à son affaire, empêcha le jeu de dégénérer.
Douche froide pour Mendrisiostar à la deuxième minute déjà: un coup de réparation de Voehringer surprenait Pozzi. Les Tessinois mirent dix minutes pour retrouver leurs esprits. Le but digéré, ils se firent de plus en plus dangereux. Jusqu'à la mi-temps, ils redoublèrent d'efforts et réussirent à renverser la situation.
A la reprise, Bienne menaça dangereusement son adversaire. Par moment, sa pression devint terrible, au point que Pozzi dut capituler. Mendrisiostar eut une saine réaction et obtint un troisième but qui fut celui du succès. Un succès que Bienne contesta jusqu'à la dernière minute. D. C.

faire après le thé. Avec un Perret très actif sur l'aile gauche et un Hasler (enfin!) offensif, Xamax a ébauché de bons mouvements mais il a tremblé (58^{me}, action spectaculaire de Siwek) avant de pouvoir réellement prendre les opérations en main.

Le deuxième but est, en somme, arrivé plus vite qu'on le craignait: Luthi ayant été proprement « body-checked » par son cerbère Melgrati dans le carré de réparation, le penalty était indiscutable. Cependant, le malin gardien Nosedà a réussi à énerver Trincherro au point que ce dernier a tiré... contre lui! Le Xamaxien a toutefois pu reprendre le ballon et l'expédier dans le filet. L'affaire était donc classée.

F. PAHUD

Paul Wolfisberg est confiant Les Suisses se préparent

C'est avec satisfaction que Paul Wolfisberg, « coach » de l'équipe nationale, a accueilli ses joueurs à Lucerne. Alors que les sélectionnés zuricois et bâlois sont venus ensemble en autocar, après s'être donné rendez-vous à Zurich, les autres se sont directement rendus à Lucerne. Hier, dimanche, en fin d'après-midi, ce fut le branle-bas de combat sur le terrain du FC Lucerne où le premier entraînement - on a surtout soigné les tirs au but - a eu lieu.

RASSURÉ

Vendredi, peu avant minuit (...), Wolfisberg apprenait directement de Zurich que tous les sélectionnés se portaient bien. La rencontre Grasshopper - Lausanne n'avait pas fait de grands blessés. J'ai été informé que Burgener avait très bien joué, et cela me tranquillise, nous a déclaré Wolfisberg. Et comme l'équipe de Wolfisberg, le FC Lucerne, n'a pas blessé de sélec-

tionnés zuricois, « Wolf le barbu » avait de quoi sourire. Pour nous, le plus important est de pouvoir nous préparer tranquillement. Les joueurs ont incontestablement besoin de repos; Barberis et Bottron ont beaucoup joué ces dernières semaines et les joueurs suisses ont livré, vendredi soir, de très importantes rencontres en championnat. Il est donc primordial que les joueurs se reposent, nous déclarait l'architecte lucernois. Pour permettre aux sélectionnés de se préparer de façon idéale, on a choisi, comme lieu de retraite, un hôtel situé à Horw, à la lisière d'une grande forêt. D'Oberutti, les joueurs atteignent le stade après six à sept minutes en voiture. Quant aux Hongrois, qui sont arrivés dimanche à Lucerne, ils logent dans un hôtel en ville.

PAS DE SURPRISES...

Si aucun joueur ne se blesse à l'entraînement, la formation de

Coupe des Alpes: Bâle, Lausanne, Neuchâtel Xamax, Sion. Championnat international d'été: Grasshopper, Lucerne, Young Boys, Zurich.

E. EISNER

Ligue B: La Chaux-de-Fonds domine en vain

FRIBOURG - LA CHAUX-DE-FONDS 1-0 (1-0)
MARQUEUR: Aubonney 45^{me}.
FRIBOURG: Niklaus; Aubonney; Hartmann, Gremaud, Bulliard (72^{me} Amantini); Huhse, Coquoz, Aerni, Cuennet; Dietrich, Zaugg. Entraîneur: Brosi.
LA CHAUX-DE-FONDS: Laeubli; de la Reusille (66^{me} Musitelli); Hofer, Laydu, Salvi; Ripamonti, Bristot (84^{me} Chammartin); Claude, Sandoz, Coinçon, Jaccard. Entraîneur: Richard.
ARBITRE: M. Pralong, de Sion.
NOTES: stade de Saint-Léonard; 650 spectateurs; pelouse glissante. Niklaus remplace Mollard (blessé) dans les buts fribourgeois. La Chaux-de-Fonds joue sans Capraro. Coups de coin: 6-8 (3-2).

parade de Laeubli sur un tir de G. Dietrich à la 35^{me} minute. Les premières 45 minutes étaient écoulées, lorsque Aubonney, très en verve - comme à son habitude - hérita d'une passe transversale du jeune Coquoz et décocha un tir imparable pour le gardien chaux-de-fonnier: ce fut l'unique but d'une rencontre très moyenne dans son ensemble.

LA CHAUX-DE-FONDS DOMINE...

Après le thé, l'équipe visiteuse connut 20 minutes très favorables, pendant lesquelles elle domina Fribourg de la tête

et des épaules, sans pour autant obtenir une égalisation qui aurait été méritée: ce fut d'abord Coinçon (56^{me}), puis Ripamonti (62^{me}) qui obligèrent Niklaus à deux arrêts salvateurs pour son équipe en perte de vue. Par la suite, les Fribourgeois se reprirent et faillirent même doubler la mise au terme d'une excellente action Cuennet-Zaugg, un Cuennet par ailleurs beaucoup trop individualiste. Les « Pingouins » avaient certes besoin de cette victoire pour leur santé morale, mais les Neuchâtelois auraient mérité un verdict nul, tant par moment leur pression était évidente. Il ne suffit pourtant pas de dominer... D. SUDAN

Bulle plaît puis s'énerve

WINTERTHOUR - BULLE 1-1 (0-1)
MARQUEURS: Blanchard 27^{me}; Dunner 53^{me}.
WINTERTHOUR: Danek; Schweizer (46^{me} Callos); Haefeli, Scapin, Kaeser; Venica, Arm (46^{me} Conway), Dunner, Hagenbuch; Vergani, Stoméo. Entraîneur: Noventa.
BULLE: Fillistorf; Mantoan; Ducry, Zimmermann, Auderset; Bapst, Gobet (74^{me} Hochuli), Cotting; B. Lambelet, Blanchard (85^{me} Bruttin), Dorthe. Entraîneur: Waeber.
ARBITRE: M. Blattmann, de Zeiningen.

NOTES: Stade de la Schutzenwiese. Pelouse en excellent état. Vent d'ouest très violent. Avertissements: 36^{me}, Venica; 79^{me}, Dorthe; 85^{me}, Blanchard. Expulsion de Ducry à la 84^{me}. Coups de coin: 4-3.

AVANTAGE À BULLE

Dans une rencontre capitale pour les Zuricois, Bulle a enlevé d'une façon méritée la moitié de l'enjeu. Mais, si nous nous référons aux magnifiques chances de but que les Fribourgeois se sont crées au cours des 45 premières minutes, le résultat est flatter pour Winterthur, car le match aurait pu être « joué » à la mi-temps déjà. En effet, à la 18^{me} minute, Gobet, à la suite d'un coup franc de Cotting, s'est présenté seul devant Danek mais celui-ci a pu sauver son camp. Trois minutes plus tard, à la suite d'une reprise de volée de Dorthe, Danek a sauvé des poings. Puis, vers la demi-heure de jeu, Dorthe, au terme d'une magnifique action d'ensemble, a tiré juste par-dessus la transversale. Mais, alors que Bulle avait pris l'avantage, une mauvaise passe en retrait de Bapst à son gardien échoua dans les pieds de Stoméo qui fut « croché » par le gardien bullois. Le penalty, justifié, fut tiré par Dunner mais Fillistorf ratraça sa faute retenant le tir « en deux temps ». Juste avant la mi-temps, Blanchard, tout seul au point du penalty, réussit une reprise foudroyante qui fut retenue miraculeusement par le gardien Danek.

NERVOSITÉ

Changement de décor en seconde mi-temps. L'entraîneur de l'Irlandais Conway donna une certaine assise à l'équipe zuricoise et, avec l'aide du vent, l'équipe locale malmena la défense bulloise. On vit alors les failles de ce secteur de l'équipe grüérienne. La pression locale engendra un nombre incroyable de mauvaises passes et, après l'égalisation, les arrières visiteurs perdirent non seulement la maîtrise du match mais également celle de leurs nerfs. En fin de rencontre, les cartons jaunes plurent sur les Fribourgeois et même l'expulsion de Ducry ne souffra aucune discussion, celui-ci s'étant fait justice à l'encontre de Stoméo qui fut un provocateur pendant toute la partie. Nous reprocherons seulement à l'arbitre de n'avoir pas sévi en première mi-temps déjà à la suite du nombre incroyable de fautes commises par Kaeser à l'égard de Lambelet, et de Stoméo vis-à-vis de la défense visiteuse en général. I. M.

LIGUE A

Table with columns for team names, goals scored, and match details for Ligue A. Includes teams like Grasshopper-Lausanne, Sion, Lucerne, etc.

LIGUE B

Table with columns for team names, goals scored, and match details for Ligue B. Includes teams like Aarau, Granges-Kriens, Vevey, etc.

BONNE AFFAIRE POUR NE XAMAX

A considérer le nombre des résultats nuls qui ont caractérisé les matches des équipes ayant des vives sur le titre, on est peut-être enclin à se dire que cela a été une manche pour rien. Cependant, un partage ici n'est pas pareil à un partage là: Zurich et Young Boys jouaient à l'extérieur contre des adversaires malades, certes, mais capables de vives réactions. En revanche, Grasshopper était sur son terrain, contre ce Lausanne qu'il estimait avoir éliminé de la coupe après le 1-1 de la Pontaise. Car au Hardturn, c'est lui qui aura un avantage... suffisant, pense-t-il. Après le 1-1 de la Pontaise, ce 0-0 montre que cela n'ira pas sans difficultés. Il est vrai qu'avec l'appui de 2800 spectateurs - vous avez bien lu: 2800! - on ne renverse pas des montagnes. Mais ce n'est que justice: avec son football de bûcherons, de violence et de brutalité, Grasshopper gagne des points mais fait fuir le spectateur. Lorsque tout reste en place, c'est toujours au profit de l'équipe la mieux placée: donc de Zurich qui conserve ses deux points d'avance, alors que le nombre des matches à jouer diminue.

dépassent Bâle - le champion encore en titre: plus pour longtemps - et qui talonnent Young Boys dans la course à la Coupe internationale de l'UEFA. Un point de moins que Young Boys, un de plus que Bâle qu'il s'agira d'aller affronter à Saint-Jacques, samedi. Dans la situation présente, le « leckerli » sera peut-être dur à croquer, car la Coupe de l'UEFA est la dernière bouée de sauvetage de Bâle. Mais, on peut toujours essayer. On prend note au passage de la victoire de Servette sur Saint-Gall qui, depuis quelque temps, est en chute libre mais qui dispose encore du joli petit capital accumulé durant le premier tour. Quand plus rien ne marche, c'est tranquillement d'avoir des réserves. Il y en a beaucoup qui l'envient. Chiasso et Chênois, en tous cas. Leur position devient de moins en moins confortable. Ils ont perdu tous les deux - à l'extérieur, il est vrai - et ce défaites les laissent à la merci de Nordstern qui les a à portée de fusil: un point d'écart.

l'extérieur dont la dernière, récemment, contre Grasshopper! - c'est une affaire très épineuse. Chiasso n'est plus la meilleure équipe tessinoise; Bellinzona le précède désormais d'un point grâce à sa victoire sur Chênois. Bellinzona a la particularité de ne pas rater les bonnes occasions. Il s'occupe de ses propres intérêts en battant ses plus dangereux adversaires: d'abord Nordstern, à Bâle, et puis Chênois. Le 16 mai, ça va fumer: Chiasso - Bellinzona!

NE XAMAX: C'EST TOUT BON !

Une seule victoire au bénéfice des huit premiers du classement: celle de Neuchâtel Xamax contre Chiasso. C'est tout bon pour les Neuchâtelois qui

AFFAIRE ÉPINEUSE

Le prochain match de Chênois peut être déterminant: Chênois - Nordstern! Comme Nordstern a la coquette réputation de ne gagner que lorsqu'il est en déplacement - aucune victoire au Rankhof, mais trois à

LIGUE B: BRAVO VEVEY !

En ce qui concerne le passage de la ligue nationale B à la ligue nationale A, Vevey a accompli un acte d'une importance capitale: en battant Wettingen, il a creusé le fossé qui sépare les trois premiers - les trois lauréats possibles - du quatrième, cet empêcheur de danser en rond qu'était devenu le club argovien. Wettingen s'était en effet mis à manifester d'inquiétantes ambitions. Pour Vevey, il s'agissait d'un match à quatre points: ou bien, tu le gagnes et tu as quatre points d'avance, ou bien, tu le perds et l'adversaire s'installe à côté de toi. Il l'a gagné: Bulle et Aarau lui en sont reconnaissants. Ils peuvent respirer un peu. G. CURDY

Ne vous laissez pas surprendre par des dépenses inattendues. Demandez un

prêt personnel BCC

qui vous coûte moins que vous ne le pensez peut-être.

Voici trois exemples librement choisis à titre de comparaison:

Crédit	Remboursement en		
	12 mois	24 mois	36 mois
1 000.—	88.10	46.20	32.30
5 000.—	440.40	231.10	161.40
10 000.—	880.70	462.20	322.70

Nos conditions: intérêt 10 1/2% p.a. y compris remise des mensualités, resp. du solde de la dette en cas d'incapacité totale de travail et de décès.

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

67, rue du Rhône, 1207 Genève
21, rue St-Laurent, 1003 Lausanne
30, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds,
Bahnhofstrasse 33, 2501 Bienne

89/81

Coupon: veuillez me faire parvenir votre prospectus au sujet du prêt personnel BCC.

Nom/prénom _____

Rue _____

N° postal/lieu _____

142444-10

élégance NUPTIALE

habilite la mariée et ses invitées.



Vaste choix d'exclusivités et, de plus, une variété de styles incomparables! (parisien, romantique, rétro, classique, d'avant-garde, etc.). Et les prix? Des plus convaincants! Vente dès Fr. 198.—. Location dès Fr. 80.—. Sa seule et NOUVELLE adresse: 140309-10

MÉTROPOLE Bel-Air LAUSANNE 021/201680

Jardin d'enfants Ateliers d'expression de 3 à 5 ans Coq-d'Inde 18 8 h - 12 h ou 9 h - 11 h 14 h - 16 h. Inscriptions minimum une demi-journée par semaine. Inscriptions pour le dernier trimestre et pour la prochaine rentrée scolaire (24 août). Tél. 25 07 65 - privé 24 40 49. 128384-10

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Toujours **150** voitures toutes marques, au choix

Visitez pour **GAGNER LA «2 CV»**

Apollo

Garages Henri Favre
Neuchâtel/Bienne tél. 46 12 12

LADA 1300
1979/40.000 km
Expertisée
Garantie

GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers.
(038) 36 15 15.
136028-42

A vendre
OPEL ASCONA
2000 S, brun métallisé, 70.000 km, excellent état
Tél. 53 49 78. 142905-42

A vendre
Toyota Carina
1600 ST, 120.000 km, 1974, rouge, bon état.
Tél. 53 49 78. 142906-42

OFFRES D'EMPLOIS

Taxis Claude, Neuchâtel
engage

chauffeurs de taxis
(permis B 1)
Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 31 31 31 144941-36

CATERPILLAR

Our Orders Division, handling Caterpillar machine and engine orders from dealers in Europe, Africa and the Middle East, has an interesting opening for an

EXPORT CORRESPONDENT

The job: Receiving, analyzing, placing and independent supervision of dealers' order until payment is received.

We require: Good knowledge of spoken and written English. Practical knowledge in international trade. Experience and or the determination to learn everything about international orders administration. Ability to work independently and as a team member.

We offer: On the job training. Potential for personal growth. Progressive social benefits. Individual work schedule. Attractive salary. An international work setting.

Recently graduated students with either an Economics or Business Administration degree can also be considered for this position which offers a good training ground in international trade.

If you are interested in this assignment and you are either Swiss or a holder of a valid work permit, just send your application to the Employment Section, CARTERPILLAR OVERSEAS S.A., 118, rue du Rhône, 1211 Genève 3.

Caterpillar, cat and are Trademarks of Caterpillar Tractor Co. 144528-36

NAGRA KUDELSKI

MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS

Entreprise suisse occupant plus de 350 personnes, nous exportons, dans le monde entier, des produits de haute technicité, fabriqués entièrement dans nos ateliers.

Pour compléter l'effectif de notre département de fabrication mécanique, nous cherchons

DÉCOLLETEURS

sur poupée fixe et poupée mobile.

Nous offrons des emplois stables et intéressants, un restaurant d'entreprise, un service de transport du personnel gratuit depuis Lausanne-Prilly-Rensens-Crissier, des conditions sociales modernes et un horaire variable.

Prière de prendre rendez-vous: KUDELSKI S.A., Service du personnel, 1033 Cheseau, sur Lausanne. Tél. (021) 91 21 21. 136061-36

GARAGE CARROSSERIE TIP-TOP
Agence: SAAB - TOYOTA
H. SCHULTHESS
2034 Boudevilliers

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

MÉCANICIENS AUTO 1 MANŒUVRE

Tél. (038) 36 16 90. 144707-36

PERSONNEL SERVICE (038) 24 31 31

Vous cherchez un emploi stable ou temporaire, téléphonez-nous, nous cherchons, pour le secteur bâtiment, des:

**maçons
peintres
menuisiers
électriciens
installateurs sanitaire
ferblantiers-
appareilleurs
ainsi que de bons
manœuvres**

Nous offrons: ambiance de travail agréable, jours fériés et vacances payés, ainsi que toutes les prestations sociales.

Vous êtes intéressés: téléphonez au 243 131. 130668-36

CANOE BIPLACE PLIABLE «Klepper Aerius», avec accessoires et voile, en parfait état. Prix: Fr. 900.—. Tél. 25 40 70, dès 18 heures. 144364

DEMANDES A ACHETER

VÉLO D'HOMME et 1 vélo d'enfant, 5-7 ans. Tél. 47 23 53. 141337

HORLOGERIE ANCIENNE: montres, pendules, outillage, fourniture et layettes. Tél. (038) 25 64 51. 141027

POUPÉES, POUPONS achetés dès 100 francs. Aussi pousettes, potagers, tous jouets et objets même miniatures, avant 1930. M^{me} Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 128346

A LOUER

A COLOMBIER, STUDIO MEUBLE cuisine, douche, téléviseur. Tout de suite et dès le 1^{er} juin 1981. Tél. 53 49 78. 142903

DEMANDES A LOUER

LOGEMENT DANS VIEILLE MAISON, 4 pièces + bains, Val-de-Ruz ou Chaumont. Loyer environ 400 fr. Tél. 53 41 65 ou 24 33 13, matin 6 h 30-8 h, soir 19 h-22 heures. 142877

GARAGE QUARTIER VAUSEYON - est de Peaseux. Tél. 31 52 52 (heures bureau). 144783

CERCHE APPARTEMENT 3-4 PIÈCES, région Colombier. Tél. 53 49 78. 142907

CHAMBRE entre Boudry et Neuchâtel. Tél. 41 26 63. 144751

FAMILLE SUISSE à l'étranger cherche à louer, pour 3 à 4 semaines, appartement ou chalet pour 6 personnes, fin juillet - début août, Neuchâtel ou Littoral. Adresser offres écrites à GX 783 au bureau du journal. 141275

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE SACHANT L'ANGLAIS, cherche travail à temps partiel, éventuellement à domicile, jusqu'à fin septembre. Tél. (038) 33 19 81, le matin. 141366

ÉTUDIANTE (S) CERCHE (NT) n'importe quel travail de remplacement (classement, etc.), du 6 juillet au 6 août 1981. Tél. (039) 26 03 64. 144276

JEUNE DAME BILINGUE cherche travail, si possible demi-journée, pas samedi ou le soir. Adresser offres écrites à AV 818 au bureau du journal. 144297

DIVERS

BIORYTHMES, calculés par ordinateur. Renseignements gratuits, M. Martins, case postale 4, 2017 Boudry. 142883

COURS DE GYMNASTIQUE-JAZZ pour débutants, lundi après-midi à Neuchâtel. Renseignements: tél. 42 46 18. 144030

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

DEMANDES D'EMPLOIS

Médecin dentiste diplôme fédéral, longue expérience, cherche place

d'assistant-collaboration en Suisse romande.

Faire offres sous chiffres T 309 275-18, à Publicitas, 1211 Genève 3. 136027-38

Deux Canadiennes de langue maternelle anglaise, avec diplôme d'Université de français et avec connaissances d'allemand et d'espagnol

DEMANDANT EMPLOI

dans l'hôtellerie, ménage ou autre, pour se perfectionner en langue française.

Durée: deux mois environ, des m-juin.

Adresse-contact: Schaller Albert, Obermühletal, 3185 Schmitten (FR).

Tél. (031) 61 90 74 ou (037) 36 10 63. 136059-38

ne reçoit pas le mardi. 131950-5

DEMANDES A ACHETER

J'ACHÈTE TOUJOURS vieux meubles, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules et tous objets anciens même en mauvais état. Appartements complets.

A. Loup, (038) 42 49 39. 140383-44

Ecritureaux en vente au bureau du journal

APPRENTISSAGES

La papeterie **Reymond**

engage, pour août 1981, une

APPRENTIE VENDEUSE

Le métier de «papière» est une profession exigeante, aux aspects multiples, qui permet de développer le sens du bureau, d'augmenter les dons artistiques et de comprendre l'organisation de bureau.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66, interne 52. 136039-40

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **bus camping Citroën** entièrement aménagé. Non expertisé. Tél. (039) 31 89 71. 144301-42

A vendre **voilier «OTARIE»**, dériveur lesté, sans permis. G.V., foc, génois, spi, moteur. Place pour 1981. Tél. (038) 24 68 01, heures repas. 144321-42

Superbe voiture **OPEL RECORD 200 autom.** 1979, expertisée. Fr. 9500.—. Tél. (038) 24 18 42. 144686-42

ACTUEL

Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

...et beaucoup d'autres! 144804-42

- GOLF GTI, 5 vitesses Mod. 80, 22.700 km
- GOLF GTI, 5 vitesses Mod. 80, 22.100 km
- GOLF GTI, 4 vitesses Mod. 79, 47.000 km
- GOLF GLS 1500 Mod. 1979, 28.000 km
- GOLF GLS 1300 Mod. 80, 13.000 km
- GOLF GLS 1500, Automat Mod. 79, 22.000 km
- GOLF GLS 1500, Automat Mod. 77, 51.000 km

AMAG

BIENNE

Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

GARAGE-CARROSSERIE FRANCO-SUISSE

A. CURRIT
2126 LES VERRIÈRES 038/66 13 55

OCCASIONS (48 MOIS)

Opel Kadett Caravan 80-01	16.000 km	11.000 fr.	291.—
Opel Kadett Caravan autom.	75	70.000 km	5.200 fr. 142.—
Opel Kadett Berlina	79-11	25.000 km	10.900 fr. 291.—
Opel Ascona 1900	77-12	20.000 km	9.900 fr. 265.—
Opel Ascona 1600	75-05	104.000 km	3.800 fr. 104.—
Opel Manta GT/E	78-03	68.000 km	9.500 fr. 253.—
Opel Record 2000	80-07	22.000 km	13.900 fr. 371.—
Opel Record coupé	74-06	92.000 km	4.700 fr. 128.—
Opel Record 1900	70-09	33.000 km	2.900 fr. 79.—
Opel Commodore GS/E	77-04	70.000 km	10.900 fr. 291.—
Opel Sénator CD	78-06	70.000 km	16.800 fr. 443.—
Opel Sénator CD	80-05	32.000 km	23.500 fr. 593.—
Ford Escort 1300	73-03	104.000 km	2.900 fr. 79.—
Renault 12 TS	74	80.000 km	3.500 fr. 95.—
Renault break long	78	38.000 km	6.200 fr. 169.—
Toyota Corolla 1600 GT	78-01	35.000 km	7.900 fr. 212.—
Volvo jubilé 244 GL	78	39.000 km	10.500 fr. 275.—
Volvo 144 GT	75-05	91.000 km	5.500 fr. 150.—
VW Passat, 5 ptes	77	48.000 km	8.900 fr. 242.—
VW Bus combi 1600 72	121.000 km	4.800 fr.	131.—

Facilités de paiement.
Tél. (038) 66 13 55 130703-42

A vendre pour cause de double emploi **AUDI 80** GL 1973, expertisée, très bon état, bas prix. Tél. 25 31 89. 144095-42

DYANE 6 décembre 1974, 98.000 km + 2 pneus neige Fr. 1500.—. Tél. 31 71 92 (repas). 144001-42

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

rue Pierre-à-Mazel 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 83 01

A-1 OCCASIONS

La période du grand choix!!!

Plus de 100 voitures d'occasion en stock

<p>LANCIA HPE 2000 1978 25.000 km</p> <p>LANCIA BETA 2000 1978 30.000 km</p> <p>LANCIA DELTA 1300 1980 12.000 km</p> <p>MUSTANG 2,3 TURBO 1979 15.000 km</p> <p>FIESTA 1300 S 1979 31.000 km</p> <p>BMW 320 1977 45.000 km</p> <p>HORIZON GL 1,3 1978 34.000 km</p> <p>LANCIA GAMMA 32.000 km</p> <p>OPEL KADETT 1,2 S 18.000 km</p> <p>TRANSIT FT 100 Fr. 7900.—</p> <p>pont avec arceaux et bâche moteur 2,0 l</p>	<p>ALFASUD SUPER 1.5 1979 26.000 km</p> <p>MERCEDES 250 SE Fr. 4800.—</p> <p>MINI 1000 Fr. 4000.—</p> <p>TAUNUS 2,0 GL autom. 27.000 km</p> <p>LANCIA FULVIA coupé 1,3 Fr. 7800.—</p> <p>FIESTA 1100 L 1978 21.000 km</p> <p>GSA Club break 5 vit. 1980 32.000 km</p> <p>BMW 1502 Fr. 7500.—</p> <p>FIAT 127 Sport 1979 48.000 km</p>
--	--

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties non accidentées.
Livraison selon votre désir - crédit immédiat 142382-42

Agence officielle:

MINI METRO

GARAGE DE LA CÔTE

R. WASER — PESEUX — Rte de Ntel 15 — tél. 31 75 73-72

4,8 l/100 km



LA NOUVELLE MINI METRO PRÉSENTE UNE ÉCONOMIE PARFAITE.

Toute entière axée sur l'économie, la METRO HLE se contente de 4,8/6,8/6,8 l (ECE) d'essence et d'un service d'entretien tous les 20000 km ou une fois par an seulement. Et elle vous évite les réparations coûteuses car les robots la font parfaite.

ET UNE SÉCURITÉ PARFAITE.

Il est tout aussi important d'absorber de l'énergie que d'en économiser. A 50 km/h – les essais de collision l'ont prouvé – l'habitacle de la mini METRO reste intact, tandis que son volant ne recule que de 1,9 cm. Sa sécurité active est d'ailleurs tout aussi exemplaire. C'est qu'elle comporte un ensemble châssis-suspension quasi futuriste, à éléments Hydragas, qui vous permet de la conduire comme une voiture de sport, même à pleine charge. Et vous la décélérez à la manière d'un pilote d'avion gros porteur, grâce à ses freins à disque à quatre pistons.

ET UNE COMMODITÉ PARFAITE.

La grandeur de la METRO réside aussi dans sa faible longueur. Sur à peine 3,40 m, elle vous offre une habitabilité supérieure à celle de mainte voiture bien plus longue. A l'arrière, elle possède une banquette à deux places et un siège individuel, rabattables séparément. Si l'envie vous prend de bourrer à ras bord son compartiment de chargement de 1294 litres, ne vous gênez pas: d'ailleurs, rien ne vous gênera puisque son vaste hayon vous en dégagera l'accès d'un bord à l'autre.

ET UN ÉQUIPEMENT PARFAIT.

Des vérins à gaz vous maintiennent galamment le hayon grand ouvert. Les sièges avant glissent obligeamment vers le pare-brise pour faciliter l'accès à l'arrière. Une superbe panoplie d'instruments de bord vous tient constamment au courant de tout. De nombreux vide-poches vous incitent à avoir de l'ordre. Quant à l'essuie/lave-glace arrière, il vous permet de voir

en tout temps qui vous venez de dépasser. Les phares à halogène balayent les ombres de votre route. La METRO possède un prééquipement radio – antenne et deux haut-parleurs – pour que vous puissiez écouter votre musique favorite plutôt que le ronronnement, au demeurant fort discret, de son moteur. L'étendue du luxe de la METRO dépend de la version que vous choisirez, mais même la plus avantageuse, la METRO STANDARD, est exemplaire en la matière.

ET UNE FINITION PARFAITE.

Des robots commandés par micro-processeurs réalisent la METRO dans l'usine la plus moderne d'Europe. Même le lundi matin, ils ne dévient pas des cotes d'un millième de millimètre. En collaborant avec leurs collègues, les ordinateurs, qui vérifient chaque pièce, ils assurent à la METRO une qualité constante parfaite.

mini METRO
LES ROBOTS LA FONT PARFAITE.

METRO STANDARD, 998 cm³, 32,4 kW (44 ch) DIN, fr. 9990.-. METRO L, 998 cm³, 32,4 kW (44 ch) DIN, fr. 11200.-. METRO HLE, 998 cm³, 34,6 kW (47 ch) DIN, fr. 11750.-. METRO 1.3S, 1275 cm³, 46,4 kW (63 ch) DIN, fr. 12950.-.

Importateur: STREAG SA, Badenerstr. 600, 8048 Zurich, tél. 01/5418 20.

football

Les deux clubs neuchâtelois de première ligue bredouilles

Boudry: l'inquiétude revient

DERENDINGEN - BOUDRY 3-0 (1-0)
MARQUEURS: Sabato 24me; Baumann 60me; Affolter 66me.
BOUDRY: Perissinotto; Donzallaz, Gardet, Meier (46me), Bulliard, Grosjean; Fritsche, Castek, Baechler (65me, Maier); Jordi, Leuba, Zogg. Entraîneur: Fritsche.
ARBITRE: M. Luthi, de Porrentruy.
NOTES: Terrain bosselé. Temps couvert et froid. 250 spectateurs. Avertissements à Fritsche (59me), Binggeli (63me). Expulsion de Dubach à la 80me minute pour voie de faits.

Après la pause, Boudry fit pression et, à la 59me minute, Leuba prit Siegenthaler en défaut, mais l'arrière Scheller sauva sur la ligne du but. Sur la contre-attaque, Baumann inscrivit le deuxième «goal» d'un tir d'une vingtaine de mètres. Ce second but local n'eut pas l'effet de calmer les esprits, les Soleurois se montrant très nerveux. On vit même Sabato étendre Jordi d'un coup de poing, cela sous les yeux complaisants d'un juge de touche local.

Bien que menant par 3-0 à la suite d'un but de la tête d'Affolter sur coup de coin, les Soleurois ne surent maîtriser leurs nerfs et, à la 80me minute, M. Luthi, d'ailleurs excellent, expulsa Dubach du terrain pour agression sur Castek. La fin de la partie fut tendue et entachée de passablement d'agressivité. Boudry a perdu une rencontre importante et les matches à venir seront déterminants quant au maintien de cette sympathique et jeune équipe en première ligue. T. R.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Includes groups 1, 2, and 3.

Aurore est toujours là

AURORE - BREITENBACH 3-1 (1-0)
MARQUEURS: Bassi 42me; Berberat 56me; Mennai 77me; Sponeri 84me.
AUORE: Obrecht; G. Boillat; Baerfuss (23me Pellaton), Burgisser, Muller; Cuhe, Bassi (78me Niederhauser), Hurni; Mennai, Berberat, Negro. Entraîneur: Muller.
ARBITRE: M. Daina, d'Éclépens.
NOTES: Stade des Tilleuls, pelouse bosselée. 305 spectateurs. Aurore sans J.-J. Boillat, suspendu, et Breitenbach sans Boerlin. Un choc entre Baerfuss et Allemann (23me) oblige les deux joueurs à être emmenés à l'hôpital pour y recevoir des soins. Coups de coin: 8-5 (6-3).

dès le coup de sifflet initial, les Romands de Bienne n'ont surtout pas usé leur succès. Mennai, le meilleur joueur sur le terrain adressait un centre parfait pour Bassi (42me) pour l'ouverture de la marque, bien que le ballon ait été dévié par Grolimund préalablement. Les Biennois augmentaient la marque par Berberat (56me), ce dernier réceptionnant un ballon mal maîtrisé par le portier soleurois sur un «boulet» de Hurni. Enfin, c'était au tour de Mennai de démontrer ses capacités en éliminant élégamment deux adversaires avant de placer un tir sous la latte. Sponeri parvenait tout de même à sauver l'honneur dans la dernière minute de la rencontre. On a, au cours de cette partie, retrouvé un peu l'Aurore du premier tour. N'abusant pas de petites passes sur cette pelouse extrêmement bosselée, les hommes de l'entraîneur Muller ont nettement dominé la situation. C'est de bon augure pour la suite de la compétition. E. P.

Aurore a démontré dans cette partie qu'on doit encore compter avec lui pour l'obtention d'une place en finale. En effet, sa prestation a été nettement meilleure que lors de ses derniers matches à domicile. Dominant le débat

Pluie de buts à Fétigny

FÉTIGNY - CONCORDIA 3-3 (0-1)
MARQUEURS: Hagenlocher 37me; Demierre 51me; Corset (contre son camp) 57me; Maret 64me; Baud 80me; Suarez 81me.
FÉTIGNY: Mollard; Rolle, Chardonens, Godel, Rodriguez; Nicole, Loesey, Savary (83me, Bosson); Demierre, Bersier (87me, Viogot), Suarez. Entraîneur: Arrighi.
ARBITRE: M. Detoro, de Genève.
NOTES: terrain communal; 300 spectateurs.

Un minimum pour Boncourt

BONCOURT - SOLEURE 1-1 (0-0)
MARQUEURS: Maerkli 72me; Ruet-schli 76me (penalty).
BONCOURT: Prouvoveur; Sabot; Roos, Quiquerez, Cattin; Borruat, Gigandet, Goffinet (46me Chapuis); Maerkli, Renaud, Mahon.
ARBITRE: M. Friedrich, de Seedorf.
NOTES: Stade communal; 550 spectateurs. Match joué samedi en nocturne. Pelouse en bon état.

rencontre. Ils ont abandonné volontairement le centre des hostilités à leur hôte, se contentant de défendre leur cage. Les frontaliers ont heureusement présenté un meilleur visage en deuxième mi-temps. Evoluant en suivant enfin les consignes données, ils ont nettement dominé une formation soleuroise qui n'a plus eu beaucoup d'occasions d'inquiéter Prouvoveur. Logiquement, les Romands ont ouvert la marque. L'égalisation est intervenue à la suite d'un penalty provoqué par une charge simultanée de Cattin et de Quiquerez. En fin de partie, les Jurassiens ont passé près de la victoire. Notons qu'à la 89me, Borruat expédia le ballon sur la barre transversale alors que le gardien visiteur était battu. A. J.

Le minimum

Boncourt a vraiment récolté le minimum avant-hier. Les locaux ont eu le tort de jouer la peur au ventre en début de

Le minimum

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Includes groups 1, 2, and 3.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Includes groups 1, 2, and 3.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Includes groups 1, 2, and 3.

Dans le Jura

IIe ligue: Aarberg - Boujean 3-2; Delémont II - Grunstein 1-2; Moutier - Porrentruy 0-1; Port - Courtemaihe 2-3; Schupfen - Lys 3-0.
IIIe ligue: Aurore II - Corgémont 1-1; Lamboing - La Neuveville 3-3; Madretsch - USBB 4-0; Nidau - Aegerten 0-3; Bévillard - Le Noirmont 4-2; Glovelier - Saignelégier 5-4; Moutier II - Bassecourt 0-5; Mervelier - Courtételle 2-2; Rebeuvelier - Boncourt 3-1; Courgenay - Fahy 1-2; Bonfol - Fontenais 0-3.

hockey sur glace

«Mondial» A: la Suède médaille de bronze

En battant le Canada par 4-3, la Suède a obtenu sa neuvième médaille d'argent dans un tournoi mondial. Ce court succès lui a permis de devancer la Tchécoslovaquie, laquelle, dans le dernier match de ce championnat du monde de Goeteborg, a tenu l'URSS, d'ores et déjà championne du monde, en échec (1-1).

Ce dernier match s'est joué sous le signe du prestige uniquement. L'URSS était déjà assurée du titre alors que la Tchécoslovaquie, même en cas de victoire, aurait dû se contenter de la médaille de bronze. En battant les champions du monde, les Tchécoslovaques se seraient retrouvés à égalité de points avec les Suédois. Dans ce cas, les résultats des confrontations directes auraient tranché en faveur des Scandinaves. Samedi, dans le tour de relégation, la RFA avait battu la Hollande (déjà reléguée) par 12-6 (2-2 3-1 7-3), alors les Etats-Unis et la Finlande faisaient match nul 3-3 (1-0 1-1 2-2). Ainsi, les Américains prennent la cinquième place de ces championnats du monde, devant la Finlande, la RFA et la Hollande.

Le «all star team»

Les journalistes accrédités aux Championnats du monde du groupe A, en Suède, ont désigné le «all star team». On retrouve quatre joueurs soviétiques dans cette formation «idéale»: Peter Lindmark (Su); Valeri Vassiliev (URSS); Larry Robinson (Can); Serguei Makarov (URSS) - Alexander Malisev (URSS) - Serguei Kapustin (URSS).

Après les Minnesota North Stars, les New-York Islanders et les New-York Rangers se sont également qualifiés pour les demi-finales de la Coupe Stanley. Les Rangers se sont qualifiés aux dépens de St-Louis Blues et les Islanders contre les Edmonton Oilers pour quatre victoires à deux de part et d'autre.

basketball Aux Vernets

Une fantastique finale de la Coupe de Suisse

NYON - VEVEY 96-95 APRÈS PROLONGATION (36-39 82-82)
NYON: Klima (18 points), Costello (26), Charlet (1), Blanc, Nussbaumer (16), Givel (2), Goetz (29), Girardet (4), Paredes. Entraîneur: Monnier.
VEVEY: Vandemark (20), DeTiani (11), Etter (10), Porchet (8), Roubaty, Frei (9), Cesare (37). Entraîneur: Monsalve.
ARBITRES: MM. Busset et Martin.
NOTES: Patinoire des Vernets à Genève. 4000 spectateurs. Vandemark (37me) et Nussbaumer (40me) sortent pour cinq fautes personnelles.

C'est en apothéose d'une saison riche en événements que s'est déroulée cette fantastique finale de coupe de Suisse. «Fantastique» est véritablement l'expression qui convient à cette fête, aussi bien par le volume de jeu développé par les deux formations que par l'empreinte que cette partie aura laissée sur les innombrables supporters nyonnais et veveysans. Dans une ambiance indescriptible et une tension extrême, on en oublia même que cette finale devait désigner impérativement un vainqueur. Si un seul petit point favorisait en définitive Nyon pour lui réserver les honneurs, Vevey mérita amplement les mêmes

IIe ligue neuchâteloise: sensation à Saint-Imier

Saint-Imier - Béroche 0-1 (0-0)

SAINT-IMIER: Bourquin; Lager (Zunwald), Schwaar, Schafroth, Vuilleumier; Choffat, Manacci, Gentili; Willen, Kernen, Aebischer (Vuillemin).
BÉROCHE: Cassard; Ischi, Settecasti, Divernois, Martinez, Felibaum; Rumpf, Jacot (Delmarco), Perdrizat, Kummer, Pisénti.
ARBITRE: M. Gris de Lausanne.
BUTS: Perdrizat.
Sensation à la Fin des Fourches, où le chef de file enregistre sa première défaite de la saison face au dernier du classement, Béroche. Qui l'eût cru? Et pourtant, les visiteurs n'ont rien volé dans l'aventure. Prenant confiance au fil des minutes, les protégés de l'entraîneur Frydig signèrent le but de la victoire à la 70me minute par l'entremise de leur avant-centre Perdrizat, laissé étrangement seul dans la surface de réparation. La forte pression exercée par les Imériens lors des vingt dernières minutes ne change rien, les visiteurs défendant avec bec et ongles, calme et lucidité l'avantage acquis. R. S.

Hauterive-Marin 0-1

Hauterive: Deproost; Ferrara, Cornu, Meier, Eymann; Schneider, Robert, Franzoso; Forney, Février (Ball), Benassi. Entraîneur: Gerber.
Marin: Rothenbuhler; Rosina, Balsiger, Goetz, Waelti; Tavel, Roth, Gaberel (Bingelle); L'Herbette, Girardin, Engeler (Planas). Entraîneur: Gut.
Arbitre: M. Monnier, de Lausanne.
But: Roth.
Ce derby a été passionnant. Durant la première mi-temps, les équipes ont pris tour à tour l'avantage, sans toutefois pouvoir concrétiser leur domination. En deuxième mi-temps, Hauterive prenait résolument la direction des opérations mais le gardien visiteur se montrait intraitable. Sur un centre, Marin pouvait obtenir le but de la victoire à dix minutes de la fin. Un match nul aurait mieux reflété la physionomie de cette rencontre. M. S.

Les résultats

Juniors interrégionaux B2: Boudry - Concordia 5-0; Le Locle - Les Geneveys-sur-Coffrane 6-1; Malley - Romont 1-2; Payerne - Béroche 10-1.
Juniors interrégionaux C2: Boudry - Bienne II 3-1; Ticino - Le Locle 2-5; Bôle - Etoile 2-1; Serrières - Cortailod 2-3; Saint-Imier - Béroche 0-1; Les Geneveys-sur-Coffrane - Saint-Blaise 2-2; Hauterive - Marin 0-1.
IIIe ligue: Boudry II - Châtelard 3-2; Le Locle II - Corcelles 4-1; Ticino - La Sagne Ib 4-0; Travers - L'Areuse 5-2; Couvet - Auvernier 4-1; Colombier - Fleurier 5-1; La Chaux-de-Fonds II - Helvetia 4-0; Le Parc - Audax 4-1; Cressier - Fontainemelon 2-2; Sonvilier - Deportivo 2-1; La Sagne Ia - Neuchâtel Xamax II 0-1; Marin II - Le Landeron 1-1.
IVe ligue: Bôle II - Neuchâtel Xamax III 3-0; Béroche II - Colombier II 3-1; Corcelles II - Châtelard II 2-1; Espagnol - Comète Ib 1-3; Gorgier - Centre Portugais I 1-1; Chaumont - Lignières 1-2; Cornaux - Comète Ia 2-2; Hauterive II - Marin III 5-0; Fontainemelon II - Salento 1-1; Dombresson - Buttes 8-3; Saint-Sulpice - Môtiers 1-6; Fleurier II - Travers II 2-2; Les Ponts Ia - Les Geneveys-sur-Coffrane II 4-0; Les Bois - Les Ponts Ib 10-2; Floria II - Centre Espagnol 1-1; Saint-Imier II - Superga 2-1; Ticino II - Etoile II 1-1; La Chaux-de-Fonds III - Les Brenets 2-1.
Ve ligue: Auvernier II - Bôle III 6-0; Le Locle III - Couvet II 5-1; La Sagne II - Colombier III 1-2; Blue-Stars II - Noiraigue 2-5; Les



DÉLICATE. - C'est le moins que l'on puisse dire de la position du Chaux-de-Fonnier Zaugg (No 6), à cheval sur un adversaire. (Avipress Gaillie-Boudry)

Superga battu... sous la neige

SUPERGA - KOENIZ 0-1 (0-1)
MARQUEUR: Zimmermann, 10me.
SUPERGA: Schlichtig; Favre; Todeschini, Corrado, Robert; Plaen (65me Juvet), Djela (76me Merrad), Mazzoleni, Ferreira; Manzoni, Zaugg.
Entraîneur: Mantoan.
KOENIZ: Chamot; Haegle; Kuhn, Zingg, Wey; Iseli, Beljean, Tanner; Zimmermann, Guera, Ruprecht.
Entraîneur: Wittmer.
ARBITRE: M. R. Kury, de Courchapoix.
NOTES: 250 spectateurs; Superga joue sans Maesano, et Koeniz sans Andrey (tous deux blessés). Avertissement à Favre pour antieuje.

manquant de mordant, il est parvenu à emporter les deux points. Il fallut attendre la dixième minute pour qu'à la suite du coup de coin tiré par Ruprecht et d'une sortie hésitante du portier chaud-fonnier, Zimmermann inscrive l'unique but de la partie. Par la suite, Superga essaya de réagir, mais trop timidement. A la reprise, les Bernois, forts de leur avantage et plus entreprenants sur le ballon, ne se laissèrent guère impressionner. Ils procédèrent dès lors par de longues passes sur les trois avants de pointe pour essayer d'augmenter la marque. Mais sur l'ensemble du match et au vu des occasions, le nul aurait été mérité; preuve en est à la 42me minute, à la suite d'un centre de Ferreira, le meilleur des locaux, Djela remettait en retrait le ballon sur Manzoni qui, de la tête, l'expédia un rien par-dessus la cage de Chamot. Puis, à la 80me minute, un nouveau centre de Zaugg trouvait Favre et Merrad aux cinq mètres, mais à la suite d'une mêlée la balle passa à côté. R. V.

Médiocre

Cette rencontre s'est déroulée par un temps hivernal. La neige n'a pas cessé de tomber, et la pelouse se blanchissait au fil des minutes. Le jeu, de ce fait, fut d'une qualité très médiocre. Après leur délicate cinquième contre Boudry, Koeniz tenait à se réhabiliter au Centre sportif. Face à une équipe

Bôle-Etoile 2-1 (1-0)

Bôle: Magne; R. Krummenacher, Freilholz (Hofer), Rognon, Schmidt; Messerli, Baudoin, M. Righetti; T. Krummenacher, V. Righetti, Gonthier. Entraîneur: Turberg.
Etoile: Arm; Grezet, Rohrbach, Donzé (Anthoine), Steiner; Frosio, Amey, Hug; Gigon, Winkenbach, Lopez. Entraîneur: Winkenbach.
Arbitre: M. Schneider, de Genève.
BUTS: T. Krummenacher (penalty), V. Righetti; Anthoine.
En ce froid dimanche d'avril, les spectateurs qui s'étaient déplacés au Champ-Rond n'ont pas été déçus. Bôle, vaincu au deuxième tour, a remporté une nouvelle victoire face à Etoile qui a livré une excellente prestation. Au début du match, les visiteurs se créèrent plusieurs occasions de but. Puis, peu à peu, les Bôlois prirent le match en main. Les Chaux-de-Fonnier se défendaient bien mais ne pouvaient empêcher Tony Krummenacher, l'un des meilleurs joueurs sur le terrain, de transformer un penalty à la suite d'une faute sur Vico Righetti. Au début de la deuxième mi-temps, Magne réussissait deux très bons arrêts, mais devait s'avouer battu sur une belle reprise de volée d'Anthoine. Après cette égalisation, Bôle se ruait à l'attaque du but bien défendu par Arm et Vico Righetti, à dix minutes de la fin, obtenant le but d'une victoire bien méritée. P.A.V.

Les Geneveys-sur-Coffrane - Saint-Blaise 2-2 (2-0)

Les Geneveys-sur-Coffrane: Jacottet; Verardo, Fallet, Boschung, Tomare; Kiener, Rossier II, Schmidt II; Guibert, Schmidt I, Girardin (Chuard). Entraîneur:

IIe ligue

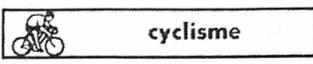
Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Lists results for various teams in the IIe ligue.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Lists results for various teams in the IIIe ligue.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Lists results for various teams in the GROUPE 2.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Points. Lists results for various teams in the GROUPE 2.

ESCRIME. - Les Suisses ont continué à se distinguer dans le dernier tournoi de Coupe du monde, à Heidenheim. Tant Daniel Giger (32 ans) que Christian Kauter (34) ont réussi à se qualifier pour les demi-finales. Ils ont alors dû s'incliner devant l'Allemand de l'Ouest Volker Fischer et le Hongrois Attila Caszari. En finale, le Magyar a dû s'incliner (4-10), permettant à l'Allemand de remporter la première grande victoire de sa carrière.



cyclisme

Les « pros » archibattus lors du Grand prix La Liberté

Grezet une nouvelle fois au-dessus du lot

Les professionnels d'Auguste Girard ont raté leur premier grand-rendez-vous de la saison avec l'élite des amateurs suisses. Une consolation toutefois pour le directeur sportif du groupe Cilo: la victoire de Jean-Mary Grezet, l'homme qui ralliera les rangs des « pros » pour le Tour de Suisse. Une fois encore, le Loclois a dominé la course de la tête et des jambes. Il a participé à toutes les offensives importantes de la journée pour, finalement, se présenter en solitaire sur le boulevard de Pérolles, où était tracée la ligne d'arrivée de ce Grand prix de La Liberté 1981. Une fois encore le Neuchâtois — il a fêté ses 22 ans le 16 janvier passé — a démontré qu'il n'avait plus rien à prouver dans cette catégorie en regard de son palmarès 1981; un palmarès auquel figurent neuf places dans les dix premiers en ce début de saison: deux victoires, trois deuxièmes, deux cinquièmes et une septième places. De plus, il a porté le maillot de « leader » du Circuit franco-belge à Pâques.

Jean-Mary Grezet a construit sa victoire en trois temps. Il fit d'abord partie d'une échappée de sept coureurs: ses coéquipiers Gavillet, Seiz et Rossier, le Tessinois de Fribourg Ferretti, Gutmann et Blum. L'avance de cette échappée n'excédait jamais la minute (50' au maximum) et dura 23 km (tout rentra dans l'ordre à Broc, km: 80).

NOUVELLE OFFENSIVE

Huit kilomètres plus loin, Stéfan Schutz déclencha une nouvelle offensive. Immédiatement, Grezet et Trinkler se portèrent dans sa roue, entraînant le professionnel Burgold et l'Allemand Rottler avec eux. Quelques kilomètres plus loin,

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

le professionnel genevois Serge Demierre, Ackermann, Peter Schaer, Seiz et Fritz Jost, le champion suisse, partirent en « contre ». Mais jamais ce groupe ne parvint à faire la jonction avec les hommes de tête réduits au nombre de trois, Burgold et Schutz étant lâchés au train dans les côtes punctuant cette fin de parcours très tourmenté.

Peter Schaer, lui également, fut victime de la côte de Villard (2^{ème} passage, km: 111) alors que Jost fit une chute. Toutefois, du peloton resté en embuscade derrière ce groupe de « contre » parvinrent à

Classement

- 1. Grezet (Le Locle) 3 h 36'00" (moyenne 42,220 km/h); 2. Gisiger (Bienne) à 25"; 3. Blum (Pfaffnu) 4. Trinkler (Winterthour); 5. Rottler (RFA), même temps; 6. Seiz (Arbon) à 33"; 7. Cattaneo (Mendrisio); 8. Maechler (Hochdorf); 9. Achermand (Hochdorf); 10. Gsell (Bischzshzell); 11. Lienhard (Steinmaur); 12. Ehrensperger (Buelach), même temps; 13. Maurer (Schaffhouse) à 44"; 14. Stadelmann (Hochdorf); 15. Keller (Basadingen), même temps.

sortit Blum, puis Julius Thalman et enfin, dans la région du barrage de Rossens (2^{ème} passage, km: 128), Maechler combla lui aussi le « trou ».

SITUATION TENDUE

Finalement, de ces divers mouvements offensifs et contre-offensifs, il en a résulté une situation extrêmement tendue dans la phase finale de la course (derniers 25 km) avec trois hommes en tête (Grezet et Trinkler qui assuraient le train avec Rottler dans leurs roues), un groupe de chasse

Nord-Ouest: Pevenage chez les « pros »

Battus la veille à Fribourg par l'élite des amateurs, les professionnels suisses ont subi une nouvelle défaite, dimanche à Bienne, au terme du Tour du Nord-Ouest, face à une cohésion étrangère de moyenne cuvée. Seuls Rudy Pevenage — le vainqueur — Ronny Claes, le Hollandais Theo de Roy, de Geest, voire le Français Tinazzi (il fut champion de France) possédaient quelques références. Pour le vainqueur, ses derniers hauts faits remontent au tour de France: Pevenage porta durant neuf étapes le maillot jaune et s'adjugea le classement aux points (maillot vert). Hier, ce Flamand de 27 ans a tiré parti de la côte du Buttenberg pour forger sa victoire et fausser compagnie à ses cinq ultimes compagnons d'échappée, dont les Suisses Freuler, Muller et Wehrli.

Ainsi, après leur excellente campagne sur les routes de Belgique et de Hollande, les Suisses — principalement les coureurs de Cilo — ne sont pas parvenus à rester maîtres chez eux. Les conditions de course étaient certes devenues différentes dans la région bernoise et le Bucheggberg soleurois: ils n'appartenaient plus à l'opposition, le rôle d'attaquants leur étant cette fois dévolu. C'est la raison pour laquelle nous avons d'entrée durci la course en plaçant une attaque après quel-

« Vuelta »: Clère tient bon

sept minutes d'avance après 110 km de course. A ce moment, il était alors « leader » de la course. Cependant, le peloton réagissait et, peu à peu, réduisait l'écart mais sans toutefois rejoindre le fuyard qui terminait avec 2'55" d'avance.

Un incident s'est produit peu avant l'arrivée des coureurs à Merida. Une barrière installée près de la ligne d'arrivée s'est effondrée sous la pression du public. Plusieurs personnes ont été blessées.

Cinquième étape Caceres-Merida (150 km): 1. Nieuwdorp (Ho) 3 h 23'53" (moyenne 48,731 km/h); 2. Fernandez (Esp) à 2'55"; 3. Vonk (Ho); 4. Lammerink (Ho); 5. van Dongen (Ho), même temps.

Classement général: 1. Clère (Fr) 25 h 42'02"; 2. Marcussen (Dan) à 2"; 3. Battaglin (It) à 17"; 4. Arroyo (Esp) à 22"; 5. Lasa (Esp) à 24"; etc.

tennis de table

Championnats du monde

Finales entièrement chinoises

Les Chinois ont réalisé l'exploit qu'on leur prôdaisait: ils ont obtenu dans toutes les catégories les deux places de finaliste. Ainsi, ils vont remporter tous les titres mis en jeu à l'occasion de ces championnats du monde!

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Les Européens auront tout mis en œuvre pour empêcher cette écrasante domination des Asiatiques. Malheureusement, ils devront se contenter de places d'honneur, la chance leur ayant souvent été contraire.

DUELS PASSIONNANTS

Dans le simple messieurs, les quarts de finale ont donné lieu à des matches serrés, mais aux résultats nets. Ils ont permis au Suédois Stallan Bengtsson et au Yougoslave Dragutin Surbek de se qualifier pour les demi-finales, les deux éliminant un adversaire chinois. Cela nous laissait présager des duels passionnants au stade suivant. Cependant, les Chinois Cai Zhenhua et Guo Yuehua ont remporté leur qualification en bénéficiant, pour le premier, d'un maximum de réussite. En effet, si Surbek s'est fait « promener » par Yuehua, Bengtsson, lui, a passé tout près de la victoire car, mené 2-0, il parvint à égaliser à deux sets partout. Au cinquième set, le Suédois prit l'avantage pour mener 10-4, mais, après le changement de camp, il perdit les pédales et s'inclina. Une dizaine de minutes plus tard, le Suédois visiblement énérvé et déçu,

formé de cinq coureurs (Demierre, Seiz, Blum, Ackermann et Maechler) naviguant entre trente et cinquante secondes et le peloton — du moins ce qu'il en restait — placé dans le sillage — à une poignée de secondes — du groupe Demierre. Une situation quasiment identique à celle vécue il y a douze mois.

Or, si la jonction s'opéra dans la basse ville (à deux kilomètres de l'arrivée), les sprinters ne parvinrent pas à tirer leur épingle du jeu, à l'image d'Oberson le printemps passé, Grezet relançant immédiatement l'offensive. J'ai attaqué au moment où le peloton revenait sur nous, expliquait le Loclois à l'arrivée. Ne se levant même pas de la selle, le Neuchâtois relançait la mécanique dans cette ultime côte, laissant tout le monde sur place et se présentait en solitaire sur la ligne d'arrivée, ajoutant un nouveau fleuron — peut-être l'un des plus beaux compte tenu de la participation — à sa couronne.

Les professionnels sont donc sortis archi-battus de cette confrontation, la

ques kilomètres déjà, relevait Auguste Girard, le directeur sportif de la marque vaudoise.

SCHMUTZ ATTAQUE

En fait, Godi Schmutz fut le premier à mettre le feu aux poudres sous un ciel noir et menaçant. Attaquant, un fort vent de face pour adversaire supplémentaire, le champion de Suisse emmenait ses équipiers Gisiger, Wehrli, Boll et Demierre, auxquels s'associèrent l'Allemand Hindelang, les Suisses Freuler et Girard, et le coureur de Vaduz Hermann.

Cette attaque initiale avait pour but d'obliger les adversaires de Muller et compagnie — les Belges et les Hollandais du groupe « Capri sonne » principalement — à organiser la chasse, à consentir des efforts à l'amorce même de ce long périple de 205 kilomètres. A peine ce groupe repris (km: 16), Schmutz repartait une nouvelle fois en compagnie, notamment, de Pevenage, de Gisiger, de Freuler et d'Hindelang. Il fallut 27 km au peloton pour ramener ces coureurs dans « le droit chemin ». C'est alors que Breu, dans la première ascension du Buttenberg, (km:35) s'en alla flanqué de Freuler (encore). Au 60^{ème} kilomètre, leur avance prenait des proportions 4'50".

Devant cette situation, Pevenage, venu à Bienne avec des prétentions de victoire,

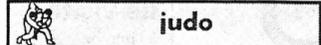
Revanche de Glaus chez les amateurs

Vaincu la veille à Fribourg, Gilbert Glaus a pris sa revanche, dimanche à Bienne en inscrivant, pour la deuxième fois après son succès du printemps passé, son nom au palmarès du Tour du Nord-ouest. Une course rendue très difficile par un fort vent, par le froid et la dureté du parcours. Une course dans laquelle Richard Trinkler et le Valaisan Gavillet (troisième) furent mal récompensés de leur esprit offensif, eux qui furent de toutes les échappées de la journée.

Les grands bénéficiaires de la journée furent Glaus (le vainqueur) et Grezet (4^{ème}), en sursis après 60 km de course, leur retard se montant à trois minutes. Mais, sous l'impulsion du Loclois et du Thounois, la situation se rétablit après 90 km de chasse, ce qui provoqua un regroupement général de tous les hommes forts du peloton. De cette jonction, naquit l'échappée décisive, groupant treize coureurs.

Une fois encore, la côte du Buttenberg s'érigea en « juge de paix ». Une accélération de Grezet propulsa Glaus, Gavillet et Vitali en tête. Or, amener le Thounois « dans un fauteuil » à l'arrivée, c'est signifier l'échec pour ses convoyeurs. Dans l'ultime ligne droite, le « leader » de Peugeot ne laissa aucune chance à ses partenaires...

Quatrième, Grezet n'était pas satisfait: « Je ne comprends pas pourquoi Bernard (réd. Gavillet) n'a pas bouché le trou lorsque Vitali



judo

Les Suisses excellents à Londres

Les Suisses ont admirablement passé leur dernier examen avant les Championnats d'Europe à l'occasion des championnats internationaux d'Angleterre, à Londres: Piero Amstutz (Granges) a remporté la médaille d'argent chez les 65 kg, cependant que Thomas Hagmann, Philippe Montavon et Jean Zinniker obtinrent le bronze, et Willi Mueller, Urs Brunner, Gil Kraehenbuehl et Clemens Jehle des places d'honneur.

Le « coach » national Gubler profita de cette manifestation, disputée par le chiffre record de 400 judokas, pour établir définitivement sa sélection pour les Championnats d'Europe. Sous réserve de l'approbation du comité national pour le sport d'élite (CNSE) Amstutz, Mueller, Hagmann, Brunner, Montavon, Jehle et Zinniker se rendront du 14 au 17 mai à Debrecen (Hongrie).

sports - télégrammes

ATHLÉTISME.— En stage aux Etats-Unis, Markus Rytfel a pris la deuxième place d'une course sur route de 20 km disputée à Eugene, dans l'Oregon. SPORTS MILITAIRES.— Habitué de la victoire, Albrecht Moser a confirmé sa supériorité lors de la 24^{ème} édition de la course militaire de Zurich. Le Bernois n'a jamais été inquiété tout au long des 23 km 200 du parcours traditionnel.

deuxième place de Gisiger au sprint n'étant qu'un épilâtre sur une jambe de bois. Dix-sept au départ, ils comblèrent leur handicap (2'32"), soit une seconde par kilomètre) en 49 km (Autigny) sous l'action, principalement, des équipiers de Mutter. Ce fut leur seul haut fait de la journée, mise à part la présence de Burgold dans l'offensive déterminante quant à l'issue de la course.

Certes, Demierre tenta bien de corriger le tir dans une action de contre. Certes, Gisiger se dégagea quelque peu dans l'ultime kilomètre pour battre au sprint Blum, Rottler et Trinkler arrivés 25" après Grezet et huit secondes avant Seiz (6^{ème}) vainqueur d'un petit peloton de sept coureurs; peloton qui précéda le groupe principal de onze secondes!

C'est relever, une fois encore, la sévérité de l'ultime côte conduisant de la basse ville à l'arrivée; côte dont Grezet sut tirer parti afin d'exploiter ses qualités de grimpeur pour triompher sur le boulevard de Pérolles.

P.-H. BONVIN

sonna la charge, emmenant avec lui Sutter, Muller, Lamote, Hermann, Wehrli et Hindelang, soit quatre des hommes ayant participé aux premières offensives de la journée. Au 140^{ème} km, la jonction s'opérait et, avec Sutter, Wehrli et Breu, Auguste Girard pouvait raisonnablement tabler sur un succès, le Buttenberg, placé à moins de cinq kilomètres de l'arrivée, devant permettre à ses grimpeurs de s'exprimer et de faire la différence. Il n'en fut rien.

Breu fut le premier lâché, Ueli Sutter le second. Constamment dans les roues, bien protégé par ses équipiers, le Soleurois devait être, en principe, l'homme frais d'Auguste Girard. Son « joker ». Or, brusquement, au pied du Buttenberg que les hommes de tête s'approprièrent à franchir pour la cinquième fois, l'ex-meilleur grimpeur du « Giro » décrocha et se présentait trois minutes après Pevenage à l'arrivée, perdant exactement 2'59" en moins de dix kilomètres: Je ne sais pas ce qui s'est passé. D'un seul coup, je me suis senti sans force relevait, dépité, le Soleurois.

Pour sa part, Wehrli, lui également éprouvé par son obscur travail d'équipier, ne put répondre à l'ultime attaque de Pevenage. D'un seul coup, les espoirs suisses d'accéder au podium se volatilisèrent.

P.-H. B.

et Glaus sont partis dans la descente ». Autre point d'interrogation du Neuchâtois: pourquoi le Montheysan ne lui a-t-il pas préparé le sprint, manquant ainsi à ses devoirs d'équipier? Peut-être se sentait-il capable de résister à Glaus? Question ouverte.

P.-H. B.

Classements

- Professionnels (205 km): 1. Pevenage (Be) 5 h 03'14" (40,562 km/h); 2. Lamotte (Be) à 38"; 3. Hermann (Lie); 4. Mueller (S); 5. Wehrli (S), même temps; 6. Freuler (S) à 1'43"; 7. Sutter (S) à 2'59"; 8. Claes (Be) à 4'28"; 9. Mutter (S); 10. Wilmann (No), même temps; etc. Amateurs d'élite (188 km): 1. Glaus (Hochdorf) 4 h 26'49" (41,601 km/h); 2. Vitali (Mendrisio); 3. Gavillet (Sierre), 4. Grezet (Le Locle); 5. Ruettimann (Altenrhein), même temps; 6. Notz (RFA) à 35"; 7. Trinkler (Winterthour); 8. Wolf (Vaduz), même temps; 9. Manser (Waedenswil) à 1'12"; 10. Schneider (Muensingen), etc. Juniors (73,5 km): 1. Flueckiger (Alchenflueh) 1 h 49'34" (33,428 km/h); 2. Bieri (Schuepfeim); 3. Matt (Niderhof), même temps. Classement après huit épreuves: 1. Cilo 189,5 points; 2. Peugeot 183; 3. Gippenring 154; 4. Binningen 132,5; 5. Allegro 124,5.

boxe

Deux championnats du monde

L'Américain Thomas Hearns a conservé son titre de champion du monde (WBA) des poids welters en battant, à Phoenix (Arizona), son compatriote Randy Shields, par arrêt de l'arbitre au 13^{ème} round. A Atlantic City, l'Américain Saad Muhammad a défendu victorieusement son titre de champion du monde des milieux (WBC) en battant par K.-O. au 9^{ème} round l'Ecossais Murray Sutherland.



hippisme

Début de saison...

L'hiver à Lignières

L'ouverture de la saison hippique dans le canton de Neuchâtel, à Lignières, restera peut-être un bon souvenir pour les cavaliers régionaux de catégories « R1 » et de « L1 » car ils ont pu courir, samedi, sous un ciel radieux. Par contre, c'est dans des conditions exécrables que les concurrents ont dû évoluer dimanche, la neige et le brouillard ayant succédé à un vent à « décorner les vaches ». Les juges de saut purent apprécier les bienfaits du nouvel « local mobile » mis à leur disposition car il était, lui, tempéré à satisfaction.

Dimanche matin, pour le premier parcours de la journée, Jean-Pierre Schneider, de Fenin, en selle sur Saphyro II, remporta avec brio l'épreuve de catégorie « R2 » devant le Delémontain Marcel-Alain Rais et Viviane Auberson, de Lignières, montant Graindavoinne, le cheval du président du concours, M. Oscar Rey. Le cavalier de Fenin fut moins heureux l'après-midi puisqu'il dut abandonner.

L'épreuve de chasse réservée aux cavaliers nationaux de catégorie « M1 » a laissé longtemps planer le « suspens ». Finalement, c'est l'amazone de Courroux, Nicole Chételat, qui remporta l'épreuve avec Diavolo III. Mais, l'Imérien Michel Brand a failli mettre tout le monde d'accord avec Ten More. Une légère faute d'obstacle l'a relégué au sixième rang.

C'est sous la neige et le brouillard que s'est déroulé le barrage unique de l'épreuve de catégorie « R2 ». Pour ce barrage, douze cavaliers restaient en lice, parmi lesquels des « novices », Caroline Fluhmann et les frères Patrick et Thierry Gauchat. C'est finalement le cavalier local Thierry Gauchat qui s'est imposé sur la selle de Dior II.

POURQUOI?

La dernière épreuve des joutes de Lignières a débuté avec plus de deux heures de retard, sur un parcours de catégorie « M1 » prévu avec un barrage. Pourquoi ce retard? Les membres du jury étaient-ils trop bien au chaud ou le constructeur avait-il prévu de trop longs tracés?

Pour cet ultime parcours, il n'y avait plus beaucoup de spectateurs, hormis les commissaires aux obstacles!

Cinquante-cinq concurrents étaient inscrits. Seuls 26 concurrents stoïques se présentèrent au départ. Après une première sélection, 3 paires cavaliers-chevaux restaient en lice pour le barrage. C'est sur un paddock recouvert d'une légère pellicule de neige que le fougueux Bérylis, monté par Marie-France Despland, de St-Imier, remporta la victoire devant J-P Hofer (Montsemier) et Blickenstorfer (Anet).

La coupe du monde à Michael Matz

L'Américain Michael Matz a remporté à Birmingham la troisième Coupe du monde des cavaliers de concours. Il a précédé son compatriote Donald Chleskan, l'Autrichien Hugo Simon, le Français Gilles Bertran de Balanda, et l'Américaine Leslie Burr.

Ainsi se terminait le concours de Lignières pour lequel le paddock de camping s'est révélé bien plus approprié que celui des précédentes années mais ... vivement le printemps! TAILL

Les résultats

- Catégorie « R1 » barème « A » au chrono: 1. Furie II CH, J.-P. Stauffer, Lignières, Opt 57'8. 2. ex-aequo, Tragedy, P. Buhler, La Chaux-de-Fonds, Mine de Rien II, M.-C. Bordier, La Chaux-de-Fonds, Jade-Park, R. Bourquard, Glovelier Opt 62'8. 5. Feu Cancale, Th. Johner, La Chaux-de-Fonds, Opt 63'5. — Catégorie « L2 » barème « A » au chrono: 1. A. Lischer, Sursee Opt 77'1; 2. Cordon, P. Schneider, Port Opt 78'8; 3. Glennesky II, J.-F. Johner, La Chaux-de-Fonds Opt 79'4. 4. Humor, K. Blickenstorfer, Anet, Opt 79'9; 5. Muscade II, Ch. Grether, Valangin Opt 82'6. — Catégorie « R1 » barème « A » au chrono: 1. Babar, P. Brand, Saint-Imier, Opt 37'1; 2. Balintra, Fr. Vorpe, Tavannes, Opt 37'8. 3. Guimauve III, P. Gaucher, Lignières Opt 38'8; 4. Mine de Rien II, M.-C. Bordier, La Chaux-de-Fonds Opt 39'7. 5. Woodhill II, K. Laubin, Muri, Opt 41'3. — Catégorie « R1 » barème « A » au chrono: 1. Sunny-Light, J. von Allen Opt 47'0. 2. Dior II Y. Dardel, Hümbach 4 pt 37'3. 3. Saphyro II, J.-P. Schneider, Fenin 4pt 39'6. 4. Hugo M, C. Chételat, La Chaux-de-Fonds 4pt 44'7. 5. Wogleia, D. Burri La Chaux-de-Fonds, 4pts 48'1. — Catégorie « L2 » barème « A » au chrono: 1. Muscade, A. Berger, Maison Blanche Opt 44'7. 2. Tyffany, S. Gnâgi, Ipsach, Opt 47'7. 3. Muscade II, Ch. Grether, Valangin Opt 49'5. 4. Beau Suprême, A. Lischer, Sursee, Opt 51'0. 5. Black Berry, B. Girardin, Tavannes, Opt 53'5. — Catégorie « R2 » barème « A » au chrono: 1. Saphyro II, J.-P. Schneider, Fenin Opt 67'4. 2. Kacoleit CH, M.-A. Rais, Delémont Opt 71'6. 3. Graindavoinne II V. Auberson, Lignières, Opt 75'4. 4. Lucaya, A.-M. Veillon, Saint-Blaise Opt 75'8. 5. San-Marengo P. Schneider, La Chaux-de-Fonds, Opt 78'0. — Catégorie « M1 » barème « C »: 1. Diavolo III, N. Chételat, Courroux 83'7. 2. Uran V CH, J. Tanner, Ipsach, 84'6. 3. Rembrandt IV, K. Blickenstorfer, Anet, 85'5. 4. Lady Andrea, U. Hofer Bösingen, 86'1. 5. Starling, N. Chételat, Courroux 86'4. — Catégorie Libre pour cavaliers débutants: 1. Kaimos, R. Favre Lignières, 0 pt 50'8; 2. Ciria, J.-D. Lüpfel, Lignières, Opt 55'3. 3. Azur II CH, B. Stauffer, Lignières, Opt 55'5. 4. Furie II CH, A. Stauffer, Lignières, Opt 58'2. 5. Djartanie S. Cruchaud, Couvet, Opt 59'2. — Catégorie « R2 » barème « A » au chrono avec 1 barrage: 1. Dior II Th. Gauchat, Lignières 0-0 50'0. 2. Mylena, K. Marti Bettlach 0-0 52'0. 3. Priede Man, O. Zaugg, Neuchâtel, 0-0 52'8. 4. Kacoleit, M.-A. Rais, Delémont 0-3 pts 67'6. 5. Caracole, V. Auberson, Lignières 0-4pts 50'2. — Catégorie « M1 » barème « A » au chrono avec 1 barrage: 1. Bérylis, M.-F. Despland, St-Imier, 0-0pt 54'9. 2. Fellow, H.-P. Hofer Montsemier 0-4pts 47'6. 3. Kingsland, K. Blickenstorfer, Anet, 0-4pts 53'4. 4. Rembrandt, K. Blickenstorfer, Anet, 4pts 93'1. 5. Diavolo III, N. Chételat, Courroux, 4pts 98'9.

À PAYERNE

La revanche des Yamaha

Après le premier Grand prix de la saison à Sittendorf, on pouvait s'attendre à ce que les Carlist ou Vromans, tous deux pilotes officiels chez Yamaha, prennent leur revanche sur Malherbe et Bruno, qui avaient trûsté les places d'honneurs en Autriche. C'est chose faite à l'occasion du Grand prix de Suisse, qui s'est disputé devant 20.000 spectateurs malgré les mauvaises conditions atmosphériques sur le traditionnel circuit de Combremont-le-Petit, près de Payerne.

Dans la première manche, le Suédois Hahak Carlquist ne laissait aucune chance à ses rivaux et il l'emportait devant le Britannique Graham Noyce et l'Américain Brad Lackey. Quant au Belge André Malherbe, le champion du monde en titre et double vainqueur de Sittendorf, il devait se contenter du quatrième rang, tandis que le meil-

leur Suisse, Louis Ristori, prenait la vingtième place.

Dans la seconde manche, Lackey, puis Carlquist prenaient la tête de la course, mais c'est André Vromans, un Belge qui est également pilote officiel chez Yamaha, qui réussissait à l'emporter devant Malherbe. Ainsi, Yamaha prenait une cinquième revanche dans ce Grand prix de Suisse, au terme duquel André Malherbe conserve la tête du classement du championnat du monde.

gymnastique

Première sortie réussie pour l'équipe suisse

Pour sa première sortie de la saison, la Suisse a fêté une nette victoire aux dépens de la Yougoslavie, qu'elle a battue par 269,60 à 257,45 à Split. Toutefois, la formation helvétique a laissé une impression mitigée. A l'exception du néophyte Toni Haefliger, chaque gymnaste helvétique a connu l'une ou l'autre mésaventure dans cette rencontre internationale qui a eu lieu uniquement sur un programme libre. C'est ainsi qu'un total de 53,80 points ont suffi à Sepp Zellweger et Markus Lehmann pour s'imposer, ex-aequo, sur le plan individuel. Résultats: par équipes: 1. Suisse 269,60 p; 2. Yougoslavie 257,45. Individuel: 1. Zellweger (S) et Lehmann (S) 53,80; 3. Piatti (S) 53,40; 4. Meister (S) 53,25; 5. Haefliger (S) 53,10; 6. Jaquet (S) 52,95; 7. Tripkovic (You) 52,05; 8. Savic (You) 51,50; 9. Jovicic (You) 51,15; 10. Budanovic (You) et Mutic (You) 50,95; 12. Jokovicjevic (You) 49,50.

motocyclisme

GP d'Autriche: Cornu dans les points

Le Neuchâtois Jacques Cornu a terminé 7^{ème} du Grand prix d'Autriche en 350 cc, épreuve remportée par le Français Fernandez. En 500cc, c'est l'Américain Mamola qui s'est imposé, alors que Coulon terminait 11^{ème} et un autre Neuchâtois, Roethlisberger, se classait 21^{ème}. Enfin, en 125cc, le Suisse Muller est 6^{ème} d'une course gagnée par l'Espagnol Nieto.

NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ GARAGE HIRONDELLE PIERRE SENN 2000 NEUCHÂTEL Tél. 24 72 72

ROMANDIE

Manifestation samedi à Lausanne

Trop de morts dans les prisons



LAUSANNE (ATS).— Au cours des cinq derniers mois, quatorze personnes sont mortes dans des prisons suisses (dont six dans des prisons vaudoises), la plupart par suicide ou toxicomanie. En signe de solidarité avec les familles de ces personnes et pour demander de meilleures conditions de détention, quelque 300 manifestants ont participé samedi après-midi, à Lausanne, à une marche de protestation silencieuse organisée par le «Groupe action prison». Le cortège, précédé de six cercueils symboliques, est parti de la place de La Palud, tandis que flottait sur l'Hôtel-de-Ville une banderole portant les mots «La prison tue». Les manifestants ont réclamé la suppression de l'isolement en prison et le renforcement de l'encadrement médical, sanitaire et social des détenus. (Notre document ASL).

Cette terre qui bouge en Valais

SION (ATS).— Il n'y a certes rien à dramatiser pour l'instant et il faut éviter toute panique. Si d'éventuelles évacuations ne sont pas envisagées pour l'instant, les faits sont là néanmoins : on peut estimer à plusieurs millions de mètres cubes la masse de terre et de rochers en mouvement, lors des mouvements de terrains constatés dans la région de Loye, au-dessus de Grône, en Valais. Ce glissement est connu depuis quelques mois déjà. Un certain tassement semble se dessiner depuis quelques jours, mais la masse bouge toujours sur une superficie de cinquante hectares environ.

Selon les géologues et les techniciens, le danger est latent. D'ailleurs un programme a été établi, d'entente avec les autorités locales et les services compétents de l'Etat du Valais, concernant une information éventuelle qui serait faite à cer-

tains propriétaires de chalets et logements de vacances en vue d'une évacuation possible si le glissement devait se poursuivre.

DEUX FOIS PAR JOUR

Actuellement, la masse est «auscultée» à l'aide de témoins, de jalons et ceci deux fois par jour. Des travaux ont été entrepris dans le but de détourner ou canaliser les eaux de la montagne qui pourraient déclencher l'éboulement.

La cause essentielle doit être recherchée dans la nature de ces terrains morainiques mélangés à des particules argileuses et limoneuses dont la stabilité est rompue lorsque le sol est imbibé d'eau au moment de la fonte des neiges.

Des dégâts sont déjà signalés en forêt et sur des routes forestières. Deux routes conduisant à des alpa-

ges de la région ont été mises hors service.

Selon les ingénieurs, il est peu probable que toute la masse s'écroule mais en revanche les risques provenant de chutes de pierres pouvant arriver jusqu'aux bâtiments de la région sont réels.

Incendie criminel à Vevey?

VEVEY (ATS).— UN incendie a éclaté vendredi dans la soirée au collège de la Veveyse, à Vevey, au dernier étage du bâtiment, dans un vestiaire de la fanfare des écoles.

Selon les premiers résultats de l'enquête, le feu a probablement été allumé intentionnellement dans une armoire restée ouverte contenant des déchets de laine.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers de Vevey et de Montreux, le montant des dégâts se limite à quelque 35.000 francs. La toiture et les combles ont échappé de justesse au sinistre.

L'enquête continue.

Démissions importantes chez les socialistes valaisans

SION (ATS).— La présidente du parti socialiste valaisan, M^{me} Madeleine Rouiller, a fait savoir à ses amis politiques qu'elle donnait sa démission. M^{me} Rouiller va, en effet, quitter le Valais pour des raisons professionnelles.

Avec elle, plusieurs membres du comité, notamment MM. Lucien Rosset, ancien député, et Alfred Rey, personnalité bien connue dans les milieux politiques du canton, donnent également leur démission.

Le parti socialiste valaisan va incontestablement au-devant d'un renouvellement général de son comité directeur. Des décisions importantes vont être prises à ce sujet au cours des prochaines semaines dans le cadre des diverses sections.

Estavayer: il reste en place

(c) En juin 1980, M. Michel Cuennet, directeur de l'hôpital de la Broye, annonçait sa décision de renoncer à ses fonctions avec effet au 31 décembre de la même année pour des raisons exposées à l'assemblée des communes broyardes de Cugy.

Diverses démarches furent entreprises par la suite si bien que M. Cuennet a tout récemment informé la commission administrative qu'il revenait sur sa décision...

Estavayer: tradition bien vivante

(c) La tradition pascalle du «Surrexit» a connu cette année, comme par le passé du reste, un succès réjouissant prouvant bien l'attachement des Staviacois à leurs coutumes.

Emmenés par M. André Boyet, une cinquantaine d'hommes de la cité ont parcouru les rues d'Estavayer en chantant le «Surrexit», s'arrêtant au cimetière sur la tombe d'un ancien animateur de la tradition, M. Marcel Lenweiter.

Le feu à la gare de Lausanne

LAUSANNE (ATS).— Grâce à la prompt intervention des pompiers, une catastrophe a été évitée samedi, en fin de soirée, à la gare de Lausanne.

A 23 h 04 exactement, l'alerte était donnée à la suite d'une lueur observée dans la toiture, entre la coupole centrale de la gare et les combles dominant le buffet CFF.

Trois minutes plus tard, les premiers pompiers étaient sur place. Une trentaine d'hommes sont intervenus, avec sept véhicules. L'engagement a été mené à l'extérieur et à l'intérieur.

A minuit, le sinistre était maîtrisé et l'on ne déplorait aucune victime. Une équipe a été mise de piquet pendant la nuit.

En fin de compte, les dommages sont moyens : de 50.000 à 100.000 fr., à première vue. La toiture n'est que partiellement percée et les dégâts d'eau sont très limités.

La cause de l'incendie n'est pas encore connue.

Moins chère à Genève...

GENÈVE (ATS).— Selon un récent classement des dix villes les plus chères du monde, établi par la revue «Business international», qui paraît à Genève, cette dernière ville est devenue plus «abordable» pour le portefeuille des hommes d'affaires et diplomates.

Genève figure en effet en onzième position, juste derrière Zurich. Cette amélioration par rapport au précédent classement de «Business international» serait dû à la faible inflation et à la parité favorable du franc suisse.

Les dix villes «les plus chères» sont dans l'ordre Tokio, Lagos, Buenos-Aires, Londres, Oslo, Abidjan, Stockholm, Helsinki, Vienne et Zurich.

SUISSE ALÉMANIQUE

Dans le canton d'Argovie

Horrible découverte de la police : une femme découpée et sans tête

«La scène que nous avons vue dépasse de loin tout ce que l'on peut imaginer», nous a déclaré un policier argovien chargé d'enquêter sur l'odeur nauséabonde qui s'échappait de l'appartement d'un immeuble locatif à Rheinfelden (AG).

INOÛI

Après avoir forcé la porte d'entrée de l'appartement loué par le fakir amateur René Rolli (34 ans), les policiers devaient se trouver devant un spectacle absolument inouï : dans la baignoire de la salle de bains gisait le corps sans vie d'une femme dont le bas-ventre avait été ouvert à coups de couteau. A un mètre du cadavre, emballée dans un sac en plastique, se trouvait la... tête de la victime.

«Il y avait du sang partout. On se serait cru dans un abattoir», commentait l'un des enquêteurs. Ce n'est que quelques heures après avoir découvert le

cadavre que la police argovienne eut la certitude que la défunte était l'épouse du fakir amateur : il y a encore quelques jours, Barbara Rolli (26 ans) et son mari étaient les artistes principaux d'une soirée organisée en Suisse orientale.

La police recherche activement René Rolli, pompiste à ses heures, qui devait être entendu la semaine prochaine pour par-

Incendie en Argovie : un million de dégâts

LEIBSTADT (AG) (ATS).— Un incendie, qui s'est immédiatement propagé à tout le bâtiment, s'est déclaré tôt le samedi matin dans une usine de contreplaqués de Leibstadt (AG), la Thermopal AG.

Ce ne sont pas moins de 100 hommes qui ont dû lutter pendant plus de trois heures pour circonscrire le sinistre.

Les dégâts aux bâtiments, aux machines et aux stocks s'élèvent à un million de francs. D'après les premiers résultats de l'enquête, l'incendie serait d'origine accidentelle.

Changement à la tête de la radiodiffusion et télévision de Suisse orientale

SAINT-GALL (ATS).— Le directeur saint-gallois de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse orientale (ORG), M. Armin Moser, quitte son poste qu'il occupait depuis 1972. M. Moser avait travaillé plus de 30 ans à l'ORG. Samedi, l'assemblée des membres de la société réunies à Saint-Gall a désigné pour lui succéder M. Franz Hagmann, jusqu'ici président de la commission des programmes.

En hommage aux services rendus en faveur de la présence de la Suisse orientale à la radio et à la télévision, M. Armin Moser a été nommé membre d'honneur de l'ORG.

ticipation éventuelle à un hold-up sur sa... propre personne. Le pompiste avait en effet été «attaqué» par des inconnus et allégé d'une somme de 8000 Francs.

UN SERPENT

Les enquêteurs argoviens, qui trouvent l'appartement dans un état désolant, crurent rêver : en cherchant d'éventuelles traces sous le lit, ils se trouvèrent face à face avec un serpent géant, un boa constrictor, qui se promenait en liberté... Selon le médecin légiste, consulté vendredi en cours de soirée, le crime doit remonter à deux ou trois jours. Tout laisse supposer que René Rolli est l'assassin. Il est activement recherché par Interpol. E. E.

INFORMATIONS SUISSES

Femmes suisses : oui...oui...oui

ZURICH (ATS).— L'assemblée des délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses (BSF) réunie samedi au Wolfsberg, près d'Ermatingen (TG), après avoir parcouru ses 80 ans d'histoire, a renouvelé son comité et a pris deux résolutions.

Dans celle intitulée «un oui à l'égalité des droits entre hommes et femmes», l'alliance, qui représente plus de 300.000 femmes, affirme que «le oui à l'égalité des droits entre hommes et femmes est absolument indispensable pour le développement harmonieux de la société en Suisse».

Quant à la seconde résolution, elle rend attentif en cette année des handicapés aux obstacles que rencontrent les personnes âgées et les handicapés lors de l'utilisation des moyens de transport public.

Un tracteur écrase un enfant de 6 ans

OBERBUCHSITEN (SO) (ATS).— Un enfant de six ans, Andréas Marquart, a perdu la vie dans un accident de tracteur qui s'est produit à Oberbuchsiten (SO). Un autre enfant a été grièvement blessé.

L'accident s'est produit quand le tracteur et sa remorque, lourdement chargée de bois, ont dérapé dans une descente très raide.

La remorque a alors poussé le tracteur qui s'est renversé. Le petit Andréas, passager du tracteur, est tombé de l'engin et a été écrasé par une roue de la remorque.

OFFRES D'EMPLOIS

Fondation Clos-Brochet
HOME MÉDICALISÉ
pour personnes âgées, Neuchâtel
engage pour date à convenir

ANIMATRICE
emploi à mi-temps.

Faire offres manuscrites à la direction de la Fondation Clos-Brochet, Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel. 144661-36

Confiserie Vautravers

R. Nicole succ.

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

une serveuse

Semaine de 5 jours. Congé le dimanche. Tél. (038) 25 17 70. 144664-36

Votre

BUT, RÉUSSIR

gains immédiats pour personnes intéressées à la psychologie.

Téléphoner à : IDS (024) 21 47 48 de 9 h à 18 h Non-réponse : (024) 21 47 47. 136076-36

PERSONNEL SERVICE (038) 24 31 31

Vous cherchez un emploi stable ou temporaire, téléphonez-nous, nous cherchons, pour le secteur bureau, des

secrétaires bilingues allemand-français

1 secrétaire de direction allemand-français-anglais

1 chef de bureau allemand-français

Nous offrons : ambiance de travail agréable, jours fériés et vacances payés, ainsi que toutes prestations sociales. Vous êtes intéressés : téléphonez au 243 131. 130669-36

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons

MÉCANICIEN DE PREMIÈRE FORCE

apte à remplacer le patron. Entrée à convenir.

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, au (038) 33 33 15. 130702-36

Nous cherchons

PEINTRE SUR VOITURES ainsi que

JEUNES MANŒUVRES PEINTRES pouvant être formés rapidement en qualité de

Faire offres à Carrosserie d'Auvernier, Auvernier, tél. (038) 31 45 66. 144740-36

cisac CISAC S.A. 2088 Cressier

Fabrique de produits alimentaires déshydratés, réfrigérés et surgelés

La secrétaire actuelle (mandataire commerciale) de la direction générale nous quitte cet automne pour des raisons honorables, nous sommes à la recherche d'une nouvelle

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pouvant justifier d'une formation commerciale complète.

Le poste que nous vous proposons comprend l'exécution de tâches variées, des responsabilités et demande de l'initiative.

Nous cherchons une personne discrète et possédant une bonne culture générale. La maîtrise des langues française et allemande est nécessaire et celle d'une troisième langue (anglais, espagnol ou italien) appréciée.

Nous offrons tous les avantages d'une entreprise dynamique et une rémunération en rapport avec l'importance de la fonction.

Nous vous invitons à adresser vos offres de service accompagnées de curriculum vitae, photographie, références et prétentions à la direction de CISAC S.A., 2088 Cressier (NE). 144583-36

COOP

Nous engagerons tout de suite ou pour une date à convenir,

des vendeuses en alimentation

pour nos magasins situés dans le bas du canton, au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers.

Les personnes intéressées appelleront COOP Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, tél. 25 37 21. 140165-36

L'Union de Banques Suisses, place Pury 5, désire engager

HABILE DACTYLOGRAPHE à mi-temps

Date d'entrée à convenir. Emploi stable exercé sous forme d'environ 10 jours complets de travail au début et à la fin de chaque mois, en vue de renforcer le service Trafic de paiements.

Demander la formule de candidature à notre bureau du personnel, téléphone 21 11 61 - interne 315. 136025-36

UBS Union de Banques Suisses

LE LOCLE

Paroisse catholique romaine: une communauté vivante... mais avec des soucis financiers

De notre correspondant:

Il est rare que l'assemblée générale de la paroisse catholique romaine du Locle provoque des débats de fond ou qu'elle débouche sur de grandes décisions. Son rôle est plutôt de susciter une réflexion, d'évoquer les activités ou les événements des derniers mois et de préparer l'avenir à la lumière des expériences faites.

L'assemblée qui s'est tenue l'autre soir à la salle Marie-Thérèse a été le reflet de cette volonté de dialoguer dans un esprit amical et constructif. Une seule petite ombre au tableau: le peu de participants (une septantaine). C'est très modeste si l'on considère que la paroisse compte plus de 5000 membres. C'est en revanche fort réjouissant lorsqu'on connaît la somme de dévouement de toutes les personnes qui s'étaient donné la peine de se déplacer.

Après une brève méditation de l'abbé Marc Donzé, M. Pierre Mindel, président de la paroisse, a donné lecture de son rapport. Il a notamment rappelé les différents événements qui ont marqué l'année écoulée: fin des travaux de réfection des façades de l'église, départs des abbés Jean-François Meigniez, Pascal Bovet et Raphaël Chammartin, arrivées de Don Ernesto Belloni et des abbés Raphaël Guillet, Marc Donzé et Gilles Gaschoud, organisation d'un pique-nique en octobre, thé des personnes âgées, soirées des scouts et du Chœur mixte et enfin la récente ordination de trois diacres par Mgr Pierre Mamie.

récoltée, d'où une forte diminution du capital de la paroisse.

M. Moreau a également précisé que les disponibilités avaient régressé de moitié en deux ans. Il a conclu en soulignant que seuls une générosité accrue des membres et des appuis de l'extérieur pouvaient empêcher la paroisse de connaître un sombre avenir sur le plan matériel.

Les comptes de l'Association libre des catholiques romains du Locle et des Brenets sont heureusement plus favorables. En effet, les immeubles gérés par M. Elio Peruccio ont rapporté en 1980 un bénéfice net de 3708 fr.25.

d'une Eglise vivante et fraternelle et a affirmé que l'unité de l'Eglise ne signifiait pas uniformité.

Enfin, M. Daniel Miserez a fait un exposé sur le centre d'accueil et d'animation aménagé dans l'immeuble Chapelle 5. Il a notamment relevé que ce centre commençait à être connu et que sa fréquentation était réjouissante. Au passage, il a émis le vœu que ce centre puisse bénéficier d'un subside de la part de la commune en raison de l'animation qu'il offre aux enfants et aux adolescents de toute la ville. Il a aussi déclaré que les jeunes prenaient de plus en plus conscience d'avoir quelque chose à vivre ensemble.

Dans les «divers», un membre a regretté le déplacement de la table de communion et un autre a insisté pour qu'une messe en français soit organisée une fois par mois à la chapelle des Saint-Apôtres.

En conclusion, on peut dire que cette assemblée générale a permis de faire un diagnostic assez complet de la paroisse catholique romaine du Locle. Le cœur est vaillant, les bras fonctionnent bien et le souffle n'est pas trop usé. De quoi voir l'avenir sans trop d'inquiétude! R. Cy

A «La Grange» et à l'aula des Forges chaux-de-fonnier Eclairs bleus dans une nuit sans fond

De notre correspondant:

Au commencement était le verbe, celui de Philippe Comtesse. Sous la forme d'un livre paru en 1976 aux Editions de Minuit sous le titre «Carcassonne et Saragosse». Une œuvre littéraire qui a profondément séduit Jacques Roman, comédien et également écrivain.

Une adaptation à la scène fut donc mise sur pied et le récit de devenir gentiment et volontairement inconsistant. Des mots flasques circulent librement au gré de l'humour et de l'humour du ou des personnages. De chambres d'hôtel en villes bruyantes et grises, un manteau qui gêne l'élocution, tel un frein aux moteurs des phrases. Des mots sans écho, aux significations obliques. Tenter de cerner un personnage, une histoire, le moindre des canevas est chose impossible. Très vite on y renonce. Et soudain surgissent en force les mots des pauvres gens. Une logeuse qui ne dort que d'un œil, figée de tout son pauvre être à l'écoute des bruits de la vie. La vie par

procuration à tous les étages, teinte les mémoires d'une douce atmosphère.

Certains climats sont bien bossés et le plus petit des gestes est pensé et exécuté dans un superbe ralenti, à la limite peut-être un peu exagéré. Des arcanes qui coulent des pâles réminiscences dans un labyrinthe de fortune fabriqué par l'imprécision des souvenirs. Quant aux élans dirigés vers les autres, ils sont souvent brisés par un silence qui tombe telle une averse soudaine, imprévisible. Le jet fou d'un peintre abstrait sur une toile figurative. Le mauvais goût tutoyé par un théâtre tout en pointillé, très serré, à la démarche incertaine, vers l'infiniment petit.

Le moindre détail sous la loupe, des miettes de rien jetées pêle-mêle aux canevas oubliés par les non-dits.

L'écriture est un vieux prêtre emprunté et jamais rendu à la manière théâtrale. Une expression toute nue résulte de l'éclat de l'immense talent de Jacques Roman. Le faciès du quotidien refléchi dans un miroir universel. Une pièce différente qui a séduit un public très attentif.

(Vendredi soir à l'aula des Forges, samedi à «La Grange» du Locle, sous les auspices du centre de rencontre et du théâtre ABC de La Chaux-de-Fonds et de l'association locloise). By

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Le tribunal de police du district de La Chaux-de-Fonds a tenu une audience qui était placée sous la présidence de M. Werner Gautschi, juge-suppléant, lequel était assisté de M^{me} M. Roux dans les fonctions de greffier.

C.-A. A., poursuivi pour infraction à la LCR-OCR-OCE-OAC, a fait défaut. Il paiera une amende de 500 fr. plus 50 fr. de frais. Y.P., pour infraction à la LCR-OCR a été

exemptée de toute peine, mais supportera les frais de la cause par 25 francs.

Quant à P.-A. R., prévenu de tentative de vol d'usage, ivresse au guidon et infractions à la LCR-OCR-OCE, il a été condamné à 45 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, 100 fr. d'amende plus 400 fr. de frais. Le sursis a été subordonné à un traitement ambulatoire immédiat auprès du Service médico-social.

Y.C., pour filouterie d'auberge, par défaut, a été condamné à dix jours d'emprisonnement et 180 fr. de frais, tandis qu'un précédent sursis était révoqué.

S.F., pour abus de téléphone, paiera 100 fr. d'amende plus 20 fr. de frais. Quant à R.C., prévenu de lésions corporelles simples, voies de fait, injure, menaces et vol, il s'est vu infliger par défaut 15 jours d'emprisonnement et 115 fr. de frais, ainsi qu'une interdiction des débits de boisson pendant deux ans. C. aura en outre à déboursier la somme de 300 fr. au titre d'indemnité et de dépens pour ses actes.

D'autres affaires ont été suspendues ou se sont soldées par des retraites de plaintes. Ny.

On a mangé plutôt ... froid!

(c) Samedi peu après 13h30, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir au premier étage de l'immeuble 26, rue des Fleurs, pour des aliments qui se carbonisaient dans une marmite placée sur une cuisinière électrique restée enclenchée. Les sapeurs ont procédé à une coupure du courant. Peu de dégâts, si ce n'est au repas...

IMPORTANTES DÉFICITS

Sur le plan financier, la paroisse catholique romaine éprouve quelques difficultés. Les chiffres cités par le trésorier, M. Yves Moreau, en témoignent: déficit des comptes ordinaires de 24.987 fr.85 en 1980 et excédent de charges budgétisées à 37.924 fr.80 pour l'exercice 1981. Par ailleurs, les transformations de l'église ont coûté plus de 152.000 fr. et seule une somme d'environ 76.000 fr. a pu être

UN TRAVAIL DE RÉFLEXION

Présenté par M. Robert Plumet, le rapport du Conseil de communauté a été fort intéressant. Ce conseil s'est réuni à sept reprises depuis son renouvellement. L'essentiel de son activité a été consacré à un travail de réflexion qu'exige un choix d'options pour la mise en place d'une pastorale au service de l'évangélisation de la paroisse dans le cadre élargi du secteur.

M. Plumet a relevé le souci constant exprimé par les prêtres de ne pas travailler seuls, ce qui entraîne un engagement des laïcs et leur rassemblement en une communauté. Cette communauté doit se former à la lumière d'une catéchèse adaptée à tous les milieux et à tous les âges.

— La communauté doit vivre d'une vie sacramentelle, a poursuivi M. Plumet. Un approfondissement dans la foi est nécessaire pour que les sacrements cessent d'être un rite solennel ou banal selon les cas. Il ne peut y avoir sacrement là où il n'y a pas la foi.

M. Plumet a conclu en affirmant que la paroisse est une communauté de foi qui s'exprime dans la catéchèse, une communauté de culte qui vit dans sa vie sacramentelle et une communauté de charité pour qui personne n'est étranger.

S'adressant à son tour à l'assemblée, Don Ernesto, responsable de la Mission catholique italienne, s'est fait l'apôtre

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, Pied-plat sur le Nil (pour tous). Eden: 18 h 30, Les amusements érotiques de nos voisins (20 ans); 20 h 30, Une robe noire pour un tueur (16 ans).

Plaza: 20 h 30, Le crépuscule des morts-vivants (18 ans). Scala: 20 h 45, Viens chez moi, j'habite chez une copine (14 ans).

Tourisme, bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.

Le Scotch: relâche.

La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.

Cabaret 55: relâche.

Le Domino: relâche.

EXPOSITIONS

Home de la Sombaille: Cathy Fesselet et Marguerite Miéville.

Bibliothèque de la ville: les livres d'enfants suédois.

Autres musées et galeries: fermés le lundi.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Club 44: 20 h, l'Inde des Maharadjahs, conférence-film.

Théâtre des Tréteaux d'Arlequin: 20 h 45, cinq nouvelles pour une soirée.

Conservatoire: 20 h 15, clavecin et orchestre (heure de musique).

Bureau consommateurs-informations: de 14 à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

Le Locle

Tourisme, bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Mariotti, 38, Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger

Case postale 611

2300 LA CHX-DE-FONDS

Tél.: 039 22 47 54

Télex: 952134

Neige et retour du froid

(c) Un hiver... hivernal à souhait! Suivi d'un printemps estival puis d'un début d'été printanier. Une semaine où la température s'offre des écarts entre vents et bises, un samedi soir pour le moins étonnamment chaud: il n'en fallait pas davantage pour que hier le Jura neuchâtelois se réveille sous les premiers flocons de neige.

Ultime sursaut, vraisemblablement, mais suffisamment éloquent car en fin d'après-midi encore, la neige tombait et recouvrait champs et forêts d'un manteau que l'on pensait disparu. Du moins le temps de quelques mois.

On ne parle guère, ici, des gelées dévastatrices, mais chacun veille au grain. Tout en sachant qu'à mille mètres d'altitude, il n'est guère de miracle. Tulipes, jonquilles, narcisses sont sorties. Les arbres fruitiers n'attendent qu'un simple signal; les manèges forains ont émigré de La Chaux-de-Fonds au Locle. Des signes qui ne trompent guère.

Avec le souhait qu'un véritable printemps s'instaure... enfin!

OFFRES D'EMPLOIS

En raison du développement constant de notre entreprise, nous cherchons encore un

Chauffeur permis poids lourds

ayant si possible déjà connaissance du montage des meubles.

Entrée: immédiate ou date à convenir.

Place stable, salaire élevé. Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction de

136012-36

meubles meyer neuchâtel

116 de l'hôpital tél. 038/25 75 05

NAGRA KUDELSKI

MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS

Fabrique suisse occupant plus de 350 personnes, nous exportons nos produits de haute technicité dans le monde entier. L'extension de nos activités nous permet d'offrir des emplois stables et intéressants. Nous cherchons, pour notre département de fabrication électronique, Division de RENENS, bus TL 9, Prilly-Eglise:

UN MÉCANICIEN-ÉLECTRONICIEN

ou

UN MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Nous demandons: — quelques années de pratique dans l'industrie, avec expérience dans l'assemblage — capacité d'assumer la responsabilité d'un groupe d'une vingtaine de personnes.

Nous offrons: — des conditions sociales modernes — un horaire variable.

Faire offres ou téléphoner à: KUDELSKI S.A., rue du Bugnon 42, 1020 Renens, M. ABT, tél. (021) 35 35 51.

136063-36

Baux à louer au bureau du journal



Nous cherchons pour notre station-service près du MMM Marin-Centre

HOMME OU DAME

pour s'occuper du tunnel de lavage (réception, encaissement, entretien). Entrée en service dès que possible. Bon salaire, horaire hebdomadaire de 42 heures, 4 semaines de vacances, caisse de pension, etc.

Se présenter sur place auprès de M. Haas, gérant, téléphone (038) 33 64 66. 136088-36

PERSONNEL SERVICE (038) 24 31 31

Vous cherchez un emploi stable ou temporaire, téléphonez-nous, nous cherchons, pour le secteur industrie, des:

mécaniciens rectifieurs fraiseurs serruriers chauffeurs p.i. scieurs de bois peintres en machines

Nous offrons: ambiance de travail agréable, jours fériés et vacances payés, ainsi que toutes prestations sociales.

Vous êtes intéressés: téléphonez au 243 131. 136065-36

DUBIED

Afin d'assister l'un de nos responsables de marchés, nous désirons engager

une secrétaire qualifiée

— de langue maternelle allemande — très bonnes connaissances d'anglais

Ce poste conviendrait à une personne pouvant justifier de quelques années d'expérience et ayant le sens des responsabilités.

Les candidates sont priées de se mettre en rapport avec notre service du personnel, par écrit ou par téléphone.

USINE DE PESEUX

EDOUARD DUBIED & C^o S.A. 2034 Peseux — rue des Chansons 37. Tél. 30 21 21. 144725-36

amourins

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

DÉCORATEUR (TRICE)

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone (038) 25 64 64 avec M. P. Meyer, chef du personnel. 136080-36

amourins

Nous cherchons pour date à convenir

VENDEURS (EUSES)

— outillage — jardinage — jouets — — radio-TV — photo — disques — librairie — parfumerie — rideaux (temps partiel)

CAISSIÈRE SUPER-MARCHÉ

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone (038) 25 64 64 avec M. P. Meyer, chef du personnel. 136070-36

Grande maison d'ameublement, principalement axée sur le meuble de style et rustique, désire engager

REPRÉSENTANT

ayant si possible de l'expérience dans la branche.

Conditions de travail agréables et activité indépendante au sein d'une petite équipe.

Fixes + commissions.

Faire offres sous chiffres 28-900082 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 144659-36

Coop Neuchâtel engagerait

une employée de commerce

en possession d'un CFC, habile sténodactylo. Travail indépendant avec responsabilités, au service du département technique.

Prière d'adresser offres écrites à la direction de COOP NEUCHÂTEL, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel. 136069-36

COOP - 01

AVIS DIVERS

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration cédées avec très grosse réduction. Garantie 10 ans. Sur demande, par téléphone envoi 15 jours à l'essai.

Occasions toutes marques des Fr. 200.— Facilités de paiement

AGENCE VIGORELLI

35, av. Beaulieu Lausanne Tél. (021) 37 70 46

prêts personnels

sans caution jusqu'à fr. 30.000.— Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Nom: FAN

Adresse:

NP, localité:

Service rapide 01/211 76 11

Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

127299-A



ROLEX GENEVE

144511-36

Le problème posé au parti socialiste: que vont faire les dirigeants du PC?

PARIS (AFP-AP). - Le président sortant, M. Giscard d'Estaing, 55 ans, et le socialiste François Mitterrand, 65 ans, seront, comme en 1974, les deux candidats en présence pour le second tour de l'élection présidentielle.

La dominante de ces premières estimations est la cristallisation des voix de la majorité et de la gauche sur MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. Elles marquent par ailleurs une déception certaine pour M. Chirac qui échoue dans son effort avoué d'être présent au second tour et d'être en position de pouvoir influencer d'une façon déterminante sur les choix du président sortant.

La participation électorale, aux alentours de 80 %, devrait être de quatre points inférieure à celle de l'élection présidentielle de 1974.

Au quartier général du candidat Giscard d'Estaing, près des Champs-Élysées, la satisfaction était immédiate dès la clôture du scrutin. M. Giscard d'Estaing avait obtenu 32,6 % des voix au premier tour de l'élection de 1974.

Chez les socialistes, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, a souligné qu'il s'agissait d'un record absolu de sa formation depuis la libération. M. François Mitterrand, candidat unique de la

gauche en 1974, avait obtenu 43,2 % des voix au premier tour, en bénéficiant de l'appui du parti communiste.

Satisfaction officielle également chez les gaullistes en dépit de l'élimination de M. Chirac pour le deuxième tour. M. Bernard Pons, secrétaire général du « Rassemblement pour la République » (RPR), a estimé que le scrutin montrait « une percée considérable de M. Jacques Chirac ». « Il se place pour l'avenir », a-t-il ajouté. En 1974, le gaulliste Jacques Chaban Delmas était arrivé en troisième position au premier tour avec 15,10 % des voix.

LES CONDITIONS

Cependant, les socialistes jubilent: « Les conditions sont remplies pour que François Mitterrand l'emporte au second tour », a déclaré M. Pierre Mauroy.

« C'est le plus beau succès enregistré par le parti socialiste depuis qu'il existe... Comment pourrait-il manquer une voix de gauche, au second tour, au moment où le président sortant est désavoué. »

Mais le problème pour les socialistes se ramène maintenant à l'attitude que prendra le PCF dont le porte-drapeau, Georges Marchais, a réalisé, si les estima-

tions se confirment, le plus mauvais score du parti communiste depuis 1936, année du front populaire. Où le PC se marginalise, s'enferme dans un ghetto, entraînant ainsi l'échec probable de M. Mitterrand, où il joue à fond le jeu de l'union pour le plus grand profit du candidat socialiste. On peut aussi imaginer que l'état-major de la place colonel Fabien, mette trop de

conditions à son soutien à M. Mitterrand, mais sans pour autant pouvoir tenir son électoral. Si l'on tient compte des voix recueillies par les « petits candidats »: Michel Crepeau, Huguette Bouchardeau, Arlette Laguiller, et une partie des voix de M. Brice Lalonde, on voit combien le score, le 10 mai prochain, risque d'être serré.

M. Mitterrand: « le combat continue »

CHÂTEAU-CHINON (AP). - M. François Mitterrand a déclaré: « Je remercie du fond du cœur les sept millions et davantage encore de Français et de Françaises qui m'ont fait confiance en ce jour important pour la France et pour la République. Et l'on comprendra que j'ajoute l'expression particulière de ma gratitude aux socialistes, mes amis ».

« Mais le combat continue. Il nous faut maintenant rassembler, dans un grand élan national, celles et ceux qui ont choisi le changement, contre la politique de chômage, d'injustices sociales et d'inégalités. Ils sont la majorité. Que nul ne relâche son effort et le 10 mai sera jour de victoire pour les forces de la jeunesse, du renouveau et du progrès. »

La voix d'un dissident

PARIS (AP). - « Il faudra bien que les communistes discutent des causes de ce recul », a déclaré dimanche soir M. Jean Ellenstein, intellectuel dissident du PC.

Mais dans l'immédiat, a-t-il ajouté, la question c'est celle du deuxième tour, et je suis convaincu qu'il ne manquera pas à François Mitterrand une seule voix communiste pour battre le candidat sortant.

« Le communiste qui ne mettrait pas son bulletin dans l'urne pour François Mitterrand au deuxième tour de scrutin porterait une responsabilité très lourde en empêchant la gauche de venir au pouvoir en France en 1981. »

Interrogé sur le point de savoir si ce premier tour allait se traduire dans l'avenir par une crise de direction au PCF, M. Ellenstein a répondu: « Les

communistes en discuteront après le deuxième tour... mais il est évident que la politique appliquée par Georges Marchais et la direction du PCF a affaibli le parti communiste français... »

« Le parti communiste français est à la croisée des chemins... Je dirai paradoxalement que la politique de Georges Marchais a renforcé le parti socialiste. »

Dernière minute

Résultat portant sur: 69,91 % du corps électoral. Taux de participation: 82,09 %.

- Laguiller: 496.089, 2,39 %.
- Garaud: 262.716, 1,27 %.
- Crépeau: 431.247, 2,08 %.
- Bouchardeau: 210.153, 1,01 %.
- Lalonde: 770.978, 3,72 %.
- Mitterrand: 5.405.880, 26,14 %.
- Giscard: 5.935.034, 28,70 %.
- Marchais: 3.189.089, 15,42 %.
- Debré: 341.171, 1,65 %.
- Chirac: 3.633.306, 15,57 %.

FRIBOURG

« Manif » pour un théâtre...

De notre correspondant: « Manif » d'artistes fribourgeois, hier après-midi, sous les marronniers des Grands-Places qui devraient faire place nette pour que se construise un théâtre à 20 millions de francs. « Manif » sous la pluie, plutôt que sous les arbres, où se sont moins mouillés les conseillers généraux qui voteront - ou ne voteront pas - le crédit sur ce théâtre mercredi soir. On y a vu surtout quelques jeunes écoutant, les pieds dans l'eau, des musiciens jouant bravement sous une bâche...

Ah si le théâtre avait existé... Mais trêve de plaisanterie. Ce théâtre, les organisateurs de la « manif », orchestrée par Max Jendly, n'en veulent pas. Ils l'ont dit un peu dans la confusion, que déplorait du reste un des artistes signataires d'un tract distribué largement en ville. Et où les noms de gens aussi divers que des chanteurs, le « Cabaret chaud 7 » ou les animateurs des Marionnettes de Fribourg signent un appel à voter « non » ce mercredi.

UN THÉÂTRE, VOUS PLAISANTEZ ?

Quelques comédiens, parmi qui Roger Jendly et Gisèle Sallin, ont dit, en préambule et au sec, la vanité d'appeler le projet « théâtre ». Que coûte réellement un théâtre ?

Gisèle Sallin cite les exemples de Genève. La comédie reçoit, pour une salle de 800 places, 1,6 million de francs de subventions annuelles. Ses frais fixes se montent à un million et le budget création est de 1,1 million.

Le théâtre de Carouge (400 places) reçoit 1,2 million de subventions, consacre 0,6 million à des frais fixes et 0,8 million à la création.

Le théâtre de poche (100 places) à 435.000 fr. de subvention pour 121.000 fr. de frais fixes et 400.000 fr. de budget de création.

La commune de Fribourg, dans son message, prévoit de tourner avec 620.000 fr. de frais fixes par an. Un chiffre que la commission d'examen du projet a porté à 800.000 francs.

Mais ce « théâtre » est-il réellement destiné à des comédiens ? 34 manifestations sont répertoriées sous le nom de « théâtre », actuellement, dont 19 dans des grandes salles, seulement.

Roger Jendly remarque: « En réalité, on ne sait pas ce qui va se passer dans cette maison ». Car finalement, les comédiens s'insurgent contre l'absence de toute politique culturelle communale. P. Ts.

Domdidier: 50 ans de musique

(c) Membre du comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises, M. Francis Favre a remis le soir de Pâques la médaille d'or pour 50 ans d'activité à M. Ami Godel, musicien de « La Harpe », de Domdidier.

Un autre membre de la société a été proclamé « vétérans honoraire cantonal pour 40 ans de fidélité ». Il s'agit de M. Meinrad Bielmann, également membre de la Stadtmusik, de Morat. Le concert de dimanche était dirigé par M. André Marion.

Commentaire politique

Un combat difficile

Le 10 mai prochain, pour le second tour, les mêmes adversaires se livreront le même combat. Encore une fois, Giscard et Mitterrand vont se trouver en première ligne et personne ce matin ne peut se hasarder à dire qui en sera le vainqueur. Beaucoup de choses, en effet, vont jouer pendant ces deux semaines. Que va faire en particulier une partie de l'électorat RPR de Jacques Chirac ? C'est en effet une des inconnues de ce scrutin. Il y a dans l'électorat gaulliste plus que des nuances. Ceux qui ont voté pour Chirac n'ont pas obéi aux mêmes motivations.

La vérité, c'est qu'il y a dans l'électorat gaulliste une frange orthodoxe qui n'a jamais pardonné et ne pardonnera jamais à Giscard d'avoir été à l'origine du départ de De Gaulle lors du référendum de 1969. La marge paraît d'ores et déjà si étroite que le premier point à connaître est de savoir quel est le pourcentage de voix chiraquiennes qui, le 10 mai, s'abstiendront d'aller aux urnes. Ce n'est pas un détail. Ce n'est pas une péripétie. Pour une grande part, l'issue de la présidentielle en dépend.

Il était logique que Giscard ne retrouve pas en avril 1981 le score qu'il avait obtenu voici sept ans. La France a traversé, et traverse encore une crise trop profonde pour que ses effets n'aient pas pesé sur l'avenir de la candidature du président sortant. A partir de ceci, une observation s'impose: sur le plan de son électoral personnel, Giscard hier a-t-il le plein ? Y a-t-il encore dans la famille giscardienne des forces inemployées qui permettraient au président sortant de se sentir plus à son aise dans la perspective du second tour.

L'autre constatation de ce premier tour d'élection présidentielle est le revers, la défaite du parti communiste. Les outrances de Marchais ont éloigné du parti communiste un nombre important d'électeurs pour lesquels la ligne

Marchais est absolument sans espoir. En adoptant à nouveau une position néo-stalinienne, en se faisant l'avocat de la politique du pire, Georges Marchais a conduit son parti du côté de Waterloo. Jamais le PC, depuis l'avènement de la V^{ème} République, n'a connu un tel recul. Et il faut maintenant essayer de comprendre ce qui s'est passé.

La politique du parti communiste est celle du désespoir. La politique défendue par Marchais conduit inévitablement la classe ouvrière française dans une impasse. Et nombreux sont les électeurs communistes qui ont compris cette évidence. C'est pourquoi sans doute un certain nombre d'entre eux ont voté Mitterrand au premier tour. Et c'est pourquoi aussi, une partie de l'électorat communiste s'est au premier tour réfugiée dans l'abstention. Ce n'est pas impunément que l'on défend l'Union soviétique contre une Pologne qui tente de se libérer. Depuis des mois, sur le plan intérieur, dans le domaine des luttes syndicales comme dans le combat politique, le PC, de Marchais, a mené de bout en bout une politique démagogique. C'est la sanction.

Ce désaveu infligé au PC explique, pour la plus large part le score exceptionnel réalisé par Mitterrand. Et c'est à partir de là qu'il faut maintenant poser la question. Quelle va être en définitive, par-delà les fureurs et les polémiques, l'attitude des électeurs communistes de base ? Et où iront, dans leur majorité, ceux qui outre-Jura ont voté pour le candidat écologiste ? Une quinzaine s'ouvre, redoutable, pour la France. Souhaitons pourtant que, par-delà les nuances, les Français sachent raison garder, afin qu'en définitive la France demeure dans le camp des nations libérales. En faisant à nouveau barrage à l'aven-ture.

L. GRANGER

Résultats du Jura

Inscrits: 170.122. Votants: 138.354. Suffrages exprimés: 135.845. Ont obtenu des voix: Laguiller: 3910; Garaud: 2191; Crépeau: 2700; Bouchardeau: 2190; Lalonde: 6213; Mitterrand: 36.078; Valéry Giscard d'Estaing: 38.213; Marchais: 18.601; Debré: 3170; Chirac: 22.579.

Et dans le Doubs

Laguiller: 6090, 2,5 %. Garaud: 3664, 1,5 %. Crépeau: 4235, 1,7 %. Bouchardeau: 3845, 1,6 %. Lalonde: 10.765, 4,5 %. Mitterrand: 68.517, 28,9 %. Giscard: 61.215, 25,8 %. Marchais: 26.731, 11,2 %. Debré: 4626, 1,9 %. Chirac: 47.023, 19,8 %.

Loterie romande à Pully

PULLY.- La Loterie romande a procédé au tirage de sa 480^{ème} tranche à Pully (VD), dont voici les résultats: Les billets se terminant par 2 et 7 gagnent chacun 10 francs. Les billets se terminant par 10, 673, 486, 487 gagnent chacun 20 francs. Les billets se terminant par 599, 951, 289, 2813, 0731, 9760, 6569, 7579, 2281, 5768, 5090, 7120, 6645, 2316, 1957, 8230, 1751, 3915 gagnent chacun 30 francs. Les billets portant les numéros 829819, 810327, 847775, 849038, 832229, 838594, 849044, 811990, 833234, 813261 gagnent chacun 200 francs. Les billets portant les numéros 816347, 817024, 813395, 831725 gagnent chacun 500 francs. Le billet portant le numéro 836761 gagne 100.000 francs. Les billets portant les numéros 836760 et 836762 gagnent 500 francs de consolation. Les billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot, numéro 8367, gagnent 10 francs. Sans garantie. Attention: seule la liste officielle fait foi.

Loterie à numéros - Tirage du 25 avril

Numéros sortis:

12, 23, 28, 34, 35 et 38

Complémentaire: 39

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
94 x	99 x	110 x	107 x	88 x	86 x	82 x	85 x	100 x	91 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
104 x	91 x	82 x	85 x	86 x	80 x	74 x	101 x	84 x	87 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
85 x	84 x	80 x	94 x	74 x	104 x	95 x	95 x	95 x	87 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
81 x	104 x	77 x	85 x	81 x	87 x	79 x	91 x	87 x	109 x
41	42								
17 x	22 x								

Pari trio

3 - 6 - 9

Sport-Toto, colonne gagnante:

1 1 X X 1 1 1 1 X 1 X

Toto-X

10 - 13 - 17 - 26 - 32 - 34

Complémentaire: 5

En vue du 2^{ème} tour de scrutin: de Chirac à Marchais et Brice-Lalonde

PARIS (AP). - M. Jacques Chirac a déclaré: « Plus de cinq millions de Françaises et de Français m'ont apporté aujourd'hui leurs suffrages. Je les en remercie du fond du cœur. Je les en remercie tout d'abord parce que leur confiance me donne la force et l'espoir. Elle me sera précieuse pour continuer à défendre les idées auxquelles je crois et qui, un jour je le sais, l'emporteront. Nous ne construirons pas en effet l'avenir les yeux tournés vers le passé.

« Je les en remercie aussi pour notre pays. Qu'ils aient été aussi nombreux à se rassembler pour soutenir mes propositions est d'ores et déjà un élément nouveau et essentiel de notre vie politique. Leur vote ne pourra être ni négligé, ni ignoré et ceci quelle que soit l'issue du prochain scrutin. Grâce à eux, rien ne sera plus comme avant.

« Quant à ma position personnelle dans le nouveau débat électoral qui va

s'ouvrir, je la ferai connaître dès demain. »

Par ailleurs, le comité central du parti communiste se réunira mardi « pour prendre les décisions utiles » concernant la position du parti au deuxième tour, a déclaré M. Marchais.

Le secrétaire général du PCF a confirmé, en réponse à une question, que la constitution d'un gouvernement socialiste - communiste restait la condition même du changement.

M. Brice Lalonde, candidat écologiste aux présidentielles, a déclaré qu'il ne donnerait aucune consigne de vote pour le second tour.

Cependant, il a demandé que les candidats du second tour se prononcent pour les propositions écologistes, notamment en ce qui concerne le référendum d'initiative populaire et les surrogénérateurs.

Il a ajouté que même si les candidats faisaient connaître leur attitude sur le programme écologiste, il ne donnerait aucune consigne.

Débats

M. Valéry Giscard d'Estaing a proposé à M. Mitterrand deux débats télévisés, l'un sur les problèmes économiques et sociaux et l'autre sur la politique étrangère et la sécurité de la France.

Sur 18 millions d'électeurs

Voici un résultat portant sur environ la moitié de l'électorat: Inscrits: 18.203.111. Votants: 15.030.277. Suffrages exprimés: 14.776.221, soit 49,68 % du corps électoral. Taux de participation: 82,56 %. Laguiller: 361.313; Garaud: 185.856; Crépeau: 298.889; Bouchardeau: 142.785; Lalonde: 535.778; Mitterrand: 3.872.630; Valéry Giscard d'Estaing: 4.294.507; Marchais: 2.247.507; Debré: 239.284; Chirac: 2.597.313.

INFORMATIONS SUISSES

L'affaire Claudia Schwarz: la fillette a été assassinée

AIN-T-GALL (ATS).- Les craintes nant à Saint-Gall depuis le 15 avril dernier, selon lesquelles la jeune Claudia warz, âgée de 10 ans et disparue, aurait été la victime d'un crime, se sont fermées. L'adolescente a en effet été trouvée morte samedi après-midi dans un ravin proche de Saint-Gall. Selon l'expertise médicale finale devra faire toute la lumière sur ce dernier point. Actuellement, la police recherche activement l'auteur du crime.

trouvé des traces de violence sexuelles. L'expertise médicale finale devra faire toute la lumière sur ce dernier point. Actuellement, la police recherche activement l'auteur du crime.

Claudia Schwarz a été retrouvée à environ 250 mètres de la route cantonale, dans une forêt, en dessous du centre de la protection civile. Le corps était enfoui dans

un ravin rempli de déchets depuis quelques années. Les fonctionnaires de la police ont découvert le cadavre nu et entré de l'enfant en déblayant un tas de bois sec. A proximité, ils ont également trouvé les vêtements de la victime, qui avaient aussi été enterrés. Jeudi déjà, la police avait découvert les sandales de Claudia Schwarz. Elle avait alors entrepris d'intenses recherches.

Landsgemeinde d'Appenzell rhodes extérieures: un journaliste a été élu hier au gouvernement

JNDWIL (ATS). - La Landsgemeinde du canton d'Appenzell-Rhodes-Extérieures a eu lieu hier en fin de matinée à Jndwil. L'élection d'un nouveau membre du gouvernement, en remplacement du lammann Willi Walsler, 60 ans, démissionnaire pour raison de santé, a été jugée par une demi-surprise. Le candidat officiel du parti radical, Peter Wegelin, 47 ans, a été battu par son collègue Hans Hoehener, 34 ans, également rédacteur de « L'Appenzeller Tag-

blatt ». Le vice-président du gouvernement, Rudolf Reutlinger, a été élu Landammann (président du gouvernement). Les autres objets à l'ordre du jour de l'assemblée ont été adoptés sans difficultés majeures. Le conseiller fédéral Léon Schlumpf était l'un des invités d'honneur de la manifestation.

Pour la première fois dans l'histoire d'Appenzell-Rhodes-Extérieures, ce n'est pas le Landammann qui a ouvert les débats de la Landsgemeinde. Frappé par la maladie, M. Walsler a dû se retirer et c'est le

vice-président Rudolf Reutlinger qui a présidé l'assemblée.

Lors de son allocution, ce dernier a déclaré que si les Appenzellois regrettaient que le Parlement fédéral ait enterré le postulat pour la transformation en cantons à part entière de tous les demi-cantons, ils ne se laisseraient pas abattre. Ce qui compte finalement, c'est que l'on puisse conserver son identité et son indépendance.

AUTRES NOMINATIONS

Les citoyens appenzellois ont procédé, en plus de l'élection d'un nouveau Landammann et d'un nouveau membre du gouvernement, à la réélection des autres membres du gouvernement (ils sont sept en tout). Les neuf membres de la cour suprême ont également tous été confirmés dans leur fonction. Une modification constitutionnelle a ensuite été acceptée qui permettra au demi-canton d'adhérer au concordat intercantonal sur les universités. La loi sur la scolarité obligatoire a elle aussi été acceptée. On en discutait depuis 1876. Les citoyens ont par ailleurs approuvé l'augmentation à 60.000 fr. par an du salaire des membres du gouvernement. Ceux-ci ne fonctionnent qu'à mi-temps.

C'est cet objet qui était le plus discuté et le vote n'a été acquis qu'à une faible majorité. Enfin, le compte d'Etat 1980 et une nouvelle loi sur les jeux et loteries ont été acceptés.

VAUD

Encore trois évasions à Bochuz

ORBE (VD) (ATS).- Après la quadruple évaison de mercredi, trois autres déte-s ont réussi à s'échapper des établissements pénitentiaires de la plaine de rbe, portant à 7 le nombre des évasions en une semaine. Le cinquième à « faire la belle » s'est enfui jeudi, au petit matin. Vendredi soir, vers heures, le sixième est passé par la fenêtre de sa cellule après en avoir scié les reaux; il est parvenu à escalader le mur d'enceinte. Il s'agit d'un citoyen français, condamné à 3 ans et demi de réclusion pour vol en bande.

Samedi enfin, dans le milieu de l'après-midi, un condamné de nationalité espagnole est parvenu à échapper à la surveillance des gardiens alors qu'il travaillait dans la basse-cour du pénitencier.

La tension monte encore en Ulster

Bobby Sands: l'issue fatale paraît proche



M^{me} Rosaleen Sands, la mère du militant de l'IRA, alors qu'elle quitte la prison de Mazé. (Téléphoto AP)

BELFAST (ATS-AFP). — Le plus jeune élu du parlement britannique, le militant républicain Bobby Sands, déterminé à poursuivre son combat jusqu'au bout, a commencé dimanche ce qui sera sans doute l'ultime semaine de sa grève de la faim, alors que les Irlandais du Nord, catholiques ou protestants, semblent maintenant résignés à l'explosion de colère et de violence qui pourrait suivre la mort du « martyr » ou du « terroriste » de Long-Kesh.

Aucun compromis entre le gouvernement britannique et le gréviste, en train de mourir sur son lit de fer à l'hôpital de la prison de Mazé (Long-Kesh, Belfast), ne semblait désormais possible dimanche, après l'échec de la mission de la commission européenne des droits de l'homme qui a passé samedi près de dix heures dans la maison d'arrêt sans même rencontrer Bobby Sands.

Les commissaires, qui doivent quitter Belfast dimanche, ont annoncé qu'ils ne pouvaient poursuivre leur démarche en raison du refus du militant de l'IRA. Bobby Sands a justifié lui-même ce refus de recevoir les envoyés de Strasbourg par le fait qu'on n'ait pas autorisé deux dirigeants du Sin-Fein provisoire (branche politique de l'IRA provisoire) et l'un de ses co-détenus républicains à se tenir à ses côtés pour recevoir les médiateurs.

REPRISE DES ACCROCHAGES

L'espoir d'un compromis retombé, les accrochages sporadiques dans les ghettos catholiques de Belfast et de Londonderry ont repris de plus belle dans la nuit de samedi à dimanche après la relative accalmie des deux soirs précédents.

De nouveau, soldats et policiers ont fait usage de leurs balles de plastique pour contenir les jeunes manifestants masqués. Dimanche à l'aube, des bulldozers de l'armée dégageaient les barricades dans les rues jonchées de débris, à Ardoyne et au Bogside.

La plupart des permissions ont été supprimées dans les rangs de la police et l'armée est en état d'alerte, alors que se préparent à Belfast et à « Derry » d'importants défilés de soutien à Bobby Sands et à ses trois autres camarades qui jeûnent avec lui depuis plus d'un mois.

Succès des forces syriennes au Liban

BEYROUTH (AFP). — La bataille du Mont-Sannine (prolongement méridional du Mont-Liban) pourrait entraîner l'amorce d'une solution au conflit militaire qui oppose depuis le début du mois d'avril la « force libanaise » (milices chrétiennes unifiées) aux troupes syriennes de la « force arabe de dissuasion » (FAD).

Selon certaines informations, les forces syriennes auraient réussi au cours des dernières heures, dimanche, à occuper les crêtes du Sannine, après un bombardement intense.

Samedi soir, les « forces libanaises » continuaient d'affirmer qu'elles contrôlaient toutes leurs positions dans cette

région. Mais le « parti syrien national social » (PNSS) dont les miliciens participent aux combats dans le Sannine, affirmait, pour sa part, avoir « nettoyé » les hauteurs voisines du « refuge des Français », un ancien poste d'observation de l'armée française installé au sommet du Sannine.

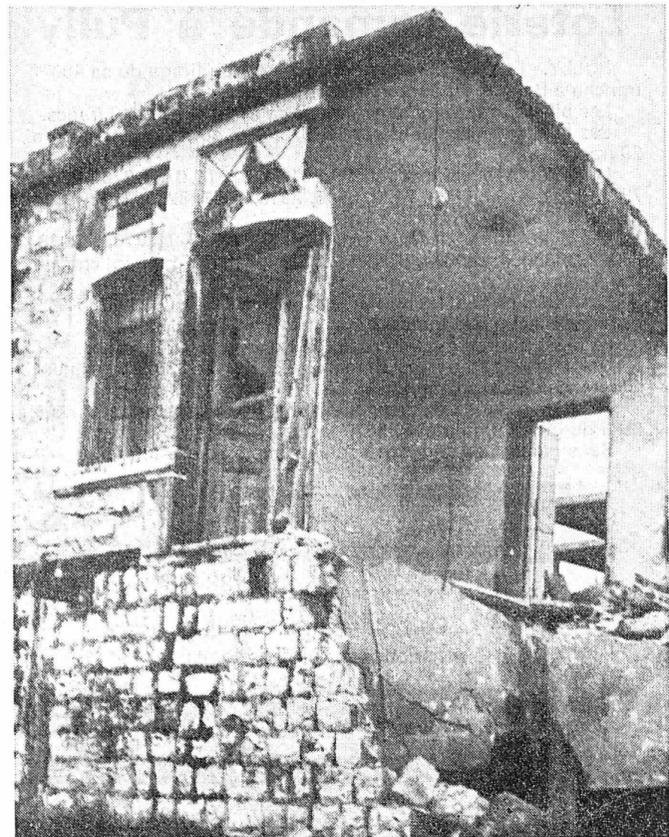
« VERS UNE SOLUTION ? »

Si les informations sur la prise du Sannine par les forces syriennes se révélaient fondées, elles auraient un double effet psychologique qui pourrait permettre de dégager la voie pour une solution: d'une

part, les forces syriennes auraient réussi à liquider la présence des miliciens chrétiens dans cette montagne qui surplombe la plaine de la Bekaa, où sont installées leurs troupes. Dès lors, la présence de quelques centaines de miliciens des « forces libanaises » à l'intérieur même de la ville de Zahlé, chef-lieu de la Bekaa, désormais totalement isolée du pays chrétien, ne constituerait plus une menace pour les forces syriennes.

D'autre part, la présence de forces syriennes sur les crêtes du Sannine, même si elle ne vise pas à mettre en danger la population en majorité chrétienne du versant occidental de la montagne, fera peser une menace psychologique sur la population qui, après les bombardements du début du mois d'avril, fuit à nouveau aujourd'hui cette montagne pour le littoral.

Pour la première fois depuis le conflit aigu syro-phalangiste de juin et octobre 1978, le pays chrétien serait ainsi totalement encerclé par une présence syrienne, ce qui, pense-t-on, devrait obliger les deux parties à un dialogue pour parvenir à une solution.



Après un bombardement sur Nabatiye. (Téléphoto AP)

Sadate pourrait adhérer à l'OTAN

LE CAIRE (AFP). — Le président Sadate a fait allusion samedi à une participation éventuelle de l'Égypte à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

« Personnellement, je ne crains absolument pas d'adhérer à l'OTAN car le danger (soviétique) qui nous menace est le même », a déclaré le chef de l'État égyptien dans une interview à l'hebdomadaire égyptien « Octobre ».

Le président Sadate a souligné en parlant de l'OTAN que les États-Unis « ne portent pas atteinte

à la souveraineté d'aucun pays membre de cette organisation ».

Traçant un parallèle entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, le président Sadate a déclaré: « Nous savons comment les chars soviétiques ont puni et humilié la Tchécoslovaquie et la Hongrie, pour donner un exemple aux autres pays du Pacte. Nous avons entendu Léonid Brejnev menacer la Pologne ».

Le président Sadate a souligné que les États-Unis approuvaient « entièrement » son point de vue

sur la question de la « souveraineté », qui empêche l'établissement de bases américaines en Égypte.

D'ACCORD SUR TOUT

Parlant enfin de ses récents entretiens avec le secrétaire d'État américain, Alexander Haig, il a déclaré: « Nous sommes tombés d'accord sur tout. Il n'y a eu aucun désaccord ».

Ces entretiens avaient porté, rappelle-t-on, sur le processus de paix au Proche-Orient et le « danger » soviétique.



La queue en Pologne pour avoir un peu d'huile. (Arc)

Une mise en garde de Walesa aux ultras

VIENNE (AP). — Dans une interview diffusée dimanche par la radio autrichienne, M. Lech Walesa a adressé une mise en garde aux éléments trop militants du syndicat « Solidarité » qui recherchent une confrontation avec le régime.

« Nous avons besoin de raison et de courage, car nous ne pouvons pas toujours foncer en avant, a-t-il déclaré. Parfois, il est nécessaire de faire un pas en arrière ».

Parlant des éléments « combattifs » du mouvement, M. Walesa a estimé que « dès qu'ils sortent leur arme, ils veulent s'en servir. Mais on peut sortir son arme et la remettre au fourreau ». « Je peux commettre un suicide, mais non un crime ».

Pour faire triompher ce point de vue, M. Walesa s'est déclaré prêt « à demeurer au sein du syndicat ». Il a estimé que la lutte « sera encore longue » et qu'elle nécessitera de nouveaux dirigeants à la tête du mouvement qui soient « de bons tacticiens et de bons organisateurs ». « Un

certain nombre qui sont incapables de changer parturont mais ils se compteront sur les doigts d'une main ».

UN APPEL

Les évêques polonais ont lancé un appel à la réconciliation nationale pour sortir la Pologne de la crise à laquelle elle est confrontée. L'épiscopat appelle la population tout entière à « éviter la discorde nationale afin de ne pas affaiblir la cohésion » de la nation.

Pour redresser le pays, lit-on encore dans le document, il est nécessaire de « rendre aux mots leur sens profond » et ne plus « escamoter la vérité ».

Dans un passé récent, indique la lettre, « les mots avaient perdu leur valeur. Le mensonge régnait dans les moyens d'information. La vérité était passée sous silence. L'information était falsifiée. Tout le monde (en Pologne) constatait que la presse, la radio, la télévision mentaient. La vérité était même dissimulée dans les

écoles. Jusqu'à ce que le mensonge se retourne contre les menteurs ».

Les évêques lancent ensuite une mise en garde à peine voilée aux responsables du pays. Dans ces conditions, indiquent-ils dans leur lettre, que « personne ne soit donc surpris qu'aujourd'hui les déclarations ne suffisent plus. Seuls les actes sont en mesure de convaincre de la véracité des propos ».

Invitant enfin la population à faire preuve de « pondération », les évêques, faisant allusion à la situation en Pologne, soulignent en conclusion qu'« il n'y a pas de gouffre duquel Dieu ne sortirait l'homme ».

UN FAIT PAR JOUR

Il y a 41 ans la Lituanie

Le monde assiste à la tragédie des Afghans, aux menaces sur la Pologne et à d'autres agissements de l'URSS. C'est le lieu de rappeler qu'il y a 41 ans, l'armée rouge envahissait la Lituanie, le 15 juin, malgré les promesses de Lénine reconnaissant la souveraineté de ce petit Etat du nord. En 1939, Staline partagea une partie de l'Europe avec Hitler. L'abbé J. Petrosius, président du comité directeur de la communauté lituanienne en France, évoque ce drame dans une lettre adressée à notre confrère parisien « Le Choix ».

Le 30 juin 1940, Molotov déclarait: « La politique russe traditionnelle depuis Ivan le Terrible a nécessité l'incorporation de la Lituanie ». La même année, à Moscou, on décida d'annexer ce pays en imposant au parlement lituanien de voter une motion en ce sens avec « sa reconnaissance pour l'aide apportée par l'URSS ».

L'URSS ne s'est pas contentée d'annexer un territoire. Elle a aussi entrepris le génocide d'un peuple. En 1941, plus de 35.000 Lituanais furent déportés en Sibérie. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que des dizaines de milliers de Lituanais avaient payé de leur vie la résistance aux nazis (dont 200.000 juifs (massacres) Staline ordonna la déportation de 145.000 d'entre-eux pour cause « d'opposition idéologique ». En 1949, plus de 60.000 nouveaux Lituanais vinrent grossir les camps du Goulag. En fait, ce petit pays a perdu, dans l'aventure « communiste », près de 30 % de sa population.

Depuis, c'est l'assimilation forcée, le déni total des droits de l'homme. Mais la résistance continue, ce qui gêne à la fois Moscou et l'Occident. Qui ose actuellement parler d'autodétermination, comme on le fait couramment pour les peuples colonisés ? L'académicien Sakharov, aujourd'hui réduit au silence, a soutenu la cause juste des peuples baltes.

Le combat se poursuit, aussi bien en Lituanie qu'en Lettonie et en Estonie. En Lituanie, en 1979, des ressortissants des Etats baltes ont eu le courage de lancer un appel à la « liquidation des conséquences du pacte germano-soviétique et à l'autodétermination ». Qui en a tenu compte en Occident ? En signant le 1^{er} août, l'Acte final d'Helsinki, voulu par l'URSS pour entériner le statu quo actuel, le président Giscard d'Estaing a bien déclaré que sa signature ne signifiait pas « la reconnaissance de situation que la France n'avait pas reconnue par ailleurs ». Mais cela suffit-il de ne pas reconnaître, de même que l'on dit ne pas « accepter » l'invasion de l'Afghanistan ? Et demain, sans doute, de la Pologne ouvrière ?

La Lituanie ? Qui s'en souvient encore après 41 ans ? Et pourtant, la petite Suisse neutre pourrait, un jour, subir aussi un tel sort...

Jaime PINTO

Combat... pour Josette Bauer

WASHINGTON (AP). — Afin de prévenir l'extradition de sa cliente en Suisse pour y subir la peine de prison à laquelle elle avait été condamnée avant de s'évader pour chercher refuge aux États-Unis, l'avocate de Josette Bauer, M^{me} Picard, a fait savoir qu'elle allait demander la révision du dossier de sa cliente à la Cour suprême.

M^{me} Picard, de Santa-Fé (Nouveau-Mexique) a déclaré à l'Associated Press au cours d'une interview téléphonique qu'elle allait présenter une requête en ce sens avant l'expiration du délai légal.

Interrogée sur la question de savoir si cette requête était fondée sur un fait nouveau, l'avocate s'est refusée à toute précision.

La Cour suprême se révèle généralement réticente à l'égard de la révision des dossiers à moins que des faits nouveaux interviennent tels que de nouvelles preuves.

EN DANGER

Antérieurement, la défense de Josette Bauer avait estimé que ses jours seraient en danger si elle était renvoyée en Suisse. Il faut généralement deux semaines à la Cour pour décider si l'on convient ou non de procéder au réexamen d'un dossier. Josette Bauer, 44 ans, avait été condamnée à Genève il y a 20 ans.

Israël aurait des bombes atomiques

NEW-YORK (AFP). — Israël possède « environ vingt-sept bombes (atomiques) du type d'Hiroshima », selon le ministre égyptien des affaires étrangères, cité par la chaîne de télévision américaine ABC.

Dans une émission consacrée à la prolifération nucléaire au Proche-Orient et qui doit être diffusée aujourd'hui, ABC affirme que le Pakistan pourrait produire une arme atomique dans les deux années qui viennent, que l'Irak aura dans deux ans la matière fissile nécessaire pour une bombe, et que le chef libyen Kadhafi a vainement cherché à acheter à la Chine, en 1970, une « petite » bombe atomique.

Pour cette émission intitulée « Près d'Armageddon » (le site de la guerre finale de l'humanité, selon l'Apocalypse), ABC a interviewé ces derniers mois diverses personnalités, dont le colonel Kadhafi et l'ancien ministre israélien de la défense Shimon Peres.

M. Peres a rappelé que le gouvernement israélien avait, dès 1953, donné

l'assurance au président John Kennedy qu'Israël « n'introduirait jamais les armes nucléaires au Proche-Orient ».

Mais pour ABC, le mot « introduire » est « ambigu »: la chaîne de télévision américaine cite un rapport de l'agence de renseignements américaine (CIA) datant de 1974 et qui concluait: « Nous pensons qu'Israël a d'ores et déjà produit des armes nucléaires ».

ABC a par ailleurs demandé au colonel

Kadhafi s'il voulait posséder une capacité nucléaire.

Le chef libyen a répondu: « Non, nous sommes absolument contre cette politique (...). Si vous utilisez cette arme, elle sera utilisée contre vous également ».

Mais ABC a également interviewé un opposant libyen, ancien ambassadeur en Inde, M. Mohammed al-Mougarraf, pour qui « posséder la bombe atomique est une obsession infantile » du colonel Kadhafi.

Drôles d'élections au Viet-nam

HANOÏ (AFP). — Les députés de l'Assemblée nationale élus dimanche auront pour première tâche de choisir parmi eux les dirigeants qui, pour les cinq années à venir, exerceront la réalité du pouvoir dans la République socialiste du Viet-nam.

Six cent treize candidats, tous présentés sur une liste unique, se disputaient dimanche au suffrage universel direct, secret et à un tour, les 496 sièges de la nouvelle assemblée (7^{me} législature). Les résultats, selon diverses sources concordantes, ne devraient pas être connus avant sept à huit jours. La participation, estime-t-on, a été massive: de l'ordre de 95 pour cent.

C'ÉTAIT LE 19 DÉCEMBRE

La nouvelle assemblée nationale, élue pour cinq ans, doit se réunir dans un délai de deux mois. Au cours de cette session, les députés devront mettre en application la nouvelle constitution du Viet-nam promulguée le 19 décembre dernier. La nouvelle assemblée aura également pour tâche d'étudier et d'entériner le plan quinquennal (1981-1985).

Les Vietnamiens âgés de plus de 18 ans avaient également à élire au cours de ce même scrutin les membres des « comités populaires » (municipalités) du pays dont les mandats sont, selon les cas, de quatre à deux ans.

A l'occasion de ces élections, des réjouissances populaires ont été organisées dans tout le pays: bals, spectacles de cirque, de danse, etc. Samedi, dimanche et lundi ont été d'autre part déclarés journées pavoisées par les autorités. Le mot d'ordre a été largement suivi à Hanoï.